

APPEL D'OFFRES DE L'ACSE : PROGRAMME D'ETUDES 2005-2008

HISTOIRE ET MEMOIRES DES IMMIGRATIONS EN REGIONS

MARCHÉ N° 2005 33 DED 02 : LOT N° 3



Direction Régionale Bretagne

Histoire et mémoire de l'immigration en Bretagne

Rapport final
Juin 2007

Tome 1
Récit historique et mémoire de l'immigration en Bretagne

Anne Morillon, Odris
Angéline Etiemble, RFSM
Patrick Veglia et Delphine Folliet, Génériques

odris

Garmeaux - 35150 Janzé
Tél. 02.99.47.35.35/Fax. 02.99.47.35.36.
Courriel : info@odris.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	5
I- SYNTHÈSE : HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ÉTRANGERS EN BRETAGNE.....	6
1. Prologue	6
2. L'univers maritime au cœur des présences étrangères sous l'Ancien régime (XVI^e siècle-1789)	7
Ingérences et occupations étrangères.....	7
Réfugiés, maîtres ouvriers et négociants d'Europe	8
Les relations avec les mondes d'outremer.....	9
3. Le soldat, le suspect, le prisonnier : triptyque d'une présence sous la Révolution et l'Empire (1789-1814)	12
Militaires et déportés à l'heure de la Révolution.....	12
Les ports, espaces de concentration et de relégation.....	14
4. Artisans, réfugiés et "gens de passage": les étrangers dans la ville ou dans le port (1815-1850)	18
La ville : lieu privilégié de résidence et de travail des étrangers et des réfugiés	19
Le port : des étrangers en mouvement entre univers carcéral, espace de négoce et monde ouvrier émergent.....	21
5. Approche historique de l'immigration en Bretagne après 1850 : premières immigrations "industrielles" et attrait de la Bretagne pour les artistes étrangers ..	24
1851-1913 : le temps des premières immigrations "industrielles", des artistes et de la villégiature	24
"Une impression de charme indicible" : artistes, voyageurs et écrivains en Bretagne ..	29
6. La Première Guerre mondiale : première immigration massive de travailleurs et réfugiés civils et militaires.....	31
Contexte démographique et économique à la veille de la Première Guerre Mondiale..	31
Travail et encadrement d'une population étrangère de plus en plus nombreuse et diversifiée et réactions des populations locales	32
Refuge des Français et étrangers et internement des militaires et des civils ennemis....	36
Présence de troupes alliées et répercussions sur l'opinion et la vie locales	40
7. Les étrangers en Bretagne dans l'Entre-deux-guerres : entre accueil et rejet.....	43
Présence étrangère en Bretagne dans les années 1920 (recensements de 1921 et 1926).....	43
Développement puis crise économique dans la Bretagne des années 1920-1930.....	45
Présence étrangère en Bretagne en 1936	47
Des mesures pour limiter la main-d'œuvre étrangère compensées par des besoins dans certains secteurs professionnels.....	48

Une main-d'œuvre étrangère pour répondre aux besoins locaux : l'exemple des Mines de Trémuson (Côtes-du-Nord).....	50
Les immigrés italiens en Bretagne : une immigration spécialisée dans les métiers du bâtiment	51
Une main-d'œuvre étrangère sous surveillance administrative et policière	53
Le "placement" des réfugiés sarrois en 1935.....	55
L'accueil ambivalent des exilés espagnols de 1937 à 1939	56
8. La deuxième guerre mondiale.....	63
La Débâcle et l'arrivée des réfugiés du Nord de mai à septembre 1940	65
Les étrangers embauchés sur les chantiers côtiers de l'organisation Todt.....	66
Les prisonniers des Fronstalags	67
Les étrangers dans la Résistance	67
Les Italiens et Nord-Africains suspectés <i>a priori</i> de collaboration avec l'ennemi	68
Des étrangers rendus responsables des pénuries et du chômage dans l'après Libération.....	72
Les Algériens stigmatisés dans la période d'après-guerre	72
Les étrangers et la reconstruction dans les années 1950-60.....	73
9. Réfugiés et immigrés en Bretagne depuis 1975	75
Une présence étrangère en augmentation constante.....	75
Marocains, Britanniques, Portugais, Turcs, Espagnols.	76
<i>Des immigrations anciennes</i>	76
<i>Aux immigrations plus récentes</i>	77
Les aires urbaines attractives pour les immigrés : Rennes, Brest et Lorient.....	78
Le secteur rural de moins en moins "vide" d'immigrés.....	78
Le foyer "Guy Houist" et l'accueil des réfugiés à Rennes et en Ille-et-Vilaine	79
<i>Les années 1970 : l'accueil des "boat people" d'Asie du Sud-Est</i>	79
<i>Les années 1980 : une diversification des origines nationales des réfugiés</i>	80
<i>Les années 1990 : un dispositif d'accueil en pleine évolution</i>	81
De nouvelles terres d'accueil des réfugiés en Bretagne ces dernières années.....	81
Femmes immigrées et filles d'immigrés à la fin des années 1990	82
II- LA MEMOIRE DE L'IMMIGRATION EN BRETAGNE	85
1. Une vingtaine de "projets mémoire" en Bretagne	85
Des actions développées selon le territoire d'implantation ou selon la population d'origine	86
Une thématique principalement traitée sous l'angle du culturel et de l'artistique et sous la forme de collecte (photographies, récits, écrits).....	88
2. Projets pédagogiques et actions culturelles autour de la mémoire de l'immigration en Bretagne	88
"Émigrations – immigrations, entre mémoire(s) et histoire" (3 ^e C du Collège les Chalais à Rennes, quartier Bréquigny)	88
<i>Les Objectifs</i>	88
<i>Le déroulement du projet</i>	90
<i>Quelle relation entre "histoire" et "mémoire" dans le projet des collégiens de 3^e C du collège Les Chalais à Rennes ?</i>	95

<i>Immigration et identité</i>	95
Les Bistrotts de Vie du Pays Briochin et "les chemins d'exil"	96
<i>Un temps fort pour faire émerger à la mémoire collective l'histoire de l'immigration dans le pays briochin</i>	97
<i>Un rappel à la mémoire du passé migratoire des Bretons</i>	98
<i>Une rencontre entre l'immigration étrangère et l'émigration bretonne sur le thème de l'exil</i>	98
3. Conclusion	99
CONCLUSION GENERALE : ETAT DES LIEUX SUR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ETRANGERS EN BRETAGNE	101
<u>ANNEXES</u>	
ANNEXE 1 - BIBLIOGRAPHIE	105
Ouvrages généraux sur la Bretagne	105
Bibliographie sur les étrangers en Bretagne selon un découpage chronologique.....	107
ANNEXE 2 - TABLEAUX DES RECENSEMENTS DE POPULATIONS (1851-1999)	118
ANNEXE 3 - SOURCES DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ETRANGERS EN BRETAGNE	

INTRODUCTION GENERALE

Le présent rapport est composé de deux tomes. Le premier comporte la synthèse historique, le volet "mémoire" ainsi que les deux premières annexes (bibliographique et tableaux du recensement), tandis que le second est entièrement consacré aux sources (annexe 3).

La première partie est une synthèse de l'histoire des étrangers et de l'immigration en Bretagne rédigée à partir, d'une part, d'ouvrages historiques et de mémoires universitaires qui ont été recensés dans le cadre de l'étude (ouvrages généraux sur la Bretagne et, surtout, documents relatifs à la présence étrangère en Bretagne) et, d'autre part, de relevés d'archives administratives communales ou départementales. La deuxième partie concerne la mémoire de l'immigration en Bretagne et revient sur les initiatives entreprises dans ce domaine par le secteur associatif breton, avec l'accent mis sur deux actions particulièrement pertinentes au regard de la thématique et significative au regard du territoire régional. Ensuite vient, en annexe 1, la bibliographie que nous avons choisie de découper selon une logique chronologique, mais aussi, pour la période pour laquelle elle est la plus conséquente ("Après 1970"), de façon thématique. Pour alléger la synthèse, nous avons préféré insérer et commenter en annexe 2 les tableaux du recensement disponibles, même si, dans le corps de texte de la synthèse, quelques-uns permettent de resituer l'ampleur du phénomène migratoire en Bretagne. Enfin, en annexe 3, un abondant corpus présente et commente les sources socio-historiques de l'immigration en Bretagne.

I- SYNTHÈSE : HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ÉTRANGERS EN BRETAGNE

1. PROLOGUE

La synthèse historique a été rédigée à partir de la recension des sources (*cf.* annexe 3) et de l'analyse des travaux existants sur l'histoire de l'immigration en Bretagne (*cf.* bibliographie – annexe 1). Elle dresse un tableau général de l'histoire des migrations en Bretagne et plus largement de l'histoire des étrangers. À l'intérieur d'une région où l'immigration s'est développée tardivement et de façon moins importante qu'au niveau national, la lecture de la question migratoire sous toutes les formes de la présence étrangère – et coloniale – se révèle encore plus nécessaire. En effet, jusqu'aux années 1950, selon les époques et les lieux, les populations réfugiées, reléguées, internées, militaires (y compris les troupes et travailleurs coloniaux) ou encore les "villégiateurs", les étudiants, les artistes de passage ont constitué les groupes numériquement les plus importants. De plus, en guise de prologue à l'histoire de l'immigration en Bretagne depuis le milieu du XIX^e siècle, il nous semblait indispensable de proposer un regard sur les grandes caractéristiques et évolutions des présences étrangères sous l'Ancien Régime et jusqu'à la fin de la Monarchie de Juillet.

En ce qui concerne la période contemporaine, la synthèse donne des repères statistiques tirés des recensements généraux de la population, de rapports de police ou de services préfectoraux, et d'enquêtes communales. Pour alléger le texte, nous avons pris le parti de proposer en annexe 2 les tableaux du recensement disponibles. Nous signalons toutefois que s'il n'est pas original d'affirmer que, quel que soit le territoire considéré, les recensements de populations ne reflètent que la présence étrangère à un instant T, ce constat est d'autant plus prégnant pour la région Bretagne. En effet, comme nous allons le montrer dans la synthèse qui va suivre, l'immigration en Bretagne est caractérisée par une présence temporaire des étrangers (réfugiés pendant les guerres, travailleurs temporaires, étudiants, "villégiateurs", etc.). Si certains ont "fait souche", ce que reflètent en partie les données successives du recensement, la plupart, jusque dans les années 1950, n'ont été en Bretagne que de passage.

Enfin, en notes de bas de page, sont indiqués des références bibliographiques, des sources imprimées et des dossiers d'archives ; ces notes, assez volumineuses, ont pour objectif de montrer le lien entre, d'une part, les sources et la bibliographie et, d'autre part, le discours historique.

2. L'UNIVERS MARITIME AU CŒUR DES PRESENCES ETRANGERES SOUS L'ANCIEN REGIME (XVI^e SIECLE-1789)

Les migrations en Bretagne sont anciennes ¹. Sans parler des mouvements de population dans l'antique Armorique ou dans la Bretagne ducal du Moyen-Âge, la présence étrangère depuis l'union à la France est continue et polymorphe. La position de la Bretagne "*au cœur d'un monde maritime*" ², la découverte de l'Amérique, l'installation de la Compagnie des Indes et de la Royale, l'essor de la navigation et du commerce dans la Manche puis dans l'Atlantique, la course et la pêche au grand large, constituent autant d'éléments qui ouvrent la Bretagne sur des horizons lointains. Au XVIII^e siècle, dans un contexte de "*désir du rivage*" ³ et de rêve de voyage en occident, les ports bretons, *Finis terrae* de l'Europe, voient s'accroître le passage de populations venues de tous les continents. Mais, en ce temps de lumières, aux "*effervescences urbaines*" et au cosmopolitisme naissant des grands ports répond un "*sombre XVIII^e siècle*" ⁴ dans des campagnes bretonnes encore peu perméables au monde extérieur. Cependant, sous l'Ancien Régime, les multiples facettes de la présence d'étrangers – négociants ou manouvriers, civils ou militaires, relégués ou réfugiés – préfigurent les mouvements migratoires temporaires ou durables qui, dans la période contemporaine, vont s'intensifier et pénétrer progressivement le territoire breton, accompagnant l'entrée de la Bretagne dans la modernité.

Ingérences et occupations étrangères

Anne de Bretagne épouse le roi Charles VIII en 1491 puis Louis XII en 1499, scellant le destin du duché, objet de convoitises étrangères, à celui du royaume de France. Durant cette période transitoire, contemporaine du différend opposant la couronne de France à la papauté sur la nomination des évêques ⁵, plusieurs prélats "ultramontains" administrent, sans y résider, des diocèses bretons ⁶. En 1532, le duché est rattaché au Royaume par François 1^{er}. Cette union expose désormais la Bretagne aux incursions et invasions des puissances en guerre avec la France. Lors des troubles de la Ligue et face aux troupes anglaises appelées en renfort par le roi de France, le duc de Mercoeur, gouverneur de Bretagne, sollicite l'aide du souverain d'Espagne, Philippe II ⁷, qui obtient en échange une place de sûreté dans l'embouchure du Blavet. Juan del Aguila est nommé commandant des lieux qu'il occupe avec 6 000 Espagnols de 1590 à 1598 ⁸.

1. Sur les noms d'origine étrangère en Bretagne (Angleterre, Pays de Galles, Espagne, Portugal...), cf. Albert Deshayes, *Dictionnaire des noms de familles bretons*, Douarnenez, La Chasse-Marée-ArMen, 1995, pp. 311-316.

2. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, tome II, p. 597.

3. A. Corbin, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Flammarion, 1990.

4. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons, op. cit.*, t. II, p. 62 et p. 79.

5. La Pragmatique sanction de Bourges, promulguée par Charles VII en 1438, limite le pouvoir romain en matière de nomination des évêques gallicans ; un *modus vivendi* est trouvé entre François I^{er} et Léon X lors de la signature, en 1516, du Concordat de Bologne.

6. Giovanni Stafileo, originaire de Dalmatie, reçoit le diocèse de Dol, Nicolo Cajetan Sermonetta celui de Quimper et Laurent Cibo, génois, puis les cardinaux Pucci, de Florence, celui de Vannes. René Kerviler, *Répertoire général de bibliographie bretonne*, 11 volumes, Mayenne, J. Floch, 1985 (1^{ère} édition : 1886-1904).

7. Philippe II revendique le duché de Bretagne pour sa fille, l'infante Isabelle.

8. H.-F. Buffet, *Vie et société au Port-Louis des origines à Napoléon III*, Rennes, Éditions Bahun-Rault, 1972. Le traité de Vervins et la soumission de Mercoeur mettent fin à l'occupation espagnole en Bretagne.

Durant cette occupation, qui affecte aussi la presqu'île de Crozon ¹, la Cornouaille et la région de Guémené-sur-Scorff, Cristobal de Rojas, ingénieur des fortifications de Cadix, est chargé d'édifier plusieurs ouvrages militaires, dont la citadelle de Blavet ², seul port d'importance entre Nantes et Brest. Pendant la Guerre de Trente ans, des prisonniers espagnols sont cantonnés dans les régions de l'Ouest, notamment à Quimper, Locronan ³ ou au château de Fougères. En 1719, dans un contexte émeutier, l'Espagne est une nouvelle fois sollicitée en Bretagne ; Philippe V envoie, de Santander, une escadre de sept navires dont un seul atteint la presqu'île de Rhuys ⁴. Mais la principale menace vient du Nord... Du XVI^e siècle au début du XIX^e, les côtes et les îles bretonnes sont régulièrement exposées aux incursions hollandaises ⁵ et surtout aux invasions ⁶ et occupations anglaises : Belle-Île de 1760 à 1763 ⁷, Glénan en 1806... Ces relations conflictuelles avec l'Angleterre ne sont pas sans répercussions, jusqu'après l'entente cordiale, sur les représentations collectives de l'Anglais en Bretagne.

Réfugiés, maîtres ouvriers et négociants d'Europe

La Bretagne connaît au XVII^e siècle un afflux exogène de population parmi les plus importants de son histoire moderne avec l'arrivée des Irlandais, fuyant la soumission de l'île par Cromwell (1649), et l'exode des partisans de Jacques II défait sur la Boyne par Guillaume III (1690) ⁸. Après le traité de Limerick (1691), des milliers de Jacobites quittent encore les îles britanniques pour se réfugier en France, surtout dans les régions atlantiques et particulièrement en Bretagne ⁹. Par ailleurs, nombre "d'Irois" ¹⁰ prennent activement part à l'essor maritime de la province, notamment à Lorient, Morlaix et Saint-Malo, comme les familles Bourke ¹¹, Walsh ou Butler. Plus largement, la Bretagne attire des négociants venus d'autres régions de France et de l'étranger : les Derm ou les Borgnis-Desbordes ¹², partis d'Italie et établis à Brest, les Jogues, arrivés d'Espagne ou encore les Saulnier de Cugnon, originaires de Luxembourg ¹³. Le port de

1. À Roscanvel, les ruines du fort de la "Pointe des Espagnols" témoignent de l'occupation du site par les troupes de Philippe II qui ambitionnait de prendre Brest. Cf. <http://www.servicehistorique.marine.defense.gouv.fr>

2. Blavet, élevée au rang de ville royale par Louis XIII, prend le nom de Port-Louis en 1618.

3. Pondaven et Abgrall, "Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon", *Bulletin diocésain de l'histoire du diocèse de Quimper*, 1925.

4. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., t. II, pp. 15-17.

5. Par exemple, au Conquet en 1588 ou à Sauzon en 1674.

6. Quiberon, Lorient, Brest, Cancale, Morlaix ou Saint-Malo ont particulièrement souffert de ces invasions.

7. À Sauzon, la maison dite "de Crawford", du nom du gouverneur anglais de l'île, témoigne de cette occupation.

8. "Le 24 mars 1689, une lettre du maréchal d'Estrées parvint à Locronan, ordonnant de préparer les logements pour 300 hommes de troupes irlandaises qui parties de Quimper se dirigeaient sur Brest pour y être embarquées sur les vaisseaux de sa Majesté", in : *Bulletin diocésain de l'histoire du diocèse de Quimper*, 1925.

9. Cf. P. Clarke de Dromantin, *Les Réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005. – D. Téllez Alarcia, "L'Exil jacobite irlandais et l'Ouest de la France (1691-1716)", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, t. 19, n° 4, 2002. – P. Dagier, *Les Réfugiés irlandais au 17^e siècle en Finistère*, Quimper, Généalogie Cornouaille, 1999. – AD 35, 5J70 à 75 et 167 : fonds Henri Bourde de la Rogerie.

10. Terme alors répandu pour désigner les Irlandais.

11. AD 56, 1J423 : papiers de la famille Bourke.

12. Jean Borgnis (1703-1764), originaire de Craveggia, vient à Brest comme marchand de mercerie et joaillerie avec ses fils qui "intègrent la haute notabilité brestoïse"; l'un comme "syndic de la communauté des marchands de Brest, administrateur de l'hôpital et négociant", l'autre en tant que "commissaire distributeur pour le secours aux familles indigentes" (informations extraites du site Internet de Guilers : <http://www.mairie-guilers.fr>).

13. J. Marzin, *Les Armateurs morlaisiens et la guerre de course (1484-1815)*, conférence donnée à Morlaix le 9 mai 1928, Morlaix, Le Bouquiniste, 1985.

Morlaix est particulièrement concerné par ce phénomène : "*En raison de [l']éloignement de la noblesse et de la bourgeoisie riche pour le commerce, la place de Morlaix fut accaparée par les étrangers, surtout au XVIII^e siècle*"¹. À Saint-Malo, Vénitiens, Génois, Portugais, Espagnols des Canaries versent comme les Irlandais dans les activités maritimes². Néanmoins, le nombre et le rôle des étrangers en Bretagne demeurent moindres qu'à Marseille et à Bordeaux³. Avec la création du port et de l'arsenal du Ponant par Richelieu en 1631, puis son aménagement par Colbert, les villes de Brest et Recouvrance, désormais réunies, voient affluer une main-d'œuvre recrutée localement mais aussi quelques ouvriers des Flandres, d'Allemagne ou d'Italie, sollicités pour la maîtrise de leur art. "*Des maîtres ouvriers de Hollande s'installèrent et firent souche à Brest, même si, au début, ils avaient tendance à vivre en communauté nationale, en formant une petite Hollande. Les Irlandais étaient particulièrement nombreux et plusieurs firent souche. Gérard Boorm, irois, était maître fondeur de cloches au port*"⁴. La rapide renommée de Brest en dehors des frontières du Royaume attire, dès 1718, de jeunes étudiants, Moscovites et Irlandais, qui viennent se former à l'arsenal⁵.

L'apport des étrangers est aussi financier. Les Borgnis développent une activité bancaire à Brest ; les frères Hogguer, banquiers suisses originaires de Saint-Gall, prennent des actions dans la Compagnie des Indes et font construire, en 1710, le château de Kerguéhennec⁶. Enfin, la contribution des étrangers au monde des arts, en déclin depuis la disparition de la Cour de Bretagne, connaît un timide renouveau, essentiellement à Rennes, au XVIII^e siècle⁷.

Les relations avec les mondes d'outremer

Le 18 juin 1686, un événement exceptionnel anime le port de Brest : une ambassade envoyée par le roi de Siam auprès de Louis XIV, débarque dans le port⁸. La délégation quitte la ville le 9 juillet pour Versailles *via* Landerneau. Cet épisode, marquant pour les esprits brestoïses, illustre l'esquisse de contacts entre la population bretonne et le monde extra européen dès le XVII^e siècle.

1. *Ibid.*, pp. 6-7.

2. M. Legru, "Moustafa, vendeur de café, le cabaret Serf-Montant et autres affaires. Cultures, comportements, sensibilités à Saint-Malo à travers les archives de la juridiction seigneuriale (1691-1692)", mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction d'Alain Croix, Université de Rennes 2, 2004.

3. Y. Lequin, *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 1992, p. 242.

4. A. Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, Brest-Paris, Éditions de la cité, 1989, p. 148.

5. *Ibid.*, p. 149.

6. Commune de Bignan (Morbihan). Informations extraites du site Internet : www.art-kerguehennec.com.

7. L. Decombe, "Les Comédiens italiens à Rennes au XVIII^e siècle", in : *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XXIX, Rennes, impr. de E. Prost, 1900.

8. En souvenir de cette visite, la rue Saint-Pierre a été renommée "rue du Siam". Les archives communales de Brest conservent un dossier documentaire sur l'ambassade siamoise. Le musée de la Tour Tanguy à Brest propose un diaporama reconstituant cet épisode. En 1986, la municipalité de Brest a célébré le tricentenaire de l'événement par un spectacle "rêve de Siam" (AM Brest, 344W39 à 44, 511W432 et 433). Sur les relations entre Brest et le Siam, voir la carte dressée par Vincenzo Coronelli, *Route maritime de Brest à Siam et de Siam à Brest, selon les remarques des six pères jésuites envoyés par le roy de France en qualité de ses mathématiciens dans les Indes et la Chine*, Paris, J.-B. Nolin, 1687. – J. Donné de Vizé, *Voyage des ambassadeurs de Siam en France*, Paris, Au Palais, 1686 et 1687. – Abbé Michel de Saint-Martin, chevalier de Chaumont, *lêtre de M. de Chaumont, ambassadeur de notre roy très-chrétien vers le roy de Siam... écrite de la rade de Brest, le 2 mars 1685 à M. de Saint-Martin, ... Réponse de M. de Saint-Martin*, texte imprimé, sl, sd.

Au Sud de la Bretagne, à Port-Louis, la Compagnie de Madagascar créée en 1659 par le duc de la Meilleraye, puis la Compagnie française des Indes orientales¹ instituée par Colbert en 1664, favorisent, sur l'autre rive du Scorff, la fondation en 1666 de la ville de "L'Orient" qui devient, en quelques années, l'un des principaux ports du Royaume et le "*rendez-vous de tous les négociants de l'Europe*"². Au Nord, Morlaix et Saint-Malo participent déjà à la course qui draine, dans la Manche et sur l'Océan, corsaires anglais, hollandais ou espagnols ; en 1604, un vaisseau turc est même pris sur les côtes du Léon³, tandis que des Bretons se retrouvent captifs dans les États barbaresques. Régulièrement, les brigantins des corsaires arabes de Salé approchent les côtes bretonnes, "*trouvant refuge dans les archipels, en particulier aux Glénans ou autour d'Houat et Hœdic*"⁴. Jusqu'au XIX^e siècle, des étrangers prennent du service sur les corsaires bretons comme en témoignent les rôles d'équipage : scandinaves, portugais, américains... Sur terre, les prises vendues aux enchères par les Amirautés introduisent un exotisme seulement connu des marins et de quelques voyageurs ; et les hommes ne sont pas exempts du trafic : "*En 1747, il y eut même un petit nègre. [...] on ne le vendit pas à Morlaix. Il fut retourné sur une colonie française*"⁵. D'ailleurs, au XVIII^e siècle, des navires négriers partent de Brest, Morlaix, Saint-Malo⁶ ou Port-Louis⁷ vers les côtes africaines, la Louisiane⁸ et les Antilles⁹. Si la traite est moindre qu'à Bordeaux, La Rochelle ou Nantes, les autres ports bretons participent toutefois au commerce triangulaire, notamment par l'aspect carcéral¹⁰. Un "dépôt de Nègres" est créé au château de Brest en 1777 afin de regrouper les Noirs provenant des amirautés de Brest, Morlaix, Quimper et Saint-Brieuc. Un "état des Noirs" est dressé par Tanguy Lunven de Coatiogan, procureur de l'amirauté de Brest, qui reçoit la charge de la "Police des Noirs et autres gens de couleur"¹¹. À Saint-Malo, la présence de non européens est déjà évoquée au siècle précédent, comme le souligne Mélanie Legru : "*l'un vient d'Afrique ou d'Amérique : c'est un "naigre", domestique de l'écuier Remond Geraldin, capitaine de navire. [...]*"

1. La Compagnie française des Indes orientales fusionne en 1719 avec les Compagnies du Sénégal, de la Chine et de la mer du Sud pour former la Nouvelle compagnie des Indes. Un Musée de la Compagnie des Indes est aujourd'hui installé dans la citadelle de Port-Louis. – Philippe Haudrère, Gérard Le Bouëdec, *Les Compagnies des Indes*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1999. – Philippe Haudrère, *La Compagnie française des Indes au XVIII^e siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

2. *Le Journal de Trévoux*, cité par J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., t. II, p. 85.

3. "*Les Musulmans étaient en général mis aux galères, la plupart étant des pirates barbaresques. Lorsqu'un bâtiment en amenait à Brest, on les renvoyait à Marseille, ce qui fut le cas en 1707, pour un Turc pris sur un corsaire salétin. Certains plus tard furent gardés au bagne de Brest*". A. Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, op. cit., 1989, p. 231.

4. *Ibid.*, p. 116.

5. J. Marzin, *Les Armateurs morlaisiens*, op. cit., p. 19.

6. É. Dupont, *Au Pays de la course et de la traite. Le Vieux Saint-Malo*, Vannes, impr. Lafolye et J. de Lamarzelle/Nantes, libr. L. Durance, 1928. – Mehdi Zmuda, *Saint-Malo, port négrier : XVII^e-XVIII^e siècles*, Villiers-sur-Marne, Phénix éd., 2004. Les premiers navires négriers quittent Saint-Malo en 1688.

7. "Au temps des Compagnies de commerce et de la traite des Noirs", *Chroniques port-louisennes*, n° 11, novembre 1997.

8. AD 35, 1J837 : extrait du journal de bord d'un capitaine de négrier transportant des esclaves de l'île de Gorée à la Louisiane (1729-1730).

9. *Arrêt du Conseil d'État [du roi] qui exempte les négociants des ports de Saint-Malo, du Havre et de Honfleur, du droit de dix livres par tête de noirs qu'ils porteront aux îles et colonies françaises*, Paris, impr. royale, 1767.

10. Acte royal, Versailles, 1738, *Déclaration... portant règlement pour les esclaves nègres des colonies qui seront emmenés ou envoyés en France, etc. enregistrée en Parlement [à Rennes], le 2 mars 1739*, Paris, C. Girard, 1739.

11. "L'état des Noirs" ainsi dressé en relève dix-neuf à Brest, dont un vit libre et marié, vingt et un à Saint-Malo, au moins trente à Lorient et Port-Louis, quatre à Landerneau et un à Quimper. D'après A. Lévy, "Des Marginaux à Brest au XVIII^e siècle : convertis et Noirs", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1980, pp. 105-107.

une autre présence étrangère semble faire partie des références des Malouins, de certains du moins [qui disent être allés] [...] cheix Moustafa vandeur de café" ¹. À Brest, dès la fin du XVII^e siècle, sont mentionnés des "Arméniens vendeurs de café" chez qui les jeunes gens de la Marine viennent jouer au billard "jusqu'à des heures indues" ².

Depuis les premières incursions des morutiers malouins au large de Terre Neuve et les expéditions de Jacques Cartier sur les côtes du Canada, la Bretagne entretient des relations croissantes avec le continent américain, principalement l'Amérique du Nord et les Antilles. Dans le voyage, l'émigration ou l'exil sur l'autre rive de l'Atlantique, des Bretons consacrent leur union avec des étrangers qui les suivent à leur retour au pays, à l'image de Keredern de Trobriand, revenant à Plouigneau en compagnie d'Anna Maria Teresa de Massa y Leunda y Aristiguieta, espagnole qu'il a épousé sur l'île de Cuba en 1768 ³. À côté de ces itinéraires individuels, deux mouvements migratoires notables, partis d'Amérique, vont toucher la Bretagne au XVIII^e siècle.

Le premier, forcé, concerne les Acadiens ⁴. Déportés d'Acadie par les Britanniques en 1755, ces descendants d'émigrants français, notamment bretons, trouvent refuge en Louisiane, aux Antilles ou en France. Près de 3 500 s'installent dans les ports français de l'Ouest, en particulier à Morlaix, Saint-Malo et Sauzon ⁵, Belle-Île ayant été rétrocédée à la France après le Traité de Paris (1763). Le second est le fait de négociants et de navigateurs des colonies britanniques d'Amérique du Nord, dont le passage en Bretagne au XVIII^e siècle s'accroît au rythme de l'essor des relations commerciales et maritimes avec l'Europe continentale. À la veille de la déclaration d'indépendance par les "Treize colonies" (1775), le rapprochement avec le royaume de France s'accélère. En Bretagne, il se manifeste jusque dans la course qui oppose Français et Anglais : "L'équipage franco-américain du corsaire La Princesse noire, capturé par la frégate anglaise Médée, s'empara du navire et l'amena triomphalement à Morlaix en 1771" ⁶. La présence d'Américains passés d'Angleterre en France, d'Acadiens et d'Irlandais positionne la Bretagne aux avant-postes de l'aide à la guerre d'indépendance américaine ⁷. Poussé vers le golfe du Morbihan par des vents

1. M. Legru, *Moustafa, vandeur de café...*, *op. cit.*, pp. 144-145.

2. A. Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, *op. cit.*

3. Le chevalier de Trobriand, compromis dans la rébellion du Parlement de Bretagne, s'expatrie en Amérique en 1764. Sa femme, née en Guipúzcoa, en Espagne, est la fille du gouverneur de Caracas et une parente de Simon Bolivar. Informations extraites de la base de données généalogique Bernard Huguenin.

4. J.-M. Fonteneau, *Les Acadiens, citoyens de l'Atlantique*, Éditions Ouest-France, 1996. – Abbé Joseph Blarez, "Les Acadiens", *L'Écho de Notre-Dame de l'Assomption*, Port-Louis, 15 juin 1925.

5. Avant de trouver refuge à Belle-Île, nombre d'Acadiens ont été refoulés des colonies britanniques en Amérique, notamment de Virginie, vers les prisons d'Angleterre, et seulement libérés après la signature du traité de Paris. – C. Nedelec, *L'installation des Acadiens à Belle-Isle-en-Mer en 1765*, mémoire de maîtrise, sous la direction de C. Nières, Université de Haute-Bretagne, 1989. – B. Arsenault, *Histoire et généalogie des Acadiens. 6, [...] Belle-Île-en-Mer, Bretagne*, Montréal, Leméac, 1978.

6. J. Marzin, *Les Armateurs morlaisiens*, *op. cit.*, p. 26. En 1786 ce sont des prisonniers américains de Boston qui prennent le *Fox* en rade de Plymouth et gagnent le port de Morlaix.

7. En juin 1778, la victoire de la frégate française *La Belle Poule* sur la frégate anglaise *Arethusa* près de Plouescat signe l'entrée en guerre de la France. – P. Carrer, *La Bretagne et la guerre d'indépendance américaine*, Rennes, Les Ports du Large, 2005. – P. Lasterle, *La France, la marine et les États-Unis*, Service historique de la marine (www.servicehistorique.marine.defense.gouv.fr).

défavorables, c'est à Auray ¹, en 1776, que débarque Benjamin Franklin, mandaté auprès de Louis XVI par les Colonies Unies d'Amérique, tandis que les rades de Port-Louis, de Saint-Malo ou de Brest ² arment les vaisseaux français qui se portent, à partir de 1778, au secours des "insurgents" américains. Après l'indépendance, la Bretagne développe des relations régulières avec les États-Unis : Lorient, déjà "*port privilégié du commerce américain*" ³ au XVIII^e siècle, attire des baleiniers de Nantucket ⁴ et devient la porte de l'Amérique avec une ligne de paquebots qui la relie désormais à New York ⁵.

Durant le règne de Louis XVI, un consensus se dégage pour reconnaître l'apport des étrangers au développement économique du Royaume ; Royaume qui ne cesse, d'ailleurs, face aux progrès industriels de l'Angleterre, "*d'avoir besoin du concours de l'extérieur*" ⁶. Le pouvoir, conscient de cette richesse, cherche à attirer des élites étrangères des principautés allemandes ou d'Angleterre ⁷. À cet égard, la Bretagne, en vis-à-vis des îles britanniques, avec des ports en plein essor et ouverts sur le monde, offre, à la veille de la Révolution, un visage attractif pour l'accueil d'initiatives, d'expériences et d'investissements étrangers.

3. LE SOLDAT, LE SUSPECT, LE PRISONNIER : TRIPTYQUE D'UNE PRESENCE SOUS LA REVOLUTION ET L'EMPIRE (1789-1814)

Militaires et déportés à l'heure de la Révolution

Sous la Révolution française ⁸, l'étranger suscite des représentations antagonistes. L'image du "frère", exaltée aux premières heures de la fièvre universaliste et de l'abolition symbolique des frontières, dérive vers la figure du suspect, de l'espion, puis de l'ennemi ⁹, lors de la guerre contre les puissances coalisées (1792) et de l'essor du mouvement contre-révolutionnaire. Le climat

1. "Benjamin Franklin à Auray", *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, année 1927, p. 75. – Plusieurs lettres ont été rédigées à Auray par Benjamin Franklin. Après plus d'un an passé en France, Benjamin Franklin embarque au Havre sur *La Belle Poule* puis à Brest à bord du *Sensible* qui le ramène en Amérique.

2. *Brest et l'indépendance américaine (1776-1976)*, exposition, Bibliothèque municipale de Brest, 1976.

3. C. Nières (dir.), *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988.

4. Le Centre historique des archives nationales conserve des dossiers sur les Nantuckois, comme François Rotch, venu à Lorient à la veille de la Révolution française : sous série AFIV et 29AP75. – Pierre Roussillon, *Rapport sur la nécessité d'étendre à tous les armateurs la prime de 50 livres par tonneaux accordée sur les navires baleiniers expédiés par les Nantuckois établis à Dunkerque et L'Orient [...]*, Paris, impr. nationale, 1791.

5. R. Estienne, "Les Paquebots entre Lorient et New York (1783-1787)", *Cahier d'histoire maritime du Morbihan* (Service historique de la Marine à Lorient), n° 5, mars 1987.

6. Y. Lequin, *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, op. cit., pp. 240-249.

7. *Lettres patentes... pour favoriser dans le Royaume l'établissement des fabricants étrangers... Registrées en Parlement [à Rennes] le 12 avril 1786*, Rennes, Vve F. Vatar et Bruté de Remur, 1786. – *Lettres patentes portant abolition du droit d'aubaine, registrées en Parlement à Rennes : [...] pour les sujets de la République de Pologne, en réciprocité de l'abolition du même droit faite pour les étrangers décédés en Pologne*, Rennes, Vve F. Vatar et Bruté de Remur, 1778 ; [...] *entre la France et les États du comte de La Leyen...*, idem, 1783 ; [...] *entre S. M. et le margrave de Brandebourg-Anspach et Bareith, pour l'exemption du droit d'aubaine en faveur des sujets respectifs*, idem, 1786, [...] *en faveur des sujets du Roi d'Angleterre*, idem, 1787.

8. R. Dupuy, *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire (1789-1815)*, Rennes, Ouest-France Université, 2004.

9. Sur la figure de l'ennemi, cf. J.-C. Martin, "La révolution française : généalogie de l'ennemi", *Raisons politiques*, éd. Presses de Sciences Po, n° 5, février 2002 (publication électronique) : "*L'ennemi de la France devient, pour la grande majorité des Français, l'ennemi hors des frontières, faisant entrer le pays dans le nationalisme qui identifie le 19^e siècle*".

insurrectionnel et suspicieux, la suppression des régiments étrangers en juillet 1791¹, le séquestre des biens des étrangers émigrés et des sujets ennemis², les arrestations arbitraires³, l'interdiction de faire quartier aux prisonniers anglais ou hanovriens⁴ (1794), incitent nombre d'étrangers à quitter la France. D'autres, en revanche, acquis à la cause révolutionnaire, prennent le chemin inverse ou intègrent la Légion étrangère⁵ instituée en 1792. Dans le Nord-Ouest, la peur du débarquement des Anglais, les soulèvements paysans des années 1792-1793, puis la guerre entre Blancs et Bleus, génèrent un climat d'inquiétude et provoquent des départs. Dès lors, en Bretagne, les présences étrangères "visibles" semblent se limiter aux populations militaires : passage de prisonniers de guerre, soldats envoyés au bagne de Brest⁶, enrôlement individuel de mercenaires des régiments étrangers dissous dans les rangs des Bleus ou des Blancs, matelots des bâtiments de guerre dans les ports. Quant aux réfugiés acadiens, leurs conditions d'accueil et d'existence se dégradent dans le contexte révolutionnaire. En 1792, ceux de Morlaix adressent une pétition à la Législative : "*L'Assemblée nationale constituante voulut bien par un décret du 21 février 1791 nous accorder une paye pour notre soulagement ; depuis ce temps, nous gémissons sans avoir pu en ressentir les effets, malgré toutes les demandes que nous avons faites à ce sujet. [...] nous craignons que ces secours n'arrivent que lorsque plusieurs d'entre-nous [auront] succombé sous la plus humiliante et la plus affreuse des misères*"⁷.

Sous le Directoire et le consulat (1795-1804), le sentiment d'émulation provoqué par "1789" parmi les Irlandais fait mûrir le projet d'exporter la Révolution en terre d'Irlande. De septembre à décembre 1796, Wolfe Tone et le général Hoche œuvrent à Brest, port privilégié par le Directoire, pour l'armement d'une flotte capable de débarquer sur l'île et d'en chasser les Anglais⁸. Un autre officier irlandais, Olivier Harty de Pierrebourg⁹, nommé commandant du Morbihan en 1799, est à la tête des troupes républicaines opposées à Cadoudal à la bataille de Grand-Champ (1800). En 1805, le commandement des régiments irlandais¹⁰ au camp de Brest

1. Les régiments suisses sont maintenus jusqu'à la journée du 10 août 1792. Les compagnies des gardes suisses, des Cent Suisses et les soldats engagés en France représentent alors plus de 20 000 hommes.

2. Les dossiers de séquestre de biens étrangers sont conservés dans la sous-série 1 Q des archives départementales ; voir par exemple, pour le district de Saint-Malo de 1793 à l'an III : 1Q699.

3. Par exemple, Guillaume Codrington, anglais établi à Rennes, traduit devant le tribunal révolutionnaire par les représentants en mission en Ille-et-Vilaine, est placé en détention à la Conciergerie (CHAN, W115, 124, 131 et 136 et F7/4243).

4. Décret adopté par la Convention nationale le 26 mai 1794 (*Le Moniteur universel*, 10 prairial an II) en vertu duquel le lieutenant de vaisseau commandant la frégate *La Boudense* exécute onze prisonniers (Oscar Havard, *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1911, p. 362).

5. Des officiers et soldats licenciés des corps étrangers en France ou des déserteurs des puissances ennemies.

6. À l'image des gardes suisses, auteurs d'une mutinerie à Nancy ; vingt-quatre sont exécutés et quarante et un envoyés au bagne de Brest. "*En leur faveur, les jacobins brestoïis entreprennent une campagne énergique*" et obtiennent leur amnistie auprès de la Législative en février 1792 : P. Henwood et E. Monange, *Brest un port en Révolution*, éditions Ouest-France, 1989, pp. 103-104. – Jean-Baptiste Mailhe, *Rapport et projet de décret sur la détention aux galères de Brest de quarante soldats du régiment suisse de Châteauneuf, pour faits relatifs à la Révolution française, présenté à l'Assemblée nationale, le 24 décembre 1791... au nom du Comité diplomatique*, par M. Mailhe, Paris, impr. nationale, sd.

7. Assemblée nationale législative, *Archives parlementaires*, 1ère série, t. 42e, 24 avril 1792, pp. 325-326.

8. Service historique de la Marine (SHM) à Brest, BB4102, 103 et 119 à 129 : expédition d'Irlande de 1796.

9. Général d'Empire irlandais naturalisé français (Knockranny 1746-Strasbourg 1823). CHAN, 330AP : fonds Harty de Pierrebourg.

10. Ces régiments appartiennent à la Légion irlandaise, formée à Morlaix en avril 1803 par Napoléon Bonaparte et sont regroupés sous la bannière marquée de la devise "*L'indépendance de l'Irlande*". Service historique de l'Armée de Terre à Vincennes, série XH.

lui est confié. Sous le Consulat, ce sont aussi plus de 15 000 Suisses qui prennent du service en France, leurs régiments étant réadmis depuis la proclamation de la République helvétique (1798). Plusieurs de leurs brigades patrouillent sur les côtes bretonnes, l'une d'elles étant même capturée en baie d'Audierne par les Anglais. Après le traité de San Ildefonso (1796), qui allie l'Espagne et la France, une flotte espagnole, sous les ordres de Mazarredo y Salazar et du général Gravina, rallie Brest en 1799. Forte de sept frégates et dix-sept vaisseaux, elle n'en reste pas moins bloquée dans la rade par les troubles de la chouannerie et la menace anglaise jusqu'en 1801¹. Durant leur séjour, des officiers de cette escadre s'affilient à la Loge brestoise *les Élus de Sully*, puis fondent la première loge maçonnique espagnole, *La Reunión española*². En 1802, la flotte de Gravina vient prêter main-forte aux navires français en route pour Saint-Domingue, en insurrection depuis 1791³. En effet, Napoléon Bonaparte entend réprimer les révoltes aux Antilles et rétablit l'esclavage en mai 1802. Toussaint Louverture⁴, meneur de la révolte à Saint-Domingue et proclamateur de l'indépendance de l'île, est arrêté et transféré à Brest avec sa famille. Magloire Pélage⁵, ancien esclave de la Martinique, est également déporté dans le Finistère, en août 1802, avec les quarante-deux autres membres du gouvernement provisoire de la Guadeloupe. Régulièrement, des navires embarquent les rebelles qui sont incarcérés à l'hôpital de Brest ou dans les casernes de Pontanézen⁶. Annick Le Douguet⁷ mentionne le débarquement à Brest, en décembre 1802, de 912 déportés des îles, répartis en quatre catégories : rebelles condamnés aux travaux en Corse, hommes employés au port, marins engagés sur des navires de cabotage et soldats affectés au "bataillon d'Africains" à la caserne de Pontanézen.

Les ports, espaces de concentration et de relégation

La Bretagne, divisée en départements depuis 1790, offre un visage éclectique des présences étrangères, sous l'influence des grands bouleversements que connaît alors l'Europe continentale. Encore faut-il souligner que cette présence se limite aux espaces urbains, aux grandes voies terrestres et maritimes et surtout à la ceinture littorale. Malgré des communications intermittentes en ces temps de troubles et de guerre et une forte répression de l'espionnage et de la contrebande⁸, des voyageurs étrangers⁹ continuent à transiter par la Bretagne. Témoin de la diversité des nations

1. AM Brest, 4H1 et S40 : correspondance du général Gravina, commandant des forces navales à Brest, avec les autorités municipales (1799-1801). – J.-M. Carlan, *Navíos en secuestro, la Escuadra Española del Océano en Brest (1799-1802)*, Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas, Instituto histórico de Marine, 1951. – J.-J. Sévellec, "La Flotte espagnole à Brest (1799-1801)", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1955, pp. 27-29.

2. AD 29, 40J47 et AD 35 28J14 : loge espagnole de Brest.

3. *Adresses des députés de la commune de Saint-Malo à l'Assemblée nationale et au roi, à l'occasion d'une révolte de Noirs à Saint-Domingue, 1er et 2 décembre 1791*, Paris, impr. de U. Domergue, sd.

4. Centre des archives d'Outremer (CAOM), CC9B18 : correspondance sur Toussaint Louverture.

5. CAOM, CC7A56 : officiers de la Guadeloupe, ayant pris part à la révolte de Pélage, en détention à Brest.

6. CAOM, CC9A32 : déportés de Saint-Domingue à Pontanézen.

7. A. Le Douguet, *Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne, 1750-1850, L'Émergence de la pensée abolitionniste*, Fouesnant, 2000.

8. CHAN, BB3/145 et BB18/254 et 378 : fonds du ministère de la Justice.

9. Les dossiers de surveillance de police du Finistère des années 1800-1801 recensent, entre autres, l'arrestation de trois matelots liguriens, l'arrivée d'un mécanicien américain venu livrer une machine à un négociant de Marseille, la domiciliation d'un négociant danois à Port-Liberté ou encore l'expérimentation, par Robert Fulton, ingénieur américain, d'un prototype de sous-marin en rade de Brest (AD 35, 4M13). – CHAN, F7/3047 et 6617 : mouvement

représentées, des agents commerciaux officient comme consuls de leur nation dans les villes côtières et des interprètes, fonction déjà ancienne dans les ports bretons¹, sont requis. À Brest, en 1790, le registre de capitation signale un interprète d'anglais et un interprète d'espagnol² ; en l'an III, un employé civil de la Marine est réquisitionné par le représentant du peuple pour la traduction des langues danoises et suédoises³. Des étrangers figurent également parmi les chirurgiens navigants, dont l'embarquement sur chaque armement est rendu obligatoire depuis la fin du XVIII^e siècle⁴. Ainsi, au début de la Révolution, officient en qualité de chirurgiens sur les bâtiments brestois : "*deux Anglais, un Allemand, un Flamand, un Suisse, un Italien, deux Piémontais, dix ressortissants des États du pape en Avignon et de Nice, un Espagnol, un Canadien*"⁵.

Cependant, après plus d'un siècle de croissance et de prospérité, les années 1790-1814 signent le déclin des ports bretons. "*Les désordres et violences qui affectent Saint-Domingue et les Antilles ont davantage perturbé le trafic de Nantes que celui de Lorient, plutôt tourné vers l'Océan indien et les États-Unis*"⁶, mais le port morbihannais, "*fleuron de la Bretagne des Lumières*", n'en subit pas moins "*de plein fouet le choc révolutionnaire*"⁷, avec la perte du monopole de la Compagnie des Indes en 1790. Plus à l'Ouest, les bateaux de commerce de la Norvège et de la Baltique désertent les ports finistériens devenus peu sûrs. La Paix d'Amiens (1802) soulève des espoirs éphémères, à l'image de l'enthousiasme exprimé par Gauttier l'Ainé, de Saint-Malo, dans sa lettre adressée au préfet d'Ille-et-Vilaine en l'an XI : "*on attend des Anglais ici pour établir trois manufactures. Votre ville de Rennes serait aussi très bien située pour toutes sortes d'établissements et comme nous n'avons pas de traité de commerce avec l'Angleterre, les Anglais seront obligés de venir en France apporter leurs industries et leur argent*"⁸. La reprise de la guerre et le blocus continental mettent fin aux espérances. Paimpol ou Saint-Malo tentent "*une reconversion sous forme de guerre de course*"⁹, mais ne parviennent pas à renouer avec le commerce florissant du Grand siècle. Même Brest, dont l'activité principale repose sur la marine militaire, décline. Le port, déjà bien affecté par la Révolution, accuse les effets du blocus de 1806 ; mis en état de siège en 1807, il pâtit surtout du transfert par Napoléon des forces navales de l'Océan à Anvers. Les rives de la Penfeld restent néanmoins militarisées, avec le stationnement ou le

des voyageurs dans les ports de Brest et de Lorient sous l'Empire. – CHAN, F7/3643/1 à 21 : surveillance des côtes et mouvements des ports dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan de l'an XIII à 1818.

1. Robert Doddin, aumônier irlandais sur les vaisseaux du roi, servait d'interprète à la fin du XVII^e siècle à Brest (Alain Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, op. cit., p. 148). Au XVIII^e siècle, chaque port breton, comme Concarneau, Douarnenez ou Quimper, avait son "*interprète parlant le danois*" (Gildas Le Corre, "Le Commerce de la roque entre Bergen et Douarnenez", publication en ligne, www.mairie-douarnenez.fr).

2. A. Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, op. cit., p. 167.

3. AM Brest, 7F3.8 : ouvriers militaires et civils à Brest. Des marins danois sont aussi présents à Lorient ; en 1809, l'ambassadeur de Danemark envisage leur rapatriement (CHAN, AFIV/962 : fonds de la secrétairerie d'État impériale).

4. L'École de chirurgie navale de Brest est créée en 1731.

5. A. Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, op. cit., p. 188.

6. C. Nières (dir.), *Histoire de Lorient*, op. cit., p. 166. – Sous l'Empire, les navires américains continuent d'accoster les quais lorientais ; par exemple, en 1813, W. H. Crawford, ministre plénipotentiaire des États-Unis auprès de l'Empereur, et H. Jackson, secrétaire de la légation, arrivent par la corvette *L'Argus* (CHAN F7/4324 : fonds de la sûreté générale).

7. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., t. II, p. 215.

8. AD 35, 3V4 : culte protestant.

9. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., t. II, p. 217.

passage de régiments composés de soldats de toutes les régions de l'Empire¹. D'autre part, l'École spéciale de Marine de Brest, créée à bord du *Tourville* par décret impérial du 27 septembre 1810, amène plus d'une centaine d'élèves en rade de Brest, au rang desquels quinze Hollandais, un Hambourgeois, un Wurtembergeois, un Suisse et un Génois².

La politique expansionniste et les guerres napoléoniennes relèguent en Bretagne, particulièrement à Brest, des populations de toute l'Europe. Ce sont d'abord les forçats étrangers, "*marginiaux parmi les marginaux*"³, envoyés au bagne de Brest. Ouvert en 1749, ce bagne avait reçu sa première chaîne de galériens provenant des bagnes flottants de Marseille⁴. Sous l'Empire, la proportion d'étrangers s'accroît parmi les forçats, comme le montre Philippe Henwood⁵ : "*Plusieurs centaines de prisonniers espagnols*⁶ *arrivent encore à Brest en 1811 et 1812 [...]. Aux étrangers condamnés pour des crimes perpétrés sur le territoire français s'ajoutent sous l'Empire de nombreux individus jugés hors du territoire de France, dans des États qui, après la fin des conquêtes napoléoniennes, ne relèvent plus des juridictions françaises*".

Les prisonniers de guerre anglais, autrichiens, espagnols, hongrois ou portugais envoyés en Bretagne, outre au bagne, sont détenus dans les maisons d'arrêt ou les dépôts spécialement créés à Saint-Brieuc⁷, à Lamballe⁸, au château de Fougères, au Colombier à Rennes, au dépôt de mendicité de Penhars⁹, sur l'île de Trébéron, au camp de Pontanézen¹⁰... Les prisonniers sont assignés à des travaux publics extrêmement pénibles, comme l'assèchement des marais et les travaux de terrassement, qui coûtent la vie à un grand nombre. Des Espagnols sont ainsi envoyés sur les chantiers de creusement du canal de Nantes à Brest¹¹ et du canal de l'Ille à la Rance,

1. AM Brest, 1E318 : les décès enregistrés en 1812 dans l'état civil de Brest présentent une forte proportion de fusiliers et apprentis marins originaires des nouveaux départements de l'Empire (Italie et surtout Pays-Bas, avec des soldats du 1er bataillon expéditionnaire hollandais), d'Allemagne et de Hongrie. Y figurent aussi quelques matelots et bagnards étrangers, des prisonniers espagnols, un déporté de Saint-Domingue, des marins des colonies françaises (un homme de couleur de l'Île-de-France, un natif de Saint-Pierre-et-Miquelon), une Acadienne...

2. SHM à Brest, 3E2/180.

3. P. Henwood, *Bagnards à Brest*, Rennes, Edition Ouest-France, 1986.

4. "*Le 30 mai 1749 arriva à Brest la première chaîne de 961 hommes, dont 27 Turcs esclaves du Roi*" : A. Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, *op. cit.* – L. Desjobert, "Des Turcs au bagne de Brest", *Cahiers de l'Iroise*, n° 1, 1975, p. 43. – J.-L. Debauve, "Population comparée des bagnes de Brest et de Lorient (an IV-1810)", *Cahiers de l'Iroise*, n° 3, 1963, p. 169. Le bagne de Lorient, créé en l'an III, est réservé aux délits militaires.

5. P. Henwood, *Bagnards à Brest*, *op. cit.*, pp. 86-87. Les Archives du Service historique de la Marine conservent, en sous-série 2O, les registres des bagnards de Brest (1749-1858). L'index alphabétique des "forçats arrivés au bagne de Brest entre juillet 1800 et décembre 1804", rédigé par Jeanne Iréguer (1998), indique la présence de bagnards condamnés dans les départements créés après l'annexion, de 1795 à 1801, des Pays-Bas autrichiens (Deux-Nèthes, Dyle, Escaut, Jemmapes, Lys, Sambre-et-Meuse), de la principauté de Liège (Ourthe), du duché de Luxembourg (Forêts), d'Aix-la-Chapelle (Roer) et de Trèves (Sarre).

6. Les paysans espagnols, envoyés aux bagnes de Brest et de Rochefort lors de l'expédition de 1808 en Espagne, sont libérés à partir de 1811 : CHAN, F16/133 et 496 : fonds des prisons.

7. AM Saint-Brieuc, 4H1.4 : affaires militaires. La détention des Espagnols à la prison de Saint-Brieuc est réglementée par les autorités municipales et préfectorales pour la fabrication de pain, la distribution de couvertures, le logement d'un interprète et d'un aumônier.

8. AM Lamballe, 2H20 : affaires militaires.

9. Le "Répertoire numérique du fonds de la commune de Penhars" (archives municipales de Quimper, 2003) signale le confinement de 800 Espagnols à Penhars en 1814.

10. À la fin de l'Empire, plus de 16 500 prisonniers et officiers autrichiens sont cantonnés à Brest et 4 000 à Pontanézen ; ils sont évacués aux mois d'avril et mai 1814. AM Brest, 2I7.1 : surveillance de la vie politique.

11. CHAN, F14/2151 : fonds des travaux publics.

voulus par Napoléon pour contourner le blocus anglais et approvisionner les arsenaux en eau. À Lorient et à Morlaix, des prisonniers sont employés sur les vaisseaux, tandis que des particuliers sollicitent également cette "force de travail" comme le font, en 1807, les concessionnaires des mines de Poullaouen¹. Quant aux civils anglais, portugais et espagnols, ils ne sont pas à l'abri d'être portés au rang des prisonniers de guerre ; en 1808, le préfet d'Ille-et-Vilaine recommande que "*les Espagnols qui se trouvent en France, sans passeport du ministre et de sa majesté le roi Joseph soient arrêtés, scrupuleusement surveillés, et considérés comme prisonniers de guerre*"². À Morlaix, les femmes et les enfants d'Anglais retenus comme prisonniers de guerre³ viennent s'embarquer pour Plymouth. Les biens des Espagnols et des Anglais⁴ sont d'ailleurs placés sous séquestre, à l'image des propriétés de Fernan Nuñez, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, dans la région de Plouescat et de Landivisiau⁵.

Après la chute de l'Empire, les prisonniers de guerre sont libérés par Louis XVIII. Des colonnes affluent vers les ports pour être rapatriées, tandis que les prisonniers bretons rentrent progressivement en France ; quelques officiers français de marine rentrent à Brest accompagnés d'Anglaises rencontrées durant leur captivité⁶. En 1815, Louis XVIII licencie les régiments étrangers, telle la Légion irlandaise. En nombre limité, quelques soldats de l'Empire et prisonniers de guerre choisissent de s'installer dans les villes bretonnes où les turbulences de la guerre les ont conduits. Cependant, le retour à la paix, marque le début d'une période noire pour la Bretagne ; les ports sont en net déclin, nombre d'industries de l'arrière-pays périclitent et la démographie, malgré les pertes engendrées par la période révolutionnaire et la chouannerie, renoue avec une situation de surpeuplement inhérente à un taux élevé de natalité. En définitive, ce début de XIX^e siècle, où misère et mendicité gagnent les campagnes, ne semble pas réunir en Bretagne de conditions favorables à l'installation des étrangers...

1. CHAN, F9/136 : fonds des affaires militaires.

2. AD 35, 3Z47 : fonds de la sous-préfecture de Redon.

3. CHAN, F7/3311 et 8756 : fonds de la sûreté générale.

4. AD 29, 1Q2651, 2661 et 3127 : séquestre des Anglais de Roscoff. AD 35, 1M92 : séquestre sur les propriétés des Anglais.

5. AD 29, 1Q1091 à 1096, 1456 à 1468 et 2786 : séquestre des biens des Espagnols.

6. AD 29, 3V5 : culte protestant.

4. ARTISANS, REFUGIES ET "GENS DE PASSAGE": LES ETRANGERS DANS LA VILLE OU DANS LE PORT (1815-1850)

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, la Bretagne souffre d'un excédent démographique et l'économie, malgré l'essor timide de l'industrie textile et des forges¹, ne parvient pas à employer une main-d'œuvre pléthorique. Surplus de population et absence de dynamisme économique, doublés d'une crise frumentaire dès 1817, font des campagnes bretonnes des terres génératrices de paupérisation. Selon Guy Haudebourg², quarante mille mendiants résident dans le Finistère en 1830, et autant dans les Côtes-du-Nord ; et comme le souligne Joël Cornette³, les Bretons les plus exposés à la fragilité sociale n'ont d'autre issue, pour "échapper à ce cadre misérable", que de quitter leurs villages. Cet exode se fait dans un premier temps des campagnes vers les villes, puis vers des horizons plus lointains, transformant la Bretagne en terre d'émigration. Dans ce contexte, la place pour l'immigration reste très limitée. Cependant, les départements bretons reflètent, certes en nombre très réduit, la même diversité de populations étrangères que le territoire national, les mêmes catégories de réfugiés et les mêmes mouvements migratoires de l'"intérieur", notamment en provenance d'Auvergne. Par sa position maritime, la Bretagne demeure un espace de passage pour les étrangers et de transit pour les voyageurs où toutes les catégories sociales et de plus en plus de nationalités sont représentées, y compris les populations des colonies⁴. Mais les étrangers, bien que peu nombreux, n'échappent pas plus que les Bretons les plus démunis à la précarité. En 1815, le préfet d'Ille-et-Vilaine constate la présence de "Portugais, Suédois et autres qui se trouvent à Saint-Malo sans moyens de subsistance"⁵. Les rapports de police et les registres de voyageurs signalent parmi les étrangers des populations instables, vivant dans des conditions difficiles, aux frontières de la marginalité, mais qui ne basculent, en définitive, que rarement du côté de la criminalité⁶.

Dans la France de la première moitié du XIX^e siècle, pour la grande majorité de la population, la notion d'"étranger" ne recouvre pas la définition qu'en donne le législateur et encore moins l'acception actuelle. À l'échelon local, l'"étranger" désigne celui qui n'appartient pas au périmètre connu⁷ et au sein même de la Bretagne, les populations des différents "terroirs"

1. J.-Y. Andrieux, *Forges et hauts-fourneaux en Bretagne du XVII^e au XIX^e siècle : Côtes-du-Nord*, Saint-Herblain, éditions CID, 1987.

2. G. Haudebourg, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.

3. Voir le chapitre "Portrait au noir", in : J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., t. II, pp. 225-238.

4. Par exemple : délivrance d'un passeport gratuit de Vannes à Brest à "Titine, dite Augusta, négresse qui serait en surveillance à vie, condamnée en 1836 par la cour d'assises de la Martinique puis acquittée", AM Brest, 112.7. Des natifs de colonies anglaises, hollandaises, espagnoles ou portugaises apparaissent aussi en Bretagne, tel un Mozambicain à Brest en 1845.

5. AD 35, 3Z47.

6. Factum, Alexis Durand (père), *Deux arrêts pour crimes effroyables, [...] 2e arrêt rendu par la Cour d'Assises de Rennes, qui condamne à la peine de mort et aux travaux forcés vingt-huit brigands, qui répandaient la terreur dans le pays, au nombre desquels se trouvent cinq femmes, trois Anglais et deux Italiens*, Amiens, Caron Vitet, sd.

7. Au XIX^e siècle, cet usage du mot "étranger" est également perceptible dans les rapports des administrations locales ; par exemple, lors des conflits du travail où les ouvriers "locaux" réclament le renvoi, sans distinction, des étrangers et des Français non originaires de la région ou de la ville. CHAN, F7/6780 : rassemblement à Rennes d'ouvriers tisserands demandant de l'ouvrage et le renvoi d'étrangers (1831).

peuvent ainsi se percevoir comme étrangères les unes par rapport aux autres ¹. Les relations et représentations engendrées par les mouvements migratoires entre Basse et Haute-Bretagne en témoignent. Gérard Noiriel explique que *"le cadre d'une région dépasse l'horizon local, [...] [qu']il met en contact des individus qui autrefois n'avaient pas de rapports entre eux [...]. C'est au moment même où la Bretagne cesse d'être une entité politique, à partir de la Révolution française, que débutent les discours sur sa spécificité qui deviennent des enjeux de luttes entre des groupes concurrents"* ². Aussi, c'est sur l'ensemble des XIX^e et XX^e siècles que l'évolution des représentations de l'"étranger" en Bretagne mérite d'être appréhendée, à l'aune de la dialectique entre l'expression d'une identité bretonne et l'émergence du sentiment d'appartenance nationale. Comme le souligne Gérard Noiriel, *"pour que l'étrangeté des immigrés apparaisse dans la conscience collective, il fallait que les Français se perçoivent eux-mêmes comme un tout homogène, un collectif"* ³.

La ville : lieu privilégié de résidence et de travail des étrangers et des réfugiés

Durant le premier XIX^e siècle, la majorité des étrangers présents en Bretagne sont des citadins exerçant principalement des activités d'artisanat et de commerce. Britanniques, Suisses, Belges et Hollandais, Allemands, Piémontais et Italiens constituent les groupes dominants. Hormis les Anglais, qui se distinguent par un statut social et une situation matérielle plus élevés ⁴, des "spécialités" professionnelles caractérisent ces populations au même titre que les originaires des différents terroirs français recensés dans l'enceinte urbaine ; chocolatiers et marchands d'allumettes espagnols, tailleurs allemands, plâtriers figuristes italiens... L'exemple des pâtisseries suisses reste l'un des plus emblématiques de la corrélation entre lieux d'origine et savoirs faire. Leur installation en Bretagne ⁵ s'inscrit dans la continuité de filières migratoires anciennes qui touchent aussi la plupart des autres régions de France. En effet, depuis le XVIII^e siècle des pâtisseries et confiseurs suisses, en majorité natifs du canton des Grisons, quittent leur pays pour s'établir à l'étranger. En Bretagne, sous la Monarchie de Juillet, leur présence est significative dans les chefs-lieux de département (Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes) et à Brest, mais aussi dans les villes moyennes (Lannion, Morlaix, Quimperlé...). Les Suisses sont à cet égard représentatifs de l'inscription d'un groupe dans la vie locale des cités bretonnes et de l'entretien de réseaux très actifs avec le pays d'origine : les registres de délivrance de livrets ouvriers font état de jeunes gens des Grisons venant effectuer leur apprentissage chez leurs compatriotes installés en Bretagne ⁶.

1. *"Jusqu'au XIX^e siècle, les classes populaires ne sont pas plus intégrées à la "nation" qu'à la région. Leur univers se limite à leur village et à ses environs"*: G. Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992, p. 48.

2. *Ibid.*, p. 117.

3. *Ibid.*, p. 119.

4. L'installation de propriétaires et de "rentier" anglais dans le Finistère, à Dinan, en pays malouin et à Rennes devient significative dès les années 1820-1830.

5. J.-Y. Carlier, "La Bretagne, terre d'immigration au début du XIX^e siècle : le cas particulier des Suisses des Grisons", *Charpiiana*, 1991, pp. 527-531.

6. AM Brest, 7F3.10.

Dans les années 1820-1850, la Bretagne accueille, comme les autres régions de l'Ouest, des populations réfugiées après l'échec des révolutions nationales (Piémontais, Italiens, Polonais, Allemands) ou lors des troubles qui affectent la péninsule ibérique (libéraux portugais, carlistes espagnols). Ces réfugiés sont d'abord regroupés dans des dépôts spécialement créés pour permettre leur contrôle. En 1829, les réfugiés portugais, au nombre de 633, sont dirigés vers les départements de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine¹, en particulier au château de Fougères. Les années suivantes, avec l'arrivée plus massive d'Espagnols, d'Italiens et de Polonais, les dépôts se font plus nombreux. Selon Patrick Harismendy², Auray, Belle-Île, Lorient et Vannes dans le Morbihan, Dol, Hédé, Fougères et Rennes en Ille-et-Vilaine et Dinan dans les Côtes-du-Nord reçoivent cette affectation. Avec la loi du 21 avril 1832 qui supprime les dépôts, le gouvernement est autorisé à assigner des destinations de résidence aux réfugiés, dans les régions les plus éloignées de leurs pays d'origine³. Les villes de Bretagne reçoivent ainsi un grand nombre de réfugiés provenant des grands dépôts de Moulins, Rodez et Besançon ainsi que des réfugiés "isolés" qui continuent à arriver après 1833⁴. Les articles, ouvrages et mémoires de maîtrise⁵ relatifs à la question des réfugiés en Bretagne de la Restauration à la Seconde République sont assez nombreux et donnent des éléments précis sur les effectifs, la répartition géographique et les itinéraires professionnels des réfugiés, mais aussi sur leurs conditions d'accueil et sur les représentations dont ils sont l'objet. Par ailleurs, les archives nationales, départementales, communales et hospitalières⁶ présentent des sources abondantes sur ce sujet⁷. D'une part parce que ces populations sont soumises à un contrôle régulier des ministères, des préfectures et des municipalités pour leurs affectations, leurs déplacements, les subsides accordés aux plus nécessiteux, et d'autre part parce que des administrations, tels les Ponts et Chaussées pour les Polonais, ont employé des réfugiés, constituant ainsi des dossiers personnels. Enfin, des sources imprimées, relevant du domaine de la littérature, du libelle ou de la pétition, permettent de compléter ce corpus⁸.

1. J.-F. Tanguy, "Les Réfugiés portugais dans l'Ouest (1829-1834) : l'émigration politique d'une élite", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, t. 19, n° 4, 2002, p. 60.

2. P. Harismendy, "Les Réfugiés politiques en Bretagne (1830-1848)", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, t. 19, n° 4, 2002, p. 43.

3. C. Mondonico, *L'Asile politique sous la Monarchie de Juillet. Les réfugiés étrangers en France de 1830 à 1848*, thèse, Paris, EHESS, 1995, dactyl.

4. Parmi les multiples itinéraires qui conduisent des réfugiés isolés en Bretagne, signalons celui de Jacob Winschalt : "a servi en Pologne dans un régiment de chasseurs à pied ; resté en Prusse puis en Allemagne jusqu'en 1832, il passe en Belgique où il s'engage pour le Portugal dans les volontaires de Catalogne. Licencié en 1838, il entre en France et s'engage à Pau dans la Légion étrangère. Congédié en 1841, il arrive à Brest le 8 mars 1842, travaille aux fortifications et demeure dans une ferme de Lambézellec". AM Brest 112.7.

5. Voir les références citées en bibliographie. – En regard des fortes mobilités qui caractérisent ces réfugiés, les études réalisées à l'échelon national ou en d'autres régions constituent également une source d'information. D'autre part, la Bibliothèque polonaise de Paris conserve des sources spécifiques sur la grande émigration de 1830.

6. Par exemple, dans les années 1830-1840, les registres de malades entrés à l'hôpital Saint-Yves et Hôtel-Dieu de Rennes font mention de réfugiés espagnols et polonais admis aux soins (AD 35, H dépôt 2, 1Q).

7. Sur les sources relatives aux réfugiés polonais, voir : Ghislain Brunel, *Les sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les archives françaises*, Paris, Direction des Archives de France, 2003.

8. Citons entre autres : P. Loysel, *Au profit des réfugiés espagnols. Aux Bretons*, Rennes, impr. de Caila, 5 février 1840. – *Loterie de bienfaisance pour les Espagnols réfugiés*, Rennes, 1841. – *Espagnols réfugiés*, Rennes, 5 août 1842. – *Feuille d'annonces, littéraire, agricole, industrielle, commerciale des Côtes-du-Nord*, n° 1-561, 1829-1839, Saint-Brieuc (les n° 114, 238, 345 et 348 "sont consacrés aux événements de Pologne, à la constitution d'un Comité de soutien", cité par G. Brunel, *Les Sources de l'histoire de la Pologne*, op. cit. p. 406).

Le port : des étrangers en mouvement entre univers carcéral, espace de négoce et monde ouvrier émergeant

Les présences étrangères dans le port de Brest pendant la première moitié du XIX^e siècle restent pour l'essentiel liées à l'univers carcéral¹. La première de ces présences est constituée par les condamnés étrangers qui représentent 4 % de la population du bagne et des prisons en 1836² et au rang desquels figurent des prisonniers passés à la postérité : Amboise, "roi du bagne" magnifié par Gustave Flaubert dans son *Voyage en Bretagne*³, ou Bou Maza, "détenu hors-ligne" en 1848⁴. La deuxième présence est alimentée par des gens de passage, arrivés par la mer, auxquels est proposé – ou imposé –, en guise de secours, un hébergement provisoire dans le périmètre du bagne. Par exemple, en 1823, pendant l'Expédition d'Espagne⁵, deux navires espagnols, *La Nueva Velox Mariana* et *Le Neptune*, placés sous séquestre, stationnent en rade de Brest durant six mois. L'intendant de la marine propose "de transférer les marins au bagne de La Cayenne", à Recouvrance, et de "maintenir à bord les passagers qui ne peuvent être admis à l'hôpital, ni considérés comme prisonniers de guerre"⁶. Quelques années plus tard, trente-deux Espagnols, accusés de piraterie puis acquittés par le tribunal maritime, sont temporairement logés à La Cayenne⁷. La troisième présence correspond aux gardes-chiourme, profession jouissant d'une mauvaise réputation aux yeux des Brestois, et qu'occupent quelques étrangers, notamment des ressortissants des États allemands.

Lorient, de son côté, poursuit son rêve de porte de l'Europe vers l'Amérique, en vain : en 1840, la chambre de commerce de la ville présente un projet de port transatlantique que le ministère de la Marine ne retient pas⁸. Si le port du Morbihan apparaît comme l'une des villes de Bretagne où l'immigration – en provenance des départements voisins ou plus lointains – est la plus forte, Claude Nières précise qu'il s'agit "d'une immigration passive [...], résultat d'affectation pour les hommes de troupes ou de mutation pour les fonctionnaires"⁹. Mais la ville compte très peu d'étrangers, alors que plus au Sud, en Loire-Inférieure, l'établissement d'Indret¹⁰, dépendant de

1. Les étrangers résidant à Brest travaillent dans la ville et ses faubourgs, mais participent finalement peu à l'activité portuaire, à l'exception de quelques individus qui y font carrière : Genesio Enrici Bajon, piémontais, né à Corio (Piémont) en 1789, naturalisé en 1836 et décoré de la Légion d'honneur (AD 29, 4 M 83. CHAN, BB11/398/1 et L0898062). Son fils, Henri-Prospér, né en 1832 à Brest, devient enseignant à l'école de Marine.

2. P. Henwood, *Bagnards à Brest*, *op. cit.*

3. Amboise, dit John, né à Sainte-Lucie (Antilles anglaises), "nègre libre arrivé à Brest en 1838". Gustave Flaubert le décrit en ces termes : "un magnifique nègre de six pieds de haut... Roi du bagne de par le droit du muscle, on le redoute, on l'admire". Informations extraites de : Philippe Henwood, *Bagnards à Brest*, *op. cit.*

4. AM Brest 2I7.1. Voir aussi : CHAN, C929 à 942 : le Conseil du gouvernement provisoire autorise le ministre de la Guerre à faire transférer Bou Maza de l'hôpital de Brest au fort de Ham (26 mars 1848).

5. T. Lefebvre, *La Fin de la guerre d'Espagne et l'impression en Bretagne (octobre-décembre 1823)*, Châteaulin, impr. de Le Goff, sd.

6. Service historique de la Marine à Brest, 1A198 : correspondance de l'intendant de la Marine.

7. AM Brest, 1I2.7.

8. C. Nières (dir.), *Histoire de Lorient*, *op. cit.*, p.171.

9. *Ibid.*, p. 198. Claude Nières relève que "plus de 50 % des conjoints qui se marient et qui sont domiciliés dans la ville ne sont pas de Lorient. Près de 20 % des décès entre 1836 et 1852 sont dits étrangers à la ville par les rédacteurs du recensement".

10. Dès le XVIII^e siècle, la manufacture d'Indret fabrique des canons sous la direction de William Wilkinson, ingénieur anglais, inventeur d'un nouveau type de four. Informations extraites de : Paul Coat, *Les Arsenaux de la Marine de 1631 à nos jours*, Brest-Paris, Editions de la Cité, 1982.

l'arrondissement maritime et de l'arsenal de Lorient, enregistre un taux d'ouvriers étrangers proche de 4 %¹, sans compter les populations des colonies².

Si Brest et Lorient, avec la présence du personnel de la Marine et des arsenaux, constituent en Bretagne des "enclaves françaises"³, Saint-Malo, sous la devise "*ni Breton ni Français, Malouin suis*", s'imaginer et cultiver un esprit d'"insularité" auquel ne doivent pas rester insensibles les Britanniques déjà bien implantés dans la cité malouine et dans ses voisines Saint-Servan et Paramé.

Le port est un univers de marins et de négociants auquel les étrangers prennent part durant les premières années du XIX^e siècle, en particulier les Irlandais et les Scandinaves. Les Irlandais connaissent des destins et des situations sociales très différentes. À Morlaix, par exemple, la famille de Jean Swiney, négociant et propriétaire du château de Guerrand, donne un député au Finistère⁴, tandis que la famille Gibbons, réfugiée, se retrouve dans une position précaire après que le père ait embarqué au Havre comme second capitaine sur une baleinière en partance pour les mers du Sud⁵. Dans la tradition des relations commerciales établies depuis le XVII^e entre les ports finistériens et la Scandinavie autour du commerce de la roque, des Norvégiens s'établissent à Douarnenez et à Quimper, dès les années 1830⁶. Originaires de Bergen, ils exercent comme agents d'affaires et négociants. Une agence consulaire est même ouverte à Quimper et d'autres familles émigrent de Norvège vers la Cornouaille. Dans les autres ports bretons, quelques officiers des marines marchandes suédoise et danoise élisent domicile.

Le port est aussi un point d'escale, et pour les étrangers un soupire entre émigration et immigration. Les registres de contrôle des passeports délivrés dans les ports bretons témoignent de l'intensification du mouvement des voyageurs à partir des années 1820. Nombre de villes côtières bretonnes ont connu une reconversion dans l'activité de cabotage, faisant aussi la liaison avec les têtes de lignes de navigation qui desservent les ports plus importants. Saint-Malo est en liaison régulière avec les îles anglo-normandes ; le bateau à vapeur met les ports de Morlaix et du Léguer à Lannion, en relation avec l'Angleterre, *via* Le Havre. À Morlaix, des passagers viennent même de Brest par voitures pour embarquer. À Lannion, par exemple, les registres de passeports des voyageurs révèlent, à côté des propriétaires anglais installés dans la région et des commerçants de Jersey et Guernesey, des négociants venant d'Angleterre et rentrant, *via* Bordeaux, dans leur pays, en Sicile, en Espagne, au Portugal, au Brésil ou en Colombie⁷...

1. Les archives du personnel de l'établissement d'Indret, conservées au Service historique de la Marine à Lorient indiquent la présence d'Allemands, d'Anglais, de Belges, d'Espagnols, de Hollandais, de Lithuaniens, de Polonais, de Sardes et Piémontais, de Suédois et de Suisses. La plupart de ces étrangers sont ajusteurs, tourneurs, forgerons ou manœuvres ; quelques uns sont écrivains de la marine. L'établissement emploie aussi des "mulâtres" de Gorée et de Saint-Louis du Sénégal. SHM Lorient, 1V4/3 à 24. Une analyse précise des itinéraires de ces employés permettrait de préciser dans quelle mesure certains ont pu transiter par Lorient.

2. CAOM, FM SG Sénégal et dépendances.

3. Pour reprendre l'expression utilisée par C. Bougeard, *La Bretagne d'une guerre à l'autre : 1914-1918*, Paris, J.-P. Gisserot, 1999.

4. J. Swiney, né en 1776 à Cork (Irlande), naturalisé français (AD 29, 4M83 et CHAN BB11/138/1). Gustave Swiney (Bordeaux 1808-Plouégat-Guerrand 1888), député du Finistère.

5. SHM à Brest, 2A300 et CHANBB11/97/2.

6. G. Le Corre, "Le Commerce de la roque entre Bergen et Douarnenez", *op. cit.*

7. AD 22, 3Z69.

Audierne, Le Conquet, Roscoff, Perros-Guirec ou Cancale connaissent aussi une augmentation du nombre de voyageurs étrangers.

Le port est enfin le lieu de surveillance et de contrôle par excellence. Surveillance d'abord, de la part des autorités, des mouvements de voyageurs et de navires, en particulier des entrées et sorties d'étrangers¹ ; surveillance sanitaire, ensuite, avec les risques d'épidémie² que la police maritime tente de prévenir par les mises en quarantaine, l'instauration de périmètres de cantonnement ou les projets de lazarets comme à Saint-Malo, Saint-Servan, Cancale, Lorient et Brest³. Surveillance, enfin, des tensions qui, partant des quais, menacent de refluer vers la ville et ses quartiers plus "paisibles" ou qui risquent de peser sur les relations diplomatiques entre États lorsqu'elles se portent contre un vaisseau battant pavillon étranger⁴.

Ainsi, les espaces citadins et portuaires restent en Bretagne les lieux privilégiés de séjour ou d'installation des étrangers, même si, par "osmose territoriale", certaines communes rurales situées en périphérie des villes accueillent déjà quelques étrangers. Alors que le mouvement des étrangers dans les ports bretons s'intensifie en ce milieu de XIX^e siècle et atteint des niveaux inégalés en ce qui concerne les populations civiles circulant librement, la Bretagne assiste à une certaine sédentarisation des étrangers présents dans l'espace urbain. En témoignent, entre autres, les naturalisations. Selon les dossiers répertoriés dans la base "NAT" du Centre historique des archives nationales⁵, les admissions à domicile et naturalisations intervenues de 1814 à 1851 représentent, pour l'ensemble des quatre départements de la région, un peu moins de 300 dossiers, dont 40 % pour le Finistère, 24 % pour le Morbihan, 21 % pour l'Ille-et-Vilaine et 15 % pour les Côtes-du-Nord. Les nationalités les plus représentées sont les Allemands et Prussiens, les Belges et Hollandais, les Suisses, les Italiens et Sardes, dans des proportions à peu près équivalentes ; ces groupes sont suivis par les Britanniques, les Espagnols et les Polonais. Ces naturalisations concernent des populations implantées dans les villes et dans les ports : artisans ou commerçants, employés ou officiers de l'État : travaux publics, douanes, contributions directes, marine, gendarmerie...

1. Par exemple, en 1829, le service de surveillance des étrangers de la sûreté générale invite les préfets maritimes de Cherbourg, de Brest et de Lorient à empêcher le départ vers la colonie de Saint-Pierre-et-Miquelon des personnes sans ressources : CAOM, FM SG Saint-Pierre-et-Miquelon.

2. Les ports de Lorient et de Brest, en raison de la présence des bagnes et des arsenaux, font office de "laboratoire", comme Marseille et Toulon en Méditerranée, pour l'observation des maladies. En témoignent par exemple les thèses de médecine sur l'épidémie de choléra-morbus asiatique à Brest en 1849 ou sur les maladies les plus fréquentes au quartier d'artillerie de la Marine et des colonies à Lorient.

3. Les documents sur la police sanitaire maritime sont conservés en sous-série 5M des archives départementales.

4. À l'automne 1848, des émeutes éclatent à Saint-Malo, Saint-Servan, et Lannion pour empêcher l'embarquement de pommes de terre sur des bateaux anglais et prussiens : CHAN, BB18/1467 et 1469.

5. <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/arn/> (sous réserve que les dossiers enregistrés dans la base représentent l'ensemble des naturalisations et admissions à domicile intervenues).

**5. APPROCHE HISTORIQUE DE L'IMMIGRATION EN BRETAGNE APRES 1850 :
PREMIERES IMMIGRATIONS "INDUSTRIELLES" ET ATTRAIT DE LA BRETAGNE
POUR LES ARTISTES ETRANGERS**

**1851-1913 : le temps des premières immigrations "industrielles",
des artistes et de la villégiature**

*Recensement général de la population en 1851*¹

	Population totale	Français (dont naturalisés)	Étrangers	% d'étrangers dans la population totale (arrondi)
Côtes-du-Nord	632 613	632 109 (29)	504	0,08
Finistère	617 710	617 178 (67)	532	0,09
Ille-et-Vilaine	574 618	573 960 (32)	658	0,11
Morbihan	478 172	477 997 (14)	175	0,03
Total Bretagne	2 303 113	2 301 244 (142)	1 869	0,08
France entière	35 781 628	35 402 339(13525)	379 289	1,06

Avec moins de 2 000 personnes recensées, constituant seulement 0,08 % de la population totale, la Bretagne compte peu d'étrangers y résidant durablement. D'autre part, les étrangers comptabilisés en Bretagne ne représentent que 0,5 % des étrangers présents en France à la même date, alors que la population totale des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan constitue 6,5 % de la population totale de la France !

La présence des étrangers reste encore circonscrite au monde des villes. Par exemple, dans le Finistère², dans la décennie 1850, 90 % des étrangers vivent à Brest, Lambézellec, Landerneau-Pencran, Morlaix, Quimper, Quimperlé. Ce sont des Britanniques à près de 70 %, des Suisses à hauteur de 15 %, des Allemands, Belges et Italiens pour 10 %. Cependant, la Haute-Bretagne connaît déjà une pénétration dans les arrondissements ruraux, notamment le département d'Ille-et-Vilaine : Le sous-préfet de Redon écrit en 1854 : "*pour les divers corps de métiers, nous avons à peine 25 ouvriers étrangers dans le canton*"³.

Les années 1850-1860 sont marquées en Bretagne par le développement du chemin de fer qui atteint Rennes en 1857 et Brest en 1865, facilitant les déplacements et les migrations⁴. Avec la mécanisation de l'industrie, des étrangers sont sollicités, dans les petits centres industriels qui se développent en Bretagne, pour conduire les machines, mener les travaux ou former une main-

1. Ministère du Commerce, *Statistique générale de la France*, Paris, impr. Impériale, 1856.

2. Recensement effectué en exécution de l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 1851 prescrivant les mesures de surveillance des étrangers résidant dans le département, *Bulletin administratif*, n° 1118.

3. AD 35, 3Z46.

4. À la différence de la situation que connaissent d'autres régions de France, peu d'étrangers semblent travailler à la construction des lignes du chemin de fer breton ; par exemple, dans le Finistère, l'enquête sur les ouvriers italiens employés sur les chantiers de travaux publics en 1881 n'en mentionne qu'un sur la ligne de Concarneau à Rosporden. AD 29, 10M16.

d'œuvre bretonne peu rompue à ces techniques. Des contremaîtres écossais sont recrutés dès les années 1840 à Landerneau par l'industrie linière ¹. Des investisseurs étrangers prennent également part au processus de modernisation de la Bretagne : John Morley Burnett Stears, industriel écossais naturalisé français, né à Brest, concessionnaire en 1841 de l'éclairage de Brest ² fait construire l'usine à gaz de la ville dans la commune voisine de Saint-Marc.

Ces initiatives industrielles amènent, pour la première fois en Bretagne, des ouvriers étrangers en grand nombre. L'industrie linière de Landerneau emploie dans les années 1846-1853 près de 300 Britanniques, essentiellement des Écossais recrutés par le directeur de la filature, lui-même écossais d'origine. Ces ouvriers et ouvrières, fileurs ou peigneurs, logent avec leur famille à Landerneau au "*village des Écossais*" ou à Pencran. Une société de secours mutuels est créée entre ces ouvriers ; un pasteur presbytérien, Charles Frazer, est "*envoyé par la Société de l'église d'Écosse pour servir d'aumônier à ces ouvriers et d'instituteur pour l'enseignement religieux et moral de leurs enfants*" ³. Dans les Côtes-du-Nord, une expérience du même ordre est réalisée en 1865-1873 avec des mineurs anglais au gisement de plomb argentifère de Trémuson ⁴. Dans les monts d'Arrée, les mines de Huelgoat, Poullaouen et LocMaria ⁵, déjà exploitées par un ingénieur et des ouvriers allemands au XVIII^e siècle, font une nouvelle fois appel aux maîtres mineurs et ingénieurs allemands ⁶, tandis que des étudiants de l'École des mines de Paris viennent y effectuer leur stage. Dans les années 1860, James Ladame ⁷, ingénieur suisse, devient sous-directeur de la mine de LocMaria-Berrien ⁸ qui ferme définitivement en 1868.

Le savoir-faire des étrangers en Bretagne s'exprime aussi dans le domaine du bâtiment, avec les plâtriers et mosaïstes italiens, ou du bois, avec les ébénistes allemands. Parmi eux, Charles Brevini père ⁹ qui s'installe comme entrepreneur de maçonnerie et plâtres à Quimperlé ; en 1856, il réalise les voûtes du couvent des Ursulines et, en 1886, Charles Brevini fils restaure la ferme de Kerdaniel, deux sites aujourd'hui inscrits à l'Inventaire des monuments historiques ¹⁰. Autre itinéraire, celui de Jules Heyer ¹¹, facteur d'orgues originaire de Silésie, ayant immigré à Quimper dans les années 1840. Dès 1847, Heyer participe, sous la direction de Cavaillé-Coll, à la restauration de l'orgue de la cathédrale de Quimper avant d'ouvrir son propre atelier dans lequel il

1. Y. Blavier, *La Société linière du Finistère, ouvriers et entrepreneurs à Landerneau au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

2. AM Brest, 1O9.3.

3. AD 29, 4M83.

4. C. Nières (dir.), *Histoire de Saint-Briec et du pays briochin*, Toulouse, Privat, 1991, p. 218.

5. J. Monot, *L'Ancienne mine de plomb de Locmaria-Berrein Huelgoat : regard sur l'ancienne mine de Poullaouen*, sl, ASAM, 1998. – Louis Aguilon, *Notice historique sur l'École des mines de Paris*, 1889.

6. AD 29, 4M83.

7. J. Ladame (1823-1908), auteur d'ouvrages sur le Canal de Suez, les chemins de fer européens et le percement du tunnel du Simplon.

8. AD 29 4M83.

9. *Idem*.

10. *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France* (www.culture.fr).

11. AD 29, 4M83. – É. Tristan, "Jules Heyer, facteur d'orgues, de la Silésie au Trégor", *Trégor, Mémoire vivante*, n° 9. – "Un facteur d'orgue prussien installé à Quimper", plaquette éditée par l'Association Les Amis de l'orgue de Plougastou. – *Magazine d'information de la commune de Plougastel-Daoulas*, n° 9, juillet 2004.

emploi d'autres Allemands. La fabrique de Jules Heyer œuvre alors à la construction ou à la restauration d'orgues dans toute la Bretagne ¹.

La Guerre de Crimée mène dans la région quelques prisonniers de guerre, qui sont employés aux travaux agricoles dans les Côtes-du-Nord, et celle de 1870 conduit à l'internement en Bretagne de prisonniers de guerre allemands, notamment à Belle-Île ². Mais la guerre de 1870 – avec ses migrations de "l'intérieur" – a aussi des répercussions sur l'économie bretonne. Des Alsaciens repliés viennent en effet y installer leurs usines : l'entreprise Bullier et Pitet fait de Saint-Brieuc "*la capitale européenne de la broserie avec Nuremberg*" ³ pendant que le choix du ministère de la Guerre d'installer les casernes d'Alsace-Lorraine à Vannes transforme la ville en centre de garnisons de premier plan ⁴.

Dans les ports, le chassé-croisé des voyageurs s'intensifie. L'émigration des jeunes Bretons est évaluée par Christian Bougeard à 400 000 personnes de 1851 à 1911 ⁵, auxquelles s'ajoutent les migrants saisonniers vers Jersey, l'Angleterre ⁶, la vallée de la Loire... Mais les ports bretons deviennent aussi des lieux de départ pour des étrangers qui cherchent à émigrer vers l'autre côté de la Manche ou de l'Atlantique. Des instructions sont d'ailleurs données aux préfets et à la police maritime afin de renforcer la surveillance des étrangers susceptibles de s'embarquer à destination de l'Amérique. Les demandes de "passage" présentées à partir des années 1860 par des étrangers augmentent au rythme des départs des Européens vers Ellis-Island. Mais les ports bretons assistent aussi à une internationalisation des entrées. En 1857, Six Chinois, arrêtés à Sainte-Hélène par la Marine et accusés de piraterie, sont mis aux mains de la justice à Brest ⁷. En 1875, ce sont des marins chinois faisant partie de l'équipage du brick français *HL* qui sont conduits dans le Finistère ⁸. Dans le port de Brest débarquent des soldats étrangers de l'Armée française d'occupation du Mexique, des zouaves pontificaux recrutés au Canada, des Italiens de retour des États-Unis, des prisonniers étrangers et coloniaux rapatriés de Nouvelle-Calédonie et de Cayenne... Les Paquebots transatlantiques du Havre à New York font escale à Brest jusqu'en 1874 ⁹ : en 1868, sur 367 passagers ayant pris place à bord du *Ville de Paris* au départ des pontons de l'Hudson, 144

1. Chapelle Saint-Athanase de l'hôpital de Gourmelen (1850), église de Lannilis (1851), maison Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon (1852), églises de Crozon (1857), d'Auray (1860), de Prat (1866), de Rumengol (1876), du Faou (1876), de Pleyben (1877), de Lannion (1876-1877), de Saint-Thégonnec, de Brélévenez...

2. AD 56, 1J676.

3. C. Bougeard, "D'une bourgade endormie à une ville en plein essor", in : C. Nières, *Histoire de Saint-Brieuc...*, op. cit., p. 202.

4. J.-P. Legay (dir.), *Histoire de Vannes et de sa région*, Toulouse, Privat, 1988, p. 217.

5. C. Bougeard, *La Bretagne d'une guerre à l'autre, 1914-1945*, op. cit., pp. 7-8.

6. Par exemple, chaque saison, entre 1830 et 1930, les "Johnnies" de Roscoff sillonnent l'Angleterre pour vendre les oignons roses au porte-à-porte : François Guivarch, *Les Johnnies de Roscoff*, Quimper, Nature et Bretagne, 1979. Y.- M. Rudel, *Johnny de Roscoff*, Paris, Librairie celtique, 1945.

7. L'affaire, envoyée devant la Chambre d'accusation de Rennes, se termine par un non-lieu. Les Chinois sont maintenus administrativement en prison à Brest "*avec tous les égards et les ménagements possibles*". En décembre, ils sont embarqués sur *La Nièvre* à destination de la Martinique, sur instruction du ministère de l'Intérieur. Le sous-préfet écrit : "*ces étrangers étaient littéralement sans vêtements et je ne pouvais les laisser partir avec les bardes appartenant au vestiaire de la prison. J'ai cru devoir prendre sur moi de les faire habiller*" (1857). AD 29 4M83.

8. CHAN, F17/4058 : École des langues orientales vivantes.

9. AM Brest 3O4.1.

débarquent à Brest parmi lesquels l'ancien maire de New York¹. D'autres ports, de moindre importance, se lancent dans l'aventure des lignes transnationales : en 1906, un service mixte de transport par bateau de personnes et de marchandises est inauguré entre Plymouth et Plougastel². Mais les déplacements s'intensifient aussi sur la terre ferme : Allemands vendant des fleurs artificielles en papier dans les villes du littoral³, acrobates arabes donnant un spectacle d'exercices à Rennes auquel assistait "une foule considérable"⁴, cirques, musiciens et chanteurs ambulants venant d'Europe, d'Amérique ou d'Afrique du Nord⁵, maquignons allemands aux foires de Plouvorn⁶ ou plus tard "zoos humains"⁷ exhibés dans le cadre de la propagande coloniale en métropole. Les registres d'Écrou indiquent aussi la recrudescence de mineurs ou de jeunes adultes, anglais, suisses ou encore belges arrêtés pour vagabondage ou mendicité⁸. Les dossiers de délivrance des carnets anthropométriques attestent, dès les années 1900, d'une présence assidue en Bretagne de colporteurs kabyles originaires des douars de la région de Fort-National que l'on retrouve aussi bien à Rennes et Fougères que dans le Finistère⁹. Désormais, le passage d'étrangers ne se limite plus aux grandes villes et aux zones côtières, mais pénètre aussi la Bretagne de l'intérieur.

Depuis le début du XIX^e siècle, l'immigration de Britanniques et de Suisses favorise la structuration d'églises protestantes (méthodistes, calvinistes...) et anglicanes dans le ressort des consistoires de Brest et de Nantes (Finistère, Lannion, Dinan, région malouine, Rennes et Lorient)¹⁰. Les dossiers conservés en série V des archives départementales¹¹ renseignent sur l'organisation du culte, sur le nombre de fidèles, sur les craintes des autorités en matière de prosélytisme, sur la construction de temples et sur les pasteurs, tels James Williams, à Quimper, John Jenkins à Morlaix, Robert Thompson et Charles Frazer à Landerneau ou William Money à

1. AD 29, 4M83.

2. AM Brest 3O4.1.

3. Le préfet les engage "à ne pas séjourner plus longtemps à Brest, ville fortifiée et grand arsenal militaire" et ajoute : "ils n'ont pas paru blessés par cette mesure qui leur permettait de continuer leur industrie dans tout le reste du département et se sont immédiatement dirigés sur Quimper" (1859). AD 29 4M83.

4. AD 35, 4M37 : rapport du commissaire central de la ville de Rennes (juin 1856).

5. Certains de ces cirques peuvent rester plusieurs mois en Bretagne, circulant d'une ville à l'autre. Les archives municipales de Brest et de Saint-Brieuc conservent de très riches collections sur ce sujet. En 1874, témoignant du nombre de spectacles qui circulent en Bretagne, la Compagnie arabe de la troupe Beni Zoug Zoug s'adresse aux Bretons en ces termes : "le public est prié de ne pas confondre cette célèbre et nombreuse compagnie avec les petites troupes arabes qui ont parcouru dernièrement la Bretagne". AM Brest 1I9.4.

6. Archives du Ministère des Affaires étrangères, Correspondance, 1814-1896, Allemagne.

7. Philippe David, "Les Villages noirs aux expositions de Brest de 1901, 1913 et 1928 en histoire et en images", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1998, pp. 49-59.

8. AD 29, 2Y*512 : registre d'écrou de la prison de Morlaix.

9. Le commissaire de police de Pont-l'Abbé dit à leur sujet en 1912 : "le canton est souvent parcouru par des Algériens exerçant la profession de colporteurs ; ces derniers, par groupes de trois à quatre au maximum, cherchent à écouler de la bijouterie fantaisie, des descentes de lits, tapis de table et autres menus objets. Ils séjournent au plus quatre à cinq jours dans la même localité. Ils reçoivent un assez bon accueil de la population avec laquelle ils ne se lient jamais. Durant l'année, il est passé à Pont-l'Abbé une dizaine provenant tous de Fort-National". AD 29, 10M16 et AD 35, 4M143 et suivants.

10. Les protestants en Bretagne sont essentiellement britanniques (90 %) et suisses : Hervé Di Nocera, "Le protestantisme en Haute-Bretagne au XIX^e siècle", mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 1986.

11. AD 22, V3758 à 3765, AD 29, 3V5 à 8 et AD 35, 3V1 à 6 et 7V37. Voir aussi les archives notariales, par exemple : AD 35, 4E7/134 : Hippolyte Gilbert, notaire à Saint-Servan.

Saint-Servan¹. Un autre aspect de la présence britannique en Bretagne concerne l'essor de la villégiature, en particulier sur la Côte d'Émeraude qui attire dès le Second Empire une population cosmopolite² : Américains, Russes, Ottomans... Dinard, Cancale, Saint-Lunaire, Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé deviennent des lieux de séjour prisés par les familles royales et princières, les hommes politiques, les hommes de lettres et artistes de toutes nationalités. Par exemple, le comte Rochaid Dahdah, libanais installé à Dinard, devient le premier propriétaire de la station³ tandis que Lawrence d'Arabie y passe son enfance de 1891 à 1894. À la Belle Époque, l'essor de la villégiature et des stations balnéaires conduit les autorités préfectorales et municipales à imposer une surveillance policière spécifique et, avec la recrudescence de la spéculation immobilière, une plus stricte réglementation⁴. L'effervescence de cet univers mondain amène aussi de nombreux étrangers à venir travailler sur la côte comme employés d'hôtels, de restaurants, de casinos et comme chauffeurs, nurses ou personnels de maison. Par ailleurs, des musiciens étrangers sont engagés pour la saison dans les stations : par exemple, en 1895, l'orchestre napolitain au casino de Dinard est composé d'un chef de troupe napolitain et de quatre Berlinois⁵. Enfin, la "colonie" Britannique favorise le développement du sport moderne en Bretagne. Les Anglais fondent à Dinard le premier club de Tennis de France et l'équipe de football de Saint-Servan ; à Rennes des étudiants anglais sont à l'origine de la création du Stade Rennais⁶ et à Saint-Brieuc, ce sont des étudiants de Jersey qui introduisent la pratique du football⁷.

1. James Williams, *La Basse-Bretagne et le pays de Galles, quelques paroles simples et véridiques adressées à M. le comte Hersart de La Villemarqué...* par J. Williams... Deux entretiens entre un prêtre breton et un Gallois, Paris, C. Meyruéis, 1860, in-18, 124 p. – Robert Thompson, *The Atonement of Christ the believer's Passover, and the heart-preparation with which it should be commemorated ; a sermon preached in the Scotch church, "Filature de lin, Landerneau", on Sabbath 4th Dec. 1864, by Rev. Robert Thompson*, Landerneau, P.-B. Desmoulin fils, 1865, in-8°, 14 p. – John Jenkins, *An A B K pe kenteliou bér hak eas evit deski lenn brezonek en nebendik amzer, komposet gant J. Jenkins*, Montroulez, A.-L.-M. Ledan, 1835 et *Moues ar c'bristen, himnon ha canticou a gelen-vad hag a veuleudi da zoue*, Brest, J.-P. Gadreau, 1871.

2. *The Dinan Week*, périodique, Dinan, 1875. – *La Gazette de Paramé : guide des étrangers à Paramé, Saint-Malo, Saint-Servan, Dinard, Saint-Énogat, Saint-Lunaire, Dinan, Jersey... paraissant tous les jeudis*, Paramé, 1885. – *Liste des étrangers arrivés à Saint-Malo, Saint-Servan, Paramé, Dinard et la région*, périodique, Saint-Malo, 1898. – *The Breton Briton*, puis *The Breton Briton and Normandy gazette*, hebdomadaire en anglais, Dinard, mars 1904-septembre 1906. – *Dinard Season, liste officielle des étrangers...*, Dinard, sd. – *Dinard Life, A Season Society journal*, Dinard, 1908.

3. Sur Rochaid Dahdah (Aramûn, Liban 1813-Paris 1889), voir AD 35, 2O94/1 et Abdallah Naaman, *Histoire des Orientaux de France du 1er au XX^e siècle*, Paris, ellipses, 2004, pp. 288-292. Voir aussi AD 35 2 O 94/1.

4. Arrêté du maire de Paramé sur la réglementation de la profession des agents de location : "considérant qu'en raison du nombre toujours croissant des étrangers à la recherche d'hôtels ou de villas à louer, il se crée depuis quelques années en dehors des bureaux de location régulièrement autorisés une catégorie d'intermédiaires entre les propriétaires de villas ou maître d'hôtels et les étrangers et que ceux-ci ont souvent à se plaindre", AD 35, 2O214/3.

5. AD 35, 4 M 76.

6. Dans les années 1900, le capitaine et entraîneur du Stade Rennais est le Gallois, Griffith. Information extraite de : www.staderennais.com.

7. Claude Geslin et Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e République*, Éditions Ouest-France Université, 2005, p. 318. – Voir aussi : Charles Chassé, "Le Bretagne vue, entre 1874 et 1878, par le dessinateur anglais Caldecott", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1960, pp. 141-146. – Fr. Gourvil, "La Table d'hôte, les denrées du Pays et le Barzaz-Breiz appréciés par un voyageur anglais", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1965, pp. 183-185. – Guy Jadé, "Le Poète russe Blok à l'Aberwra'h en 1911", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1970, pp. 167-172. – Jacques Gury, "Un maître anglais face à l'Iroise", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1998, pp. 2-6.

"Une impression de charme indicible" ¹ : artistes, voyageurs et écrivains en Bretagne

Dès les années 1820-1830, la Bretagne connaît une affluence de voyageurs, écrivains et artistes étrangers à la recherche d'un "exotisme", particulièrement en Basse-Bretagne où "*l'usage du Breton et la variété des costumes locaux ajoutent encore à l'insolite et au dépaysement*" ². Leurs récits, œuvres et chroniques sont à la fois un regard porté sur la société bretonne ³ et une source d'information sur le séjour, l'installation ou la vie des étrangers dans la région. Les parcours sont aussi nombreux que variés et les exemples qui suivent ne constituent qu'un simple échantillon. Henri-Daniel Nether, originaire de Varsovie, décore le théâtre de Saint-Brieuc en 1810-1811 ⁴. George Edmonds séjourne à Saint-Pol-de-Léon, d'où il correspond avec le *Morning Chronicle* de Londres ⁵. Thomas Trollope, ramène de France *Summer in Brittany* ⁶ et Sir Samuel Ferguson, poète irlandais, *Adieu to Brittany* ⁷. Alfred Provis ⁸ s'installe dans la région de Saint-Pol pour y peindre des intérieurs dans les années 1860. Denys et Eugène Bühler, paysagistes d'origine suisse, dessinent et aménagent les parcs du Thabor et Oberthür à Rennes, du château de Combourg, du domaine de Kerguéhennec (Finistère) et du manoir du Pérennou à Ploumelin (Finistère). Bien sûr "l'École de Pont-Aven" ⁹ compte dans ses rangs de nombreux étrangers : Jens Ferdinand Willumsen ¹⁰, danois, Thomas Alexander Harrison et son frère Birge Lowell Harrison, américains ou Amélie Lundhal et Hélène Schjerfbeck, finlandaises. Sur les traces de Gauguin, les Nabis découvrent aussi la Bretagne ¹¹ : Jan Verkade, "le nabi obéliscal" dont le baptême a lieu à Vannes le 26 août 1892, Mogens Ballin, "le nabi danois", Jozsef Rippl-Ronai, "le nabi hongrois", Félix Valloton, "le nabi étranger", H.-G. Ibels, "le nabi journaliste"... Citons encore, le céramiste italien Rosetti installé dans le Finistère Sud ou Charles Fromuth, peintre américain établi à Concarneau ¹². Si

1. "*La première impression que me fit la Bretagne a été une impression de charme indicible*", J. Verkade, *Le Tourment de Dieu* (cité par Claude Jeancolas, *La Peinture des Nabis*, Paris, FVW éditions, 2002).

2. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République*, *op. cit.*, p. 348.

3. Jean-Yves Le Dizez, *Étrange Bretagne, récits de voyageurs britanniques en France (1830-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

4. G. Brunel, *Les sources de l'histoire de la Pologne...*, *op. cit.*, p. 399.

5. "Un Cornishman en Bretagne en 1818 et la vie de Collège à Saint-Pol-de-Léon sous la Restauration", *Nouvelle revue de Bretagne*, 1953, p. 368.

6. T. Trollope, *A Summer in Brittany*, London, H. Colburn, 1840.

7. S. Ferguson, *Adieu to Brittany* (texte et traduction, avec une notice par Hersart de La Villemarqué : un poète irlandais en Bretagne), Nantes, impr. De V. Forest et E. Grimaud, 1864.

8. A. Provis (1843-1886) est l'auteur de scènes domestiques comme le tableau "*An interior at the Manor of Gourveau, Saint Pol de Léon, Brittany*" daté de 1869. AD 29, 4 M 83 et Bibliothèque Nationale de France, département des Estampes SNR-1-PROVIS et SNR-3-PROVIS.

9. D. Delouche (dir.), *Artistes étrangers à Pont-Aven, Concarneau et autres lieux de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes II, 1989. Le Musée des Beaux arts de Quimper a publié plusieurs catalogues sur les peintres étrangers en Bretagne et vient de réaliser une exposition sur les peintres polonais (<http://musee-beauxarts.quimper.fr>). Aux Archives départementales du Finistère, voir : 54 J (dossiers de clients de maître Dambrine, notaire à Pont-Aven, avec registres d'hôtes et d'hôtesse et les lettres de clients demandant à acquérir ou à louer une propriété dans la région) et 125 J (Auguste Labouret et École de Pont-Aven).

10. Une exposition Willumsen (Copenhague 1863-Cannes 1958) est programmée au Musée d'Orsay.

11. "La Bretagne, le sauvage, les primitifs", *in* : Claude Jeancolas, *La Peinture des Nabis*, *op. cit.*, pp. 160-167.

12. Charles Fromuth (Philadelphie 1866-Concarneau 1937), fils d'émigrés allemands, suit les cours de Thomas Eakins à Philadelphie avant de venir à Paris où il s'inscrit à l'Académie Julian à Paris. Durant l'été 1890, il découvre Concarneau et s'y installe.

certaines de ces visiteurs ne font en Bretagne qu'un court séjour, la plupart y retournent régulièrement et un grand nombre s'y installe définitivement.

*Recensement général de la population de 1896*¹

	Population totale	Français (dont naturalisés)	Étrangers	% d'étrangers dans la population totale (arrondi)
Côtes-du-Nord	602 657	602 202 (85)	455	0,07
Finistère	728 590	728 218 (66)	372	0,05
Ille-et-Vilaine	619 101	617 851 (54)	1250	0,2
Morbihan	548 475	548 238 (44)	237	0,04
Total Bretagne	2 498 823	2 496 509(249)	2 314	0,09

Par rapport à la situation de 1851, le nombre des étrangers connaît une baisse légère dans les Côtes-du-Nord (-10 %) et plus prononcée dans le Finistère (-30 %), alors qu'il est en augmentation dans le Morbihan (+35 %) qui reste cependant le département comptant le moins d'étrangers. L'Ille-et-Vilaine voit le nombre d'étrangers doubler par rapport à 1851 (+90 %). En termes de nationalités, les Anglais (désignant l'ensemble des Britanniques dans les publications du recensement de 1896), au nombre de 1240 (soit 54 % des étrangers de la Bretagne), arrivent en première position dans les quatre départements représentant une proportion élevée parmi les étrangers : 264 (58 % des étrangers) dans les Côtes-du-Nord, 115 (31 %) dans le Finistère, 800 (64 %) en Ille-et-Vilaine et 61 (25 %) dans le Morbihan. Le renforcement de la présence des Britanniques dans la région de Dinan-Dinard-Saint-Malo et à Rennes explique les fortes proportions constatées dans les départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine. Par ordre d'importance numérique, les principales nationalités ensuite représentées en Bretagne en 1896 sont les suivantes : Belges (216), Italiens (186)², Suisses (177), Allemands (176) et Américains du Nord et du Sud (125). En définitive, les résultats par nationalités présentent peu de changements par rapport à 1851. Deux changements sont cependant visibles. Premièrement, les Espagnols et les Polonais sont moins bien représentés qu'en 1851 où la présence de réfugiés faisait croître leurs effectifs. Deuxièmement, la palette des nationalités présentes en Bretagne est plus large en 1896 : par exemple, la région enregistre la présence de 23 Luxembourgeois. Enfin, le nombre des personnes naturalisées est en augmentation sensible.

Cette fin de XIX^e siècle est aussi marquée par les premiers conflits du travail opposant ouvriers locaux et étrangers. Et la Bretagne n'est pas exempte de la montée du nationalisme qui se fait plus particulièrement sentir dans les ports à l'occasion d'incidents entre marins français et étrangers³. À la veille de la signature de l'Entente cordiale, quelques ouvriers parcourent les rues de Dinard aux cris de "*Vive la Russie ! À bas les Anglais !*"; et en août 1905, au casino de Saint-Malo, lors d'un concert placé sous le patronage du Comité Jacques Cartier et de la Municipalité, le

1. Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, direction du travail, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 24 mars 1901, Tome III, population présente, régions de l'Ouest et du Midi*, Paris, Imprimerie nationale, 1906.

2. En 1892, plusieurs familles italiennes originaires de Bagni di Lucca, tous figuristes ou ouvriers figuristes, font leur déclaration de résidence à Saint-Brieuc. AM Saint-Brieuc, 2J37.

3. À Brest, par exemple, des insultes sont proférées à l'égard des Allemands en 1888. Archives du ministère des Affaires étrangères, correspondance, 1814-1896, Allemagne.

chansonnier breton Théodore Botrel entonne en refrain "*Sus et mort aux Anglais*", suscitant "le mécontentement de la colonie anglaise" ¹.

6. LA PREMIERE GUERRE MONDIALE : PREMIERE IMMIGRATION MASSIVE DE TRAVAILLEURS ET REFUGIES CIVILS ET MILITAIRES

En France, la Première Guerre mondiale provoque de véritables changements dans la présence et le quotidien des étrangers, mais peut-être sont-ils encore plus marqués en Bretagne. En effet, pour la première fois, avec le passage à l'économie de guerre, la région connaît une immigration massive de travailleurs, mais aussi un afflux important de réfugiés.

Contexte démographique et économique à la veille de la Première Guerre Mondiale

La Bretagne atteint son apogée démographique en 1911 avec 2 601 780 habitants. Les départements du Morbihan et du Finistère sont à leur maximum, tandis que les courbes se sont déjà inversées en 1866 dans les Côtes-du-Nord et en 1891 en Ille-et-Vilaine, premiers départements touchés par une émigration forte ².

La forte émigration qui caractérise alors la Bretagne est due à sa faible industrialisation, à la médiocrité des terres dans le Centre Bretagne et, plus généralement, à des campagnes le plus souvent surpeuplées, mais aussi à un modèle démographique basé sur une forte fécondité avec des taux de natalité et de mortalité supérieurs à la moyenne nationale qui se traduit par une population très jeune (40 % des Bretons ont moins de vingt ans) et une densité importante de population (92 habitants au km² et jusqu'à 120 dans le Finistère contre 73,4 pour l'ensemble du territoire français). Entre 1851 à 1911, plus de 400 000 Bretons sont partis de la Bretagne.

Malgré cela, en 1914, les Bretons vivent pour la plupart à la campagne et travaillent la terre : polyculture, alliant une céréaliculture dominante qui voit progresser le froment au détriment du seigle et un élevage tourné vers l'autoconsommation. L'agriculture emploie entre 50 et 60 % de la population active et constitue l'essentiel des revenus, faisant vivre de nombreux artisans ruraux et la plupart des notables des gros bourgs et des villes (propriétaires fonciers, commerçants, professions libérales...). Mais les conditions de vie, de travail et de richesse sont fort différentes entre les zones de cultures légumières de la "ceinture dorée", fertilisées depuis des siècles par les amendements marins et les territoires pauvres du centre Bretagne et de la région de Redon ³. Seulement un Breton sur quatre est citadin (15 % dans les Côtes-du-Nord, 20 % dans le Morbihan et 27 % dans le Finistère), beaucoup moins que la moyenne nationale (44 %).

Seules quelques grandes villes régionales accueillent une partie de cet exode rural quand elles peuvent fournir des emplois industriels, c'est le cas du grand Brest (4 communes, 115 000 habitants) et de Lorient avec 49 000 habitants qui sont des villes maritimes et militaires, tandis que Rennes stagne autour de 75 000 âmes, vivant de fonctions commerciale, administrative et universitaire. Il en va de même pour Quimper (19 367), Vannes (23 700) et bon nombre de sous-préfectures. Dans les années 1875-1900, Saint-Brieuc (23 945 habitants en 1911) et Fougères

1. AD 35, 4M76 : rapport du commissaire de police.

2. C. Bougeard, *La Bretagne d'une guerre à l'autre (1914-1940)*, Paris, éditions J.-P. Gisserot, 1999, pp. 7-8.

3. *Ibid.*, p. 10.

(reconversion réussie de l'artisanat vers l'industrie de la chaussure) font une tentative d'industrialisation. C'est aussi le cas des petits ports de la Côte Sud grâce à la pêche et à la construction de conserveries, souvent nantaises d'origine, à Concarneau, Le Guilvinec ou Douarnenez. Ainsi, la société bretonne d'avant guerre est-elle jeune, rurale, peu urbanisée et peu industrialisée ¹.

Travail et encadrement d'une population étrangère de plus en plus nombreuse et diversifiée et réactions des populations locales

Dans les campagnes, les femmes, les enfants et les vieillards vont assumer pendant quatre ans la gestion des fermes et remplacer les artisans absents. La pénurie de main-d'œuvre dans une agriculture encore peu mécanisée rend la situation difficile, mais l'entraide, voire le recours aux prisonniers allemands, y suppléent ², les rendements céréaliers baissent néanmoins faute d'engrais.

En 1914, en quelques semaines, de nombreuses entreprises civiles se convertissent à la production militaire. Ces sites, qui tournent à plein rendement quand le charbon et les matières premières importées d'Angleterre ne font pas défaut, doivent s'agrandir et s'équiper : doublement de la superficie de l'arsenal de Rennes, nouveau four Martin et nouvelle fonderie aux forges de Lochrist-Hennebont, etc. A partir de 1917, la guerre sous-marine allemande conduit à la mise en chantier de trente-cinq avisos patrouilleurs pour la lutte anti-sous-marine. Incontestablement, la guerre favorise l'industrialisation encore limitée de la Bretagne. Des industriels des zones occupées se replient même en Bretagne, comme les frères Chaffotteaux à Saint-Brieuc-Le-Légué, venus des Ardennes en octobre 1915. Ils créent ce qui deviendra la principale usine des Côtes-du-nord dans les années 1970 ³. Dans ce secteur aussi, la main-d'œuvre fait défaut, alors que la production est stimulée par les commandes de guerre de l'Etat (métallurgie, textile, industrie alimentaire, etc.). Ainsi dans les usines de la Défense nationale, trouve-t-on dès 1915 une main-d'œuvre "inhabituelle" : des étrangers (Italiens, Espagnols), des coloniaux, des réfugiés et des femmes. Les étrangers et colonisés ont vu leurs effectifs doubler, voire tripler, sans toutefois atteindre d'énormes proportions, au plus 15 % des ouvriers de l'arsenal de Rennes en juin 1918 par exemple ⁴ (dont 10 % d'Italiens entre 1917 et 1918 ⁵), tandis que les femmes représentent un tiers des effectifs à l'arsenal qui fabrique des douilles de canon de 75 et aux fonderies de Thau et 50 à 73 % à la confection militaire Daisay.

L'économie de guerre florissante et la pénurie de main-d'œuvre amènent la Bretagne à faire appel à des travailleurs immigrés et coloniaux. Ainsi en 1916-1918, dénombre-t-on pour quelques établissements publics et privés travaillant pour la Défense nationale, 520 Kabyles à la poudrerie de Pont-de-Buis ; 80 étrangers, grecs pour la plupart, venus du dépôt de Nantes au camp de

1. *Ibid.*, p. 11.

2. A Vitré (Ille-et-Vilaine) par exemple, si les 235 fermes sont exploitées, il ne reste que 70 chefs d'exploitation, le nombre d'ouvriers agricoles ayant été divisé par deux et celui des domestiques hommes par trois. Cf. C. Bougerard, *op. cit.*, p. 19.

3. *Ibid.*, p. 20.

4. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République (1880-1939)*, Rennes, édition Ouest-France université, 2005, p. 411.

5. C. Bougerard, *op. cit.*, p. 19.

Relecq ; des compagnies de travailleurs indochinois aux travaux de construction maritime à Lorient ; 1013 travailleurs militaires italiens ; 716 Nord-Africains ; 560 ouvriers auxiliaires de l'artillerie indigène, 9 Serbes, 2 Grecs et 2 Russes à l'atelier de construction de Rennes ; 40 étrangers aux Forges et laminoirs de Saint-Brieuc ; 35 Espagnols et quelques réfugiés belges aux Carrières du camp de Coëtquidan ; 40 Espagnols aux Carrières de Paimpont. Plus contrôlée, plus encadrée, l'immigration se limite aux pays "neutres" (Grèce, Espagne, Portugal...) et les territoires coloniaux sont désormais massivement sollicités pour répondre à "l'effort de guerre". Les étrangers sont dirigés dans les départements bretons par le "dépôt des ouvriers étrangers" situé rue Noire à Nantes ¹, tandis que les travailleurs coloniaux sont envoyés en Bretagne *via* les "dépôts" établis dans les ports, en premier lieu celui de Marseille. En décembre 1917, selon une note "groupement de travailleurs coloniaux de Rennes", le nombre de travailleurs coloniaux stationnés dans la ville est de 1936 : 1708 à l'Atelier de construction, 138 à l'entreprise Chouard, 55 à l'usine à gaz, 35 au service des subsistances militaires. L'atelier de construction de Rennes emploie, en août 1918, 1013 Italiens, 716 Nord-Africains, 560 ouvriers auxiliaires de l'artillerie indigène, 195 Belges (hommes et femmes), 9 Serbes, 2 Grecs et 2 Russes sur un total de 14 439 ouvriers et ouvrières, soit 16,6 % des effectifs ².

Ces travailleurs sont d'ailleurs appelés et remerciés au gré des besoins de l'économie de guerre : ainsi en octobre 1917, le commissaire spécial de Rennes informe que "*45 travailleurs coloniaux employés à l'usine à gaz et trois travailleurs employés à l'entreprise Chouard sont dirigés [...] sur Marseille, leur contrat étant expiré. Ces 48 hommes forment un seul détachement avec les 64 hommes de l'atelier de construction sous la conduite de gradés*" ³. Les cas de refus de travail ou de désobéissance se soldent également par un rapatriement immédiat : plusieurs grecs sont ainsi renvoyés d'Ille-et-Vilaine sur ordre du préfet, avec l'assentiment du contrôleur de la main-d'œuvre de Nantes. Des départs clandestins ou des déplacements forcés sont également constatés ⁴. Si le nombre des travailleurs étrangers et coloniaux encadrés ou réfugiés semble culminer en 1917-1918, un certain nombre d'entre eux restent en Bretagne, au delà de l'armistice, jusqu'au début des années 1920 ; les Marocains de Brest, par exemple, ne sont rapatriés *via* Bordeaux qu'en 1920-1921.

A noter toutefois qu'en Ille-et-Vilaine, la main-d'œuvre coloniale ou étrangère n'est pas utilisée dans l'agriculture ; elle l'est seulement dans l'industrie et dans les établissements militaires ⁵, situation probablement liée à l'hostilité de la population rurale car le travail ne manquait pas.

1. Entre autres exemples, des travailleurs grecs aux mines du Pas près de Quintin et à la fonderie Thuau à Rennes ou des travailleurs espagnols chez Verjat, Combarelle et Cie à Brest.

2. Les établissements Daisay (fournitures militaires, chaussures, habillement, équipement et campement) à Rennes occupent, en août 1918, 21 étrangers et 39 étrangères sur un total de 1 152 ouvriers. Les fonderies Thuau à Rennes emploient, en juillet 1918, 34 étrangers (belges, hollandais, grecs et russes) sur un total de 672 travailleurs.

3. AD 35, 4 M 80.

4. Par exemple, au cantonnement de La Courouze, "trente-trois israélites tunisiens [...] qui laissaient à désirer au point de vue du travail et de la conduite ont été dirigés vers l'usine d'électro-métallurgie de Dives". Sur le même site, le départ clandestin de 16 Kabyles est constaté dans la nuit du 11 au 12 février 1917 ; le commissaire de police écrit à leur sujet : "tous ces ouvriers [...] appartiennent à la commune de Dra El Mizan ; quelques uns qui avaient travaillé en France avant la mobilisation parlent assez bien notre langue ; il est à présumer que ce sont [...] les instigateurs de l'abandon en masse du travail". AD 35, 4 M 80.

5. Rapport du contrôleur local de la main-d'œuvre au préfet. AD 35, 5 M 64.

Quelles sont leurs conditions de vie et conditions de travail ? Ils vivaient rassemblés dans des cantonnements. Par exemple, dans, un rapport du sous-préfet de Saint-Malo sur le logement des Chinois employés aux chantiers maritimes Brossard, unique groupement de travailleurs coloniaux de l'arrondissement de Saint-Malo, celui-ci mentionne : *"ces indigènes occupent un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le rez-de-chaussée est dallé. Des ouvertures ont été pratiquées pour que l'air et la lumière pénètrent suffisamment. Ils couchent sur des paillasses placées sur des châlits. Trois baraquements ont été construits adjacents au principal bâtiment ; le premier sert de salle de douches, le second de cuisine et de réfectoire et le troisième, de salles d'attente, de visite et de discipline"* ¹.

Quelles sont les réactions des travailleurs et de la population locale face à l'arrivée de nouveaux travailleurs étrangers ? Ces présences nouvelles ne vont pas sans susciter des tensions sur les lieux de travail. Par exemple, à Rennes en septembre 1917, le syndicat de l'arsenal précise que *"les ouvriers ne veulent pas de main-d'œuvre américaine [...] car on occupe déjà des Américains à la gare"* ². Dans une note au Préfet de novembre 1917, la direction relève : *"Il se manifeste une certaine inquiétude parmi les ouvriers de l'atelier. Ils se demandent pourquoi on envoie nos mobilisés sur le front italien alors que cette puissance nous envoie les siens dans nos usines, qu'un détachement de 928 Italiens sous la conduite de 7 officiers est arrivé hier à Rennes à 19 heures par train spécial ; ces hommes sont mobilisés et la plupart ont été blessés ; actuellement inaptes au service actif, ils sont envoyés en France pour y travailler. Des personnes mal intentionnées ont fait courir le bruit que ces hommes avaient refusé de marcher et c'est pour ce motif qu'il étaient déplacés. Le colonel directeur de l'arsenal passera aujourd'hui une note aux journaux concernant ce détachement"*. Au tournant de l'année 1917, des manifestations de dockers de Brest contre les travailleurs chinois, kabyles et prisonniers de guerre sont de plus en plus nombreuses, de même que les grèves des ouvrières de l'arsenal de Brest contre les travailleurs italiens et coloniaux. A Rennes, en juin 1917, à l'atelier de Construction de l'Arsenal, on recense des grèves de protestation contre *"l'emploi de la main-d'œuvre coloniale et étrangère"*, les ouvriers demandant la suppression pure et simple de celle-ci ³. Dans un télégramme du préfet d'Ille-et-Vilaine au Ministre de l'Intérieur, on peut lire : *"Actuellement, 4000 ouvriers ou ouvrières sont réunis pour entendre réponse faite à leurs réclamations par la direction de l'Arsenal. Le syndicat attribue ce mouvement ouvrier aux causes suivantes : [...] 2. Bruit répandu que des ouvriers américains viendront bientôt relever le personnel actuel des usines de guerre [...] 4. Promiscuité de travail des ouvriers kabyles avec les femmes, celles-ci étant chargées des travaux les plus pénibles. (6/06/17). Revendications des ouvrières grévistes de l'arsenal : [...] 2. Suppression de la main-d'œuvre coloniale et étrangère, 5. demande d'explication sur la promesse faite par Ribot, président du Conseil à un député concernant la main-d'œuvre américaine qui soi-disant doit venir en France contrairement aux promesses faites par le commandant Jorré au bureau du syndicat. Réponses (en vis-à-vis) : 2. Les Arabes ne travaillent que dans les ateliers d'hommes"* ⁴.

Au niveau local, les autorités civiles et militaires, comme les employeurs, sont chargés d'exercer le contrôle des nouveaux venus et d'en limiter les contacts avec la population par un

1. AD 35, 5 M 64.

2. AD 35, 4 M 80.

3. AD 35, 10 M 77.

4. AD 35, 10 M 77.

encadrement et un contingentement ¹. Si des tensions existent sur les lieux de travail, c'est surtout dans l'espace urbain que se produisent les conflits majeurs. En effet, la population manifeste son hostilité à l'encontre des libertés laissées aux travailleurs coloniaux pourtant déjà soumis à une stricte surveillance. À Rennes, le commissaire spécial note, le 10 août 1917, que "*les travailleurs coloniaux sont rencontrés fréquemment dans les rues de la ville et aux abords de la gare sans leur brassard [...] il ressort de ces fréquentes constatations que la discipline se relâche au cantonnement des Algériens*" ². Quelques semaines plus tard, les craintes de mutinerie se font jour à l'occasion de l'arrestation de deux travailleurs coloniaux de l'atelier de construction qui, munis de baïonnettes, avaient tenté de pénétrer dans le camp des Algériens mis à la disposition de l'entreprise Chouard : "*les Algériens ont dû voler les baïonnettes dans l'enceinte de La Courrouze et seraient complices des travailleurs en grève qui, ne pouvant sortir de leur camp, cherchaient à se procurer des armes dans un but de révolte*" ³. A Brest, les événements sont autrement plus dramatiques : une rixe entre Français et Maghrébins dégénère et se solde pas quatre morts et une trentaine de blessés ⁴.

Ces tensions prennent place dans un contexte général de démoralisation des troupes et de la population française dans son ensemble au printemps de 1917, auquel n'échappe pas la Bretagne. Cela se traduit notamment par la participation des Bretons aux mutineries du chemin des Dames en mai et juin, par des incidents dans les trains de permissionnaires et multiplication des rixes dans les gares ⁵ et par une opposition à la poursuite du conflit par un noyau de militants (par exemple, à Brest, à partir de 1915, une contestation pacifiste très minoritaire se développe au sein de la CGT dans les milieux libertaires de l'arsenal). Des conflits sociaux éclatent, particulièrement marqués en 1917 et dans des villes comme Fougères, Rennes, Lorient (6 grèves en 1918) et Brest (ravitaillement perturbé, niveau de vie, durée de la guerre, arrivée d'affectés spéciaux qui ne sont pas de la région, puis de coloniaux).

La guerre a déstructuré la main-d'œuvre employée dans l'industrie et a perturbé le fonctionnement des syndicats dont de nombreux dirigeants sont envoyés sur le front ⁶. Toutefois, les conflits sociaux réapparaissent au cours de l'année 1916, liés notamment aux revendications salariales, à la hausse des prix, à la lassitude de la guerre... Ces grèves ont lieu dans les zones géographiques où, avant-guerre, le syndicalisme était fort. Le premier congrès de l'Union départementale de la CGT d'Ille-et-Vilaine depuis le début de la guerre se déroule le 14 mai 1916 où trois questions clés sont abordées : le problème de la vie chère, la main-d'œuvre

1. La vente d'alcool et de certains produits aux travailleurs coloniaux est même interdite. Ainsi, à Rennes, le maire invite les boulangers "à ne pas vendre de pains aux Algériens puisque le pain qui leur est nécessaire leur est distribué au cantonnement". AD 35, 4 M 80.

2. AD 35, 4 M 81 : Surveillance de la main-d'œuvre travaillant pour la Défense nationale, usines et ateliers. 1914-1919

3. AD 35, 4 M 80.

4. Ralph Schor, *Histoire de l'Immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand-Colin, 1996, page 42 : "*A Brest, où 1 600 Kabyles et Arabes employés à l'arsenal logeaient dans des baraquements situés près de la place de la Liberté, une vive tension régnait : les Français reprochaient aux Maghrébins de leur prendre le travail, d'opérer des rapines dans la ville, de fréquenter trop assidûment les prostituées ; les altercations, les menaces et les rixes se succédaient. Dans la nuit du 4 août, sur la place de la Liberté où se trouvait un champ de foire, de jeunes Brestoïses, aidés par quelques soldats français, s'en prirent à des Kabyles qui rentraient de l'arsenal. Les groupes antagonistes se renforcèrent et la bagarre dégénéra en émeute. Des soldats appelés pour rétablir l'ordre entrèrent dans le camp nord-africain tout proche, forcèrent les chambrées, assaillirent les dormeurs avec leurs armes. Le bilan de cette nuit de baine se révéla très lourd chez les immigrés : 4 morts dont 3 par armes de guerre, 38 blessés dont 15 grièvement atteints, 7 par balles et 9 par baïonnette*".

5. L. Guilloux, *Le Sang noir*, 1935.

6. C. Geslin et J. Sainclivier, *op. cit.*, p. 404.

étrangère et la main-d'œuvre féminine. Les grèves qui éclatent en 1917, nombreuses et brèves, portent principalement sur des revendications de salaires. Tous les secteurs sont touchés (arsenaux, transports, métallurgie, bâtiment, etc.), mais le déclenchement des conflits échappe souvent au contrôle des syndicats, déjà affaiblis par la guerre, car ils sont le fait d'ouvriers en marge du monde syndical : manœuvre temporaire, travailleurs coloniaux ou femmes dont les intérêts ne convergent pas toujours – par exemple, des femmes revendiquent que la main-d'œuvre étrangère ou coloniale soient envoyées au front pour que leurs maris reviennent à l'arrière¹. Ainsi, dans un rapport du commissaire central sur la grève à l'arsenal de Rennes du 5 juin 1917, on peut lire : "2500 ouvrières ont manifesté demandant : [...] le renvoi au front des sidis (tunisiens) pour permettre le renvoi à l'arrière de leurs maris"².

Du fait de leur statut d'étranger ou de coloniaux, ces hommes sont peu tentés par les revendications pacifistes qui touchent déjà peu la population bretonne car ils bénéficient économiquement de l'état de guerre³, à l'exception des soldats russes blessés de guerre en convalescence en Bretagne. En effet, les autorités nationales et locales craignent la diffusion d'une propagande pacifiste, limité toutefois par le barrage de la langue. En outre, leur revendication semble se limiter à l'amélioration de leur salaire et conditions de travail : le commissaire spécial de Rennes note que le 20 septembre 1917, "150 Algériens employés à l'entreprise Chouard à la Courouze n'ont pas repris le travail" et "qu'ils donnent comme prétexte qu'ils ne veulent plus travailler la tôle et demandent à travailler à l'Arsenal" [...], qu'ils sont "calmes et sont consignés dans leur cantonnement" et qu'enfin le 24 septembre, "tous ont repris le travail ; d'après des instructions venues du ministère de la Guerre, l'entrepreneur a consenti à leur accorder un salaire de 0,6 francs de l'heure au lieu de 0,5"⁴.

Il faut souligner enfin une pénétration significative des étrangers dans les campagnes, notamment avec l'exode de réfugiés répartis dans les communes rurales et l'emploi pour les travaux agricoles de prisonniers de guerre ou d'étrangers en remplacement des travailleurs bretons envoyés au front.

Refuge des Français et étrangers et internement des militaires et des civils ennemis

La situation géographique loin du front ne dispense pas la Bretagne, surtout dans les villes, de subir la présence physique du conflit : cantonnement de soldats blessés dans les hôpitaux, réfugiés du Nord et de l'Est de la France, de Belgique et même de Serbie, prisonniers, travailleurs coloniaux et militaires puis américains en 1917. Les réfugiés, belges ou français, sont de plus en plus nombreux au cours de la guerre. Dans le seul département d'Ille-et-Vilaine, leur nombre passe de 2 500 à la fin du mois d'août 1914 à près de 22 000 en septembre 1918⁵. Pour ce département, L. Lefebvre⁶ identifie trois périodes pour décrire leur arrivée : d'août à novembre 1914 où l'on dénombre une arrivée massive de réfugiés, de décembre 1914 à mars 1918, où les

1. *Ibid.*, p. 407.

2. AD 35, 10 M 77.

3. C. Geslin et J. Sainclivier, *op. cit.*, p. 410.

4. AD 35, 10 M 77.

5. C. Geslin et J. Sainclivier, *op. cit.*, p. 411.

6. L. Lefebvre, *L'accueil en Ille-et-Vilaine des réfugiés belges et français des départements envahis ou évacués de 1914 à 1921*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 2000, sous la direction de L. Capdevila, 138 pages.

arrivées sont plus sporadiques et de mars à novembre 1918 avec une seconde vague de réfugiés. Par exemple, pour l'arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), L. Lefebvre note la présence de réfugiés français et belges, des familles divisées avec la présence de femmes, enfants et vieillards, citadins dans leur grande majorité.

Pour la période de la grande guerre, il nous semble qu'il n'est pas pertinent de dissocier aussi nettement les immigrés étrangers des autres populations qui subissent une relégation, qu'elles soient civiles ou militaires, internées ou réfugiées, françaises ou étrangères. En effet, d'une part, les représentations ne diffèrent pas toujours dans la mesure où, comme le souligne, R. Richard ¹, "lorsqu'on leur demande de recenser les étrangers résident dans leur commune, de nombreux maires y incluent des Français, notamment Parisiens, se justifiant après coup de ce que dans leur esprit, 'étrangers' signifiait 'étranger à la commune'" ² et, d'autre part, le traitement social et leur situation concrète pendant la guerre dépendra davantage de la catégorie administrative à laquelle elles appartiennent qu'à leur nationalité, fût-elle de pays ennemis.

Si dans les premiers temps du conflit, le terme "indésirables" est réservé aux prisonniers ennemis militaires et aux civils internés (civils ennemis non mobilisables, femmes françaises mariées à des civils ennemis, etc.), dès 1915, il est appliqué aux réfugiés, qu'ils soient étrangers ou Français. Rapidement d'ailleurs, la perception des populations locales est paradoxalement plus positive à l'égard des prisonniers de guerre que des réfugiés. Précisons que si, au plan national, le sort des prisonniers de guerre, en particulier les civils, a été mis au point en 1913, en revanche celui des réfugiés (qu'ils soient Français ou étrangers) n'a pas été envisagé "comme si sa simple évocation ne pouvait qu'être perçue comme défaitiste donc coupable au regard des prévisions triomphalistes de l'Etat major" ³. En conséquence, ce sont les seules autorités locales qui, dans l'urgence, vont assumer l'accueil et la prise en charge des premiers réfugiés et préparer la population à ces afflux divers et au devoir de solidarité qui s'imposera à elle au nom du patriotisme et de l'Union sacrée. Selon R. Richard, la Presse va jouer un rôle déterminant dans la préparation des esprits à accueillir les uns (les réfugiés) et à exclure les autres (prisonniers et autres "indésirables"). Dans un premier temps, l'accueil des réfugiés se déroule selon les vœux des autorités et l'internement des prisonniers se déroule sans trop de heurts. Ces camps sont implantés à Guérande, à Sarzeau, près de Rennes, de Saint-Brieuc, et surtout six dans le Finistère ⁴. Mis en place dès l'automne 1914, dans des vieux forts de la presqu'île de Crozon, ces camps improvisés vont héberger 2 500 à 3 000 internés jusqu'à la fin de 1919, de 30 nationalités différentes dont 760 Austro-Allemands interceptés sur le paquebot hollandais New Amsterdam ⁵. Le principal centre de détention est installé à l'Île-Longue qui devient progressivement un lieu de regroupement en août 1916. C'est un camp mixte, à la fois pour des civils et pour des prisonniers

1. R. Richard, "Etrangers" et "indésirables" en temps de guerre. Représentations, politiques et pratiques à l'égard des populations nouvelles dans l'Ouest de la France en 1914-1918", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002, pp. 147-161.

2. *Ibid.*, p. 147-148.

3. *Ibid.*, p. 148.

4. C. Bougeard, *op. cit.*, p. 21.

5. *Ibid.*

soumis à un régime semi-disciplinaire. Les conditions de détention dans quatre-vingts baraques sont correctes, notamment en ce qui concerne la discipline et le ravitaillement. Un journal interne est publié par les détenus, *la Semaine de l'Île* (1915 et 1917-début 1918), mais supprimé quand les critiques deviennent trop virulentes. Tout contact entre prisonniers de guerre et civils sont regardés avec d'autant plus de suspicion que ces derniers sont étrangers ou qu'ils parlent une langue germanique. Plus généralement, il n'est pas rare que des Alsaciens-Lorrains, des réfugiés belges, hollandais ou Luxembourgeois soient suspectés de collusion avec l'ennemi ou d'espionnage. A Saint-Malo, le commissaire spécial relève lors d'une réunion le 6 février 1918 des Dockers et charbonniers à la Bourse du travail que : "*plusieurs dockers faisant remarquer que l'emploi des étrangers et notamment des prisonniers de guerre nuisait à la main-d'œuvre locale qu'ils considèrent comme suffisante, Gautier leur recommande alors l'institution des délégués de chantiers lesquels auront pour mission de veiller étroitement à ce qu'aucun chômage ne résulte jamais pour les ouvriers du pays du fait de l'utilisation des boches*"¹.

Si, par la suite, la nationalité des réfugiés n'est pas déterminante, elle l'est au tout début, notamment pour les ressortissants de pays qui n'ont pas tout de suite pris part à l'Union Sacrée. Ainsi, l'accueil des réfugiés belges a-t-elle évolué au gré de l'engagement progressif de la Belgique dans le conflit : frileux au départ, quand elle adopte une position de neutralité, il est plus enthousiaste quand les autorités belges s'engagent auprès des troupes françaises et rejoignent l'Union Sacrée. L'entrée des Belges dans l'Union Sacrée conduit les autorités françaises et locales à organiser un accueil digne : ils sont en effet accueillis dans les foyers français et, quand ils ne le sont pas, l'administration prend le relais. Pourtant, très rapidement, la solidarité patriotique attendue vis-à-vis des réfugiés s'effrite. Par exemple, le sous-Préfet de Lannion stigmatise l'attitude des Belges qui sont dépeints comme exigeants, peu enclins à travailler, qualifiés même de "*race d'évacués fainéants*" provoquant le désintéret puis le dégoût de la population². Puis, dès la fin de l'année 1914, avec la ruine des illusions d'une guerre courte et la pénurie de main-d'œuvre, l'accueil des "réfugiés", toute nationalité confondue, obéit de plus en plus à une logique répressive, tandis que les prisonniers de guerre sont progressivement intégrés dans l'économie locale. Selon R. Richard, le délitement de la solidarité nationale prend trois formes : d'abord le refus très majoritaire en 1917 d'accueillir des réfugiés ; ensuite un accueil effectif qui se fait dans de très mauvaises conditions tant par les administrations locales que la population. La Presse³ se fait d'ailleurs l'écho de cet accueil du bout des lèvres - quand il n'est pas tout simplement hostile - et regrette que le territoire breton n'accueille pas plus chaleureusement cette population rapidement perçue comme revendicatrice et paresseuse. Comme le souligne R. Richard, "viennent ensuite d'autres poncifs encore très actuels : l'émigré est ivrogne, mais aussi grossier, effronté, tapageur ou querelleur, il commet des rapines, "déprédations" ou "pillages", enfin, il crée du scandale par son immoralité"⁴, griefs venant ainsi justifier le désengagement des autorités et de la

1. AD 35, 10 M 77.

2. Archives municipales de Lannion, H 35, fonds réfugiés 14-18, rapport du 17 septembre 1914 et archives départementales des Côtes d'Armor, 10 R 169, correspondances préfets et sous-préfets, lettre du sous préfet de Dinan, 6 octobre 1914 citées in : R. Richard, *Ibid.*, pp. 149-150.

3. *L'éclairer du Finistère*, 8 juin 1918, cité par R. Richard, *Ibid.*, p. 152.

4. *Ibid.*, p. 153.

population locales dans l'accueil des réfugiés. Enfin, le dernier signe du délitement de la solidarité nationale est la dégradation des conditions de logement des réfugiés. En effet la crise du logement s'aggrave en 1918 et devient le prétexte au refus d'accueillir les réfugiés, surtout dans les villes où les loyers sont devenus prohibitifs. Malgré le rappel à l'ordre de l'Etat et des autorités locales puis l'adoption de la loi Basly du 19 avril 1918 permettant aux autorités locales de réquisitionner tout logement vacant nécessaire au logement des réfugiés, les difficultés persistent et le cantonnement collectif, d'abord réservé aux prisonniers de guerre, civils ou militaires, devient une nécessité pour loger les réfugiés. Les réfugiés belges n'y sont d'ailleurs pas hostiles "préférant cette vie communautaire rassurante à la dispersion". En 1918, une ville moyenne comme Lannion (Côtes-du-Nord) connaît une dizaine de cantonnements pouvant accueillir entre 16 et 143 lits et loger plus de 600 personnes, tandis qu'à Saint-Brieuc, le Moulin du Bosc accueille près de 400 personnes. Les conditions de vie se dégradent très rapidement.

Parallèlement au délitement de l'accueil des réfugiés, on assiste au renversement de la logique répressive qui prévaut, au début du conflit, dans le traitement des prisonniers de guerre. Dès 1915, les besoins de main-d'œuvre sont tels que le principe d'exclusion (par l'internement et la relégation) des prisonniers fait place à leur intégration dans l'économie locale. Le principe de l'internement répressif des prisonniers est non seulement très coûteux, mais se heurte également aux intérêts pressants des acteurs économiques frappés par la pénurie de main-d'œuvre¹. Le prisonnier de guerre, perçu comme un gage au début du conflit, devient un outil économique. Là encore, la Presse joue un rôle important dans ce changement de perspective ; celle-ci fustige en effet dès le début du conflit cette population "oisive et bien traitée" tandis que la situation économique, sociale et sanitaire s'aggrave à l'arrière. Ainsi le camp d'internement de Guérande fait-il l'objet des plus vives critiques de la part de la Presse nationale (Le petit Parisien) évoquant ces "messieurs et dames boches qui villégiaturent chez nous depuis le 2 août 1914", de ces internés en excellente santé vivant "sous un ciel léger et indulgent"². Ainsi, à partir de 1915, les prisonniers de guerre constituent la majorité ou la totalité du personnel de certaines petites et moyennes entreprises bretonnes. Ils représentent ainsi plus de 90 % des travailleurs aux carrières Perdriel à Guichen (Ille-et-Vilaine) ou à la fabrique de galoches Worms à Dinan (Ille-et-Vilaine). Si les acteurs économiques y trouvent un intérêt, l'opinion publique, quant à elle, se révèle souvent hostile à ce régime de travail hors des camps qui lui paraît trop souple et dont la presse se fait l'écho : "*un entrepreneur des environs de Rennes [...] a obtenu quelques boches, à condition de les bien soigner, d'être gentil, cordial avec eux, de les nourrir de bon pain, avec de la viande bien fraîche et du pinard de choix*"³.

Si les prisonniers de guerre peuvent être d'emblée astreints au travail forcé, en revanche, les internés civils sont protégés par des conventions internationales et ne peuvent l'être sans leur consentement, mais la lassitude de la vie dans les camps et leur isolement conduisent nombre d'internés à se porter volontaire pour travailler. Ainsi, dès le mois d'avril 1915, par exemple, le dépôt de la prison de Saint-Brieuc se vide et les prisonniers vont travailler dans une multitude de

1. *Ibid.*, p. 155.

2. Cité in : *Ibid.*, p. 156.

3. AD 35, 4 M 81.

secteurs en ville (chargement et déchargement des navires, industrie, embellissement urbain, etc.), mais aussi dans les campagnes (chantier d'abattage en forêt - ils sont 6000 bûcherons dans les forêts d'Ille-et-Vilaine en 1915 - ou le long du canal de Nantes à Brest, curage d'étangs, réfection des chemins ruraux) ainsi qu'à la voirie et aux réseaux routiers ou ferroviaire. A Saint-Brieuc, des prisonniers allemands sont employés sur des chantiers au Légué pour des travaux de terrassement contre un maigre pécule. En janvier 1916, le travail des prisonniers est organisé par l'Etat qui met en place des commissions départementales agricoles chargées de l'attribution des équipes aux communes et syndicats agricoles candidats, et ils sont nombreux, et de déterminer leur salaire. Des conflits apparaissent, par exemple début 1917, des élus des Côtes-du-Nord revendiquent auprès du ministère de l'agriculture que le contingent de prisonniers du dépôt de Dinan, objets de toutes les convoitises, soit réservé à ce seul département. Pour autant, les communes se méfient de ces prisonniers ennemis : 45 communes sur 360 acceptent alors d'en embaucher comme ouvriers agricoles.

En définitive, les prisonniers de guerre semblent avoir été mieux traités que les réfugiés. Comme le souligne R. Richard, dans le contexte de la grande guerre, les étrangers et/ou les réfugiés sont progressivement devenus des "indésirables". Deux facteurs, l'un culturel et l'autre économique, expliquent selon lui ce changement dans les représentations. Au plan économique, l'effort consenti par les populations locales d'accueillir des réfugiés au nom de valeurs patriotiques n'était envisageable que sur le court terme et dans la perspective d'une guerre courte et triomphante. Dans une perspective de guerre longue et difficile, les accueillants se replient sur des considérations plus matérielles et individualistes et perçoivent la population réfugiée comme une charge trop importante, d'autant que nombre de femmes et d'enfants la composent. Au plan culturel, le réfugié, par sa seule présence, déclenche méfiance et hostilité dans ce contexte particulier de la grande guerre où la population locale durement éprouvée cherche à se replier sur le cadre local jugé plus rassurant. Même si l'on s'en méfie tout d'abord, les prisonniers de guerre deviennent au fil de la guerre de plus en plus "désirables" car ils sont immédiatement exploitables. A noter toutefois une différence de traitement et de perception du prisonnier selon qu'ils sont établis en ville ou à la campagne. A la campagne, le prisonnier vient combler un vide de main-d'œuvre tandis que dans les centres urbains, il est perçu comme une concurrence déloyale.

Présence de troupes alliées et répercussions sur l'opinion et la vie locales

Les ports bretons jouent un rôle essentiel comme point de débarquement et de transit des troupes alliées. Le port de Brest a été l'un des principaux carrefours où se sont rencontrées les troupes alliées. Jusqu'à l'Armistice, il connut le même rythme incessant d'arrivées d'outre-mer et de départ pour le front. Chaque nouveau contingent, à peine débarqué, n'y demeurait que pour un court repos et était acheminé rapidement vers son poste de combat. L'entrée en guerre des Etats-Unis constitue un tournant. En effet, 800 000 *Sammites* américains¹ vont transiter par le

1. C. Bougeard, *op. cit.*, p. 23.

camp de Pontanézen à Brest, mais aussi par la commune de Saint-Marc¹ (base n° 5), communes toutes deux rattachées aujourd'hui à la ville de Brest.

Le camp de Pontanezen, d'une contenance d'environ 800 000 hommes, était situé à quatre kilomètres au nord des docks de Brest. Il représente la plus importante et intéressante entreprise américaine en France ainsi qu'une véritable ville militaire comprenant 700 baraques en tôle ondulée pouvant héberger 55 000 hommes et 5 300 tentes pouvant en abriter 25 000 autres. Une garnison permanente de 13 500 hommes y était employée : construction, administration, entretien et police. Pendant l'été 1918, le camp a reçu en moyenne 20 000 hommes par semaine. Après l'armistice, l'état major américain l'utilisa comme camp d'embarquement. C'est grâce à l'organisation de ce camp que les transports américains purent utiliser avec un maximum de rendement le port de Brest². La vie quotidienne à Brest changea avec l'arrivée des soldats américains. Les réseaux routier et ferroviaire, l'approvisionnement en eau, le ravitaillement, les services de santé furent mis en place. La population locale eut tendance à profiter de leur présence pour faire des affaires. Les soldats américains, quant à eux, distribuèrent volontiers friandises et cigarettes et firent connaître le jazz, le basket et le base-ball aux Bretois.

A Saint-Marc, l'installation des Américains a commencé au printemps 1917, avec la construction de baraquements, la pose de conduite d'eau et toutes installations nécessaires au cantonnement de plusieurs milliers d'hommes. La physionomie de la ville a été marquée par leur présence : construction de voies ferrées pour la réception et la formation des trains destinés aux troupes alliées et au matériel débarqué à Brest qui, malgré les quatre trains par jour au lieu des sept ou huit demandés, a permis l'acheminement vers le front de plusieurs milliers de *Sammies*. Les chiffres de la population de Saint-Marc sont difficiles à établir pour cette période. Les recensements de 1911 et 1921 donnent respectivement 4 007 et 4 036 habitants à la commune. Au regard de l'effectif des *Sammies* sur la période mai 1918-avril 1919 (garnison de la base n° 5 et cantonnements de Saint-Marc), C. Hélias pense qu'au printemps 1919, ils étaient plus nombreux que les habitants de la commune. Il relève par ailleurs que "si les renseignements ne manquent pas sur l'arrivée des Américains à Saint-Marc et leurs travaux, les conséquences de cette présence pour la population de la commune, et les réactions de celle-ci, sont plus difficiles à cerner"³. Il note néanmoins qu'il existait autour des cantonnements une certaine animation (présence de prostituées, vendeurs d'alcool, fermiers leur proposant à prix fort des œufs, du lait et du beurre, mais aussi d'enfants curieux...) sans qu'il y ait pour autant de la part des Américains une participation à la vie de la commune (quartiers libres passés dans les bars à Brest, terrains de jeux et salle de spectacle à l'intérieur du camp). Enfin, il souligne que de nombreuses interrogations subsistent sur le passage de soldats américains à Saint-Marc, en ce qui concerne notamment leur accueil par les habitants de la commune, les réactions face aux détériorations des infra-structures existant avant leur arrivée, à l'"animation" et la curiosité qu'a suscitée leur présence, notamment celle de nombreux soldats noirs.

1. C. Hélias, "La présence américaine à Saint-Marc en 1918-1919", *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 146, 1990.

2. Cf. exposition sur les Américains dans le camp de Pontanezen conservée aux archives communales de Brest.

3. *Ibid.*, p. 90.

L'importance des camps militaires américains à Brest pendant cette période fait souvent minimiser la présence de soldats d'autres pays alliés comme le Portugal ou la Russie (au début de la guerre). Les premières troupes alliées débarquant à Brest furent les Russes au début de l'année 1916. D'abord accueillis avec enthousiasme, ils ont rapidement fait l'objet de la plus vive méfiance quand "certains signes inquiétants faisaient déjà douter de leur réelle valeur" témoigne de la ménardière¹. Ils occupaient la caserne de la Pointe, en bordure des remparts. Les troupes portugaises qui débarquèrent à Brest en février 1917 furent hébergés à leur arrivée par les officiers de la base anglaise sous des tentes du plateau de Kérangoff au dessus de la rade et du port. De la ménardière évoque la figure de Mme Héliès qui les prit sous son aile maternelle (soins, conseils, chaleur humaine) de telle sorte qu'elle fut appelée la "mère des Portugais"². De la ménardière prend fait et cause pour ces "navigateurs intrépides" contre les Russes "gagnés par le virus bolchevique" lors des bagarres qui opposèrent les deux groupes pour "conquérir les bonnes grâces des jolies filles du voisinage" et qui se soldèrent par quelques tués et plusieurs blessés. Il relève qu'après la guerre "toujours sobres, patients, animés du meilleur esprit, ils continuent à être employés volontiers par les entrepreneurs de la région qu'ils considèrent comme une seconde patrie"³.

La Première Guerre mondiale marque un tournant pour l'histoire des étrangers en Bretagne, comme le souligne C. Bougeard, "avec la guerre et ses multiples brassages de population, la Bretagne s'ouvrait encore plus vers le monde"⁴.

1. De la ménardière, "Débarquement des Portugais à Brest en 1917", *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 61, 1969.

2. *Ibid.*, p. 72.

3. *Ibid.*, p. 73.

4. C. Bougeard, *op. cit.*, p. 23.

7. LES ETRANGERS EN BRETAGNE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES : ENTRE ACCUEIL ET REJET

Au plan national, la période de l'entre-deux-guerres est pleine de contradictions. En effet, la France retrouve une tradition d'accueil et d'"assimilation" des étrangers et des réfugiés ("Russes blancs" à partir de 1917, Arméniens fuyant le génocide perpétré par l'empire ottoman à partir de 1923, les anti-fascistes italiens en 1924-25, les anti-nazis allemands dès 1930, les Autrichiens, les Juifs d'Europe de l'Est, les Républicains espagnols à partir de 1939 ; grande loi libérale de 1927 sur les naturalisations), mais aussi connaît, à partir des années 1930, des "fièvres xénophobes" sans précédents liées à la première crise économique mondiale (lois xénophobes, préférence nationale introduite par des quotas d'étrangers dans les entreprises et dans les professions intellectuelles ou libérales (médecins, avocats, etc.) ; crimes racistes et climat antisémite). Cette période marque aussi les débuts de l'immigration ouvrière de masse et organisée, avec notamment la création de la SGI (Société Générale d'Immigration) par les patrons des mines, de la sidérurgie et des exploitations agricoles. La SGI fait venir plus d'un million et demi de personnes, de façon organisée avec des contrats de travail. Cette période est marquée par deux "vagues" d'immigration, celle des Italiens et des Polonais.

Qu'en est-il en Bretagne ? L'augmentation du nombre d'étrangers au plan national y est-elle également observable ? Comment se traduit, dans cette région, la contradiction énoncée plus haut ? Quelles en sont les manifestations ?

Présence étrangère en Bretagne dans les années 1920 (recensements de 1921 et 1926)

*Recensements généraux de la population de 1921 et de 1926*¹

1921	Population totale	Français	Étrangers	% d'étrangers dans la population totale (arrondi)
Côtes-du-Nord	546 350	545 427	923	0,16
Finistère	745 798	745 058	740	0,09
Ille-et-Vilaine	553 656	551 743	1 913	0,3
Morbihan	534 044	533 424	620	0,12
Total Bretagne	2 379 848	2 375 652	4 196	0,17

1926	Population totale	Français (dont naturalisés)	Étrangers	% d'étrangers dans la population totale (arrondi)
Côtes-du-Nord	541 196	539 714 (238)	1 482	0,3
Finistère	738 572	737 711 (140)	861	0,12
Ille-et-Vilaine	557 111	552 844 (317)	4 267	0,8
Morbihan	532 061	531 475 (125)	586	0,11
Total Bretagne	2 368 940	2 361 744 (820)	7 196	0,3

1. Présidence du Conseil, Sous-secrétariat d'État de l'Économie nationale, Statistique générale de la France, Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 7 mars 1926, tome III, population présente, régions de Paris, de l'Ouest et du Sud-Ouest, Paris, Imprimerie nationale, 1930.

Les départements des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine enregistrent respectivement une baisse de leur population totale dès 1866 et 1891. La guerre renforce cette tendance : si la baisse démographique touche toute la région, elle touche plus fortement les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine (Rennes, Redon ou Fougères voient leur population baisser, tandis qu'à Vannes ou Quimper, elle augmente légèrement ¹. Le Morbihan et le Finistère, en revanche, poursuivent leur progression et atteignent leur maximum de population en 1911. Ainsi, pour les quatre départements, la population totale représente, en 1911, 2 601 780 personnes. En 1921, avec les pertes humaines de la Première Guerre mondiale, très élevées en Bretagne, et l'exode rural qui s'est poursuivi et reprend de plus belle dans les années 1920, le chiffre n'est plus que de 2 379 848.

Par contre, pendant la même période, la population étrangère s'est accrue dans l'ensemble des quatre départements et continue de progresser entre 1921 et 1926, à l'exception du Morbihan où les effectifs sont en baisse. En rapport à la population totale très élevée en Bretagne, les taux d'étrangers paraissent très faibles (inférieur à 1 %), mais l'Ille-et-Vilaine compte tout de même plus de 4 000 étrangers.

Répartition des étrangers par nationalités en 1926 ²

	Côtes-du-Nord <i>Nombre (rang)</i>	Finistère <i>Nombre (rang)</i>	Ille-et-Vilaine <i>Nombre (rang)</i>	Morbihan <i>Nombre (rang)</i>	Total Bretagne <i>Nombre (rang)</i>
Allemands	7 (13)	5 (13)	8 (16)	6 (15)	26 (15)
Belges	171 (3)	141 (2)	460 (5)	108 (2)	880 (3)
Britanniques	242 (2)	76 (4)	1226 (1)	59 (4)	1603 (1)
Espagnols	140 (4)	95 (3)	329 (6)	66 (3)	630 (5)
Italiens	500 (1)	279 (1)	602 (2)	179 (1)	1560 (2)
Luxembourgeois	12 (11)	2 (16)	16 (15)	10 (11)	40 (14)
Polonais	107 (6)	53 (5)	487 (4)	23 (7)	670 (4)
Russes	39 (9)	40 (8)	88 (9)	13 (10)	180 (9)
Suisses	50 (7)	41 (7)	113 (8)	24 (6)	228 (8)
Tchécoslovaques	9 (12)	7 (12)	53 (11)	10 (11)	79 (11)
Autres Europe	110 (5)	52 (6)	153 (7)	38 (5)	353 (7)
États-Unis	31 (10)	38 (9)	80 (10)	15 (8)	164 (10)
Autres Amérique	7 (13)	4 (14)	32 (13)	9 (13)	52 (13)
Afrique (français)	44 (8)	14 (10)	532 (3)	14 (9)	604 (6)
Autres Afrique	0 (18)	0 (17)	3 (18)	0 (18)	3 (17)
Asiatiques	6 (15)	4 (15)	49 (12)	7 (14)	66 (12)
Autres	1 (17)	0 (18)	4 (17)	1 (17)	6 (16)
Non déclarée	6 (15)	10 (11)	32 (13)	4 (16)	52 (13)

1. C. Bougeard, *op. cit.*, p. 35.

2. *Ibid.*

En dehors des Africains sujets français qui constituent le troisième groupe en Ille-et-Vilaine, les cinq nationalités les plus représentées dans les quatre départements sont : les Britanniques, les Italiens, les Belges, les Polonais et les Espagnols. Les Italiens arrivent en première position dans tous les départements à l'exception de l'Ille-et-Vilaine où ce sont les Britanniques. Les Espagnols et surtout les Polonais ont connu une très forte progression depuis l'avant-guerre, tandis que les quatre années de conflit ont fait chuter le nombre des Allemands.

En 1931, le Morbihan (856 étrangers), le Finistère (1188) et les Côtes-du-Nord (1365) figurent parmi les cinq départements de France comptant le moins d'étrangers. Quant à l'Ille-et-Vilaine, elle en compte à la même date 3607, soit 660 de moins qu'en 1926. Dans les années 1930, en Bretagne, la part des naturalisés dans la population étrangère totale est supérieure à 15 % ce qui en fait un des taux les plus importants au niveau national.

Un opuscule rédigé par J. Roignant à l'occasion du jumelage de la ville de Trébeurden dans les Côtes d'Armor et celle de Villanuova-sul-Clisi en Italie ¹ rend compte de la présence italienne dans le département des Côtes-du-Nord après la Première Guerre mondiale. Du fait de l'émigration des Bretons vers les grandes villes, le département présentait une certaine dépopulation et il a été fait appel à de la main-d'œuvre étrangère. Des Italiens sont ainsi venus travailler dans les carrières et se sont installés dans la région. La population italienne est principalement masculine mais on relève la présence de familles. Dans les années 1920, l'auteur recense 865 Italiens (604 hommes, 140 femmes et 121 enfants). Ils sont répartis dans différentes communes avec une concentration sur le littoral. Ils travaillent dans divers secteurs : l'exploitation de granit près de Dinan, et surtout dans les travaux de construction (réseaux routiers et ferroviaires, barrages, ponts, écoles entre autres). La main-d'œuvre italienne est également recrutée pour travailler dans les carrières de granit à Dinan et Erquy, les mines de plomb à St Brieuc. Elle est considérée comme efficace, mais aussi toujours comme temporaire et se mêlant peu à la population locale. L'auteur signale des difficultés entre les locaux et les immigrés italiens, sur le plan linguistique du fait qu'à cette époque, dans certains territoires du département, les habitants s'exprimaient plus couramment en breton plutôt qu'en français, une pratique qui conduisait les Italiens à s'exprimer entre eux dans leur langue d'origine. Toutefois, quelques célibataires se marieront avec des Bretonnes et s'installeront définitivement dans la région. Cette immigration de faible envergure a permis le développement de certains secteurs dans la région. La majorité de cette population est repartie en Italie pour des raisons personnelles (mal du pays, obstacle de la langue, solitude) mais aussi économiques (la crise des années 1930).

Développement puis crise économique dans la Bretagne des années 1920-1930

En Bretagne, malgré une natalité supérieure à la moyenne nationale, la baisse démographique se poursuit jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Cette situation est bien sûr due à la guerre qui a occasionné de nombreuses pertes humaines, mais aussi à l'exode rural qui reprend de plus belle dans les années 1920. C'est l'époque des émigrations de Finistériens vers le Sud-Ouest de la France et des habitants du Centre-Bretagne vers la région parisienne où les enfants de

1. J. Roignant, *Aperçu sur l'immigration italienne dans le département des Côtes du Nord et dans la région de Lannion-Côte de Granit Rose de 1920 à 1940*, Université de Bretagne Occidentale, 2001, 15 pages.

paysans se prolétarisent. L'émigration est aussi intra-régionale : Nantes et la Basse-Loire, Rennes et Quimper, mais aussi Lorient et Saint-Brieuc qui, s'étant dotées d'habitations à bon marché, sont devenues attractives pour les ruraux. Pour autant, les campagnes bretonnes aussi se modernisent : électrification, construction de réseaux secondaires de chemins de fer (tracés et gares), amélioration du réseau routier (ouvrages d'art et revêtement des chaussées), début du téléphone dans le région Dinard-Saint-Malo qui accueille une riche clientèle étrangère¹, etc.

La Bretagne des années 1920 est surtout une région maritime et rurale, toutefois si son poids industriel est faible par rapport au niveau national, elle ne reste pas à l'écart de la modernisation de l'économie française. Une partie des industries de la région se concentre dans les zones portuaires. La pêche est un secteur économique très dynamique (employant en 1932 plus de 40 000 personnes), certes en déclin sur la Côte Nord (excepté les goélettes qui partent de Saint-Malo pour la pêche à la morue), mais en expansion sur la Côte Sud. Après la crise de 1921, les activités de commerce se concentrent dans trois grands ports : Saint-Malo, Brest et Lorient au détriment des plus petits et portent essentiellement sur les importations (charbon britannique, vins rouges d'Algérie, à Brest notamment). De ce fait, l'économie bretonne connaît ainsi une expansion non négligeable pendant dix ans. L'arsenal de Brest a participé à la reconstruction des flottes civiles et militaires : cargos puis de nouveaux bateaux de guerre moins gros à partir de 1922. A la même époque, d'autres villes bretonnes connaissent aussi un certain développement industriel : par exemple Rennes (brosserie et papeterie) et Saint-Brieuc (brosserie). Dans beaucoup de petites villes, la richesse économique provient de l'activité commerciale, des grossistes, des grands magasins et des détaillants vivant des échanges avec les campagnes environnantes, notamment lors des foires et des marchés.

Globalement, après la guerre, l'économie bretonne repose encore très largement sur le travail de ses ruraux (plus de 60 % de la population), composés d'agriculteurs mais aussi d'artisans et malgré d'indéniables progrès, le tissu industriel breton reste concentré autour de quelques pôles urbains et portuaires anciens sans parvenir à s'étendre. Certaines industries rurales (extractives, textiles, etc.) tendent même à décliner car elles sont concurrencées du fait de l'intégration de la Bretagne au marché national ; la grande dépression des années 1930 va aggraver cette situation fragile. Elle touche d'abord les campagnes (baisse des cours des produits agricoles, puis baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs), puis se développe le chômage industriel (fermeture des petites entreprises de matériel agricole) et l'activité de la pêche et du trafic portuaire diminuent, notamment à Lorient. Mais comme à Brest, l'arsenal résiste mieux. Dans le Finistère, à la poudrerie de Brest, à la poudrerie de Pont-de-Buis et à la manufacture des tabacs de Morlaix les commandes de l'État et les emplois protégés permettent de mieux résister. Les villes surtout commerciales comme Vannes et Quimper ne comportent qu'une centaine de chômeurs. Cependant, on peut dire que la relative faible industrialisation de la Bretagne explique qu'elle soit relativement épargnée par la crise.

Le tourisme de luxe des étrangers, qui a prospéré dans les années 1920, est durement touché à partir de 1930. Sur la Côte d'Emeraude, une clientèle fortunée d'Américains et de

1. *Ibid.*, pp. 37-38.

Britanniques fréquentait l'hiver les grands hôtels et les casinos dont celui de Dinard. De 1930 à 1935, les saisons estivales sont médiocres (moins 30 % pour les hôteliers des Côtes-du-Nord). A Dinard, les recettes du casino baissent de moitié. Des stations balnéaires construites après la guerre ne seront pas achevées (comme Les Sables-d'Or-les-Pins, Côtes-du-Nord).

La Bretagne connaît une certaine relance économique après 1936 qui ne touche pas tout son territoire (relance du trafic portuaire de Brest, embauche à l'arsenal de Brest atteignant 7800 ouvriers en 1939, à l'entreprise Tanvez à Guingamp avec 1170 ouvriers en 1935, implantation de l'usine métallurgique Sambre-et-Meuse à Saint-Brieuc en 1935-37, qui devient la seconde entreprise du département avec 492 ouvriers en mai 1940, implantation des tanneries de Lingolsheim à Rennes, etc.).

Présence étrangère en Bretagne en 1936

Le recensement de la population en 1936 montre une légère baisse de l'effectif des étrangers par rapport à 1926 (environ 3 %). Au regard des nationalités représentées, il semble que cette diminution peut être expliquée par la "chute" de l'effectif des Britanniques en l'espace de dix ans, dans un contexte économique et politique troublé. D'ailleurs, le département d'Ille-et-Vilaine, principal département d'accueil des Britanniques, voit son effectif global d'étrangers quasiment divisé par deux alors que les autres départements, notamment le Finistère et le Morbihan, connaissent une progression importante de la population étrangère sur leur territoire. Dans ces deux départements, l'activité portuaire et d'armement (Lorient, Brest...), les chantiers divers, demandeurs de main-d'œuvre, expliquent en partie de cette situation.

Les étrangers en Bretagne sont ressortissants de plus d'une cinquantaine de pays, originaires de tous les continents. Mais seules quelques nationalités ont une présence supérieure à quelques dizaines d'individus, voire plus tels les Belges, les Britanniques, les Espagnols ou les Nord-Africains (ces derniers étant essentiellement présents dans le Morbihan : 533 sur 602), et surtout les Italiens, désormais première population étrangère dans la région dans les années précédant la Seconde Guerre mondiale, leur effectif ayant progressé de 60 % en dix ans.

*Recensement général de la population de 1936*¹

	Français naturalisés	Étrangers
Côtes-du-Nord	386	1571
Finistère	366	1290
Ille-et-Vilaine	488	2499
Morbihan	277	1591
Total Bretagne	1517	6951

1. Ministère de l'Economie nationale, Direction de la Statistique générale et de la Documentation, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 8 mars 1936, Tome I*, Paris, Imprimerie nationale, MDCCCXXXVIII.

*Répartition des étrangers en Bretagne : 14 premières nationalités en 1936*¹

	Côtes-du-Nord <i>Nombre (rang)</i>	Finistère <i>Nombre (rang)</i>	Ille-et-Vilaine <i>Nombre (rang)</i>	Morbihan <i>Nombre (rang)</i>	Total Bretagne <i>Nombre (rang)</i>
Allemands	28 (10)	42 (7)	12 (14)	27 (8)	109 (12)
Belges	142 (2)	107 (3)	267 (3)	91 (4)	607 (3)
Britanniques	140 (3)	40 (8)	424 (2)	55 (5)	659 (2)
Espagnols	129 (4)	112 (2)	234 (4)	109 (3)	584 (5)
Etats-Unis	30 (9)	51 (6)	59 (10)	9 (11)	149 (9)
Italiens	743 (1)	570 (1)	664 (1)	522 (2)	2499 (1)
Nord-Africains	31 (8)	5 (13)	33 (12)	533 (1)	602 (4)
Polonais	44 (7)	76 (5)	224 (5)	35 (7)	379 (6)
Portugais	49 (5)	89 (4)	75 (6)	21 (9)	234 (7)
Russes	24 (11)	27 (10)	62 (8)	16 (10)	129 (10)
Suisses	46 (6)	42 (7)	61 (9)	50 (6)	199 (8)
Tchécoslovaques	20 (12)	13 (11)	34 (11)	4 (13)	71 (13)
Turcs	10 (13)	30 (9)	15 (13)	7 (12)	62 (14)
Yougoslaves	30 (9)	11 (12)	68 (7)	3 (14)	112 (11)

Des mesures pour limiter la main-d'œuvre étrangère compensées par des besoins dans certains secteurs professionnels

Quelle est la place des travailleurs étrangers dans les différents secteurs économiques bretons, notamment le secteur ouvrier ? Existe-t-il des conflits du travail ? Quelles sont les conséquences des décrets de limitation de la main-d'œuvre étrangère ?

Dans un climat national de crise économique et de xénophobie, des mesures ont été prises pour protéger l'économie et la main-d'œuvre française en limitant l'immigration. Ainsi, la loi du 10 août 1932 a-t-elle eu pour objectif de limiter l'emploi des travailleurs étrangers en instaurant des quotas d'ouvriers étrangers dans les entreprises. Par la suite, cette loi a été complétée par un arsenal législatif destiné principalement à la défense des classes moyennes. Ce sont surtout les industries et les régions les plus touchées par la crise économique où la réduction du nombre des travailleurs étrangers a été la plus forte. En fait, le maintien d'une main-d'œuvre étrangère importante démontre comment de provisoire celle-ci est devenue un élément indispensable, permanent et structurel de l'économie française.

En Bretagne, l'appel à la main-d'œuvre étrangère n'est toutefois pas suspendu quand il s'agit de pallier les insuffisances locales et de répondre à des besoins professionnels spécifiques, notamment dans la construction, les mines et les carrières. En effet, comme on l'a mentionné, la région est avant tout agricole et la main-d'œuvre locale souvent excédentaire pour ce secteur. En revanche, dans les villes, plus industrialisées, paradoxe de l'exode rural et des migrations des Bretons vers d'autres régions, la main-d'œuvre locale peut être déficitaire en nombre ou en savoir-faire. La main-d'œuvre étrangère, d'origine diverse (Italiens, Espagnols, Anglais, Belges et

1. *Ibid.*

originaires d'Europe de l'Est ¹), pallie alors les insuffisances locales. Cette main-d'œuvre, souvent qualifiée, est mobile et ne reste parfois que quelques années si le besoin de main-d'œuvre se tarit. Elle est par conséquent souvent invisible dans les recensements. Bien que des documents d'archives sur la vie associative témoignent de quelques relations de camaraderie entre Etrangers et locaux ², la population locale n'apprécie guère en général ces étrangers qui sont perçus comme des concurrents sur un marché du travail pauvre en emplois. Les étrangers, en particulier les Italiens suspectés d'être des agitateurs politiques, sont aussi l'objet d'une surveillance administrative et policière. Les étrangers deviennent vite des "indésirables" quand leur force de travail est "inutile", comme en témoigne cette note du directeur de l'office départemental de la main-d'œuvre à propos d'Algériens souhaitant travailler à Brest alors qu'on n'a pas besoin d'eux : *"L'arrivée depuis environ un mois, de groupes d'Algériens (une trentaine environ) venant s'inscrire par groupe de 8 à 10, en provenance soit de Barika, département de Constantine, soit des mines de l'Est. Manœuvres, ouvriers agricoles, attirés par leurs camarades établis dans la région brestoïse, dans l'espoir de se faire embaucher dans les entreprises concessionnaires de travaux pour la Marine nationale. Nous avons cru devoir attirer l'attention de l'autorité préfectorale sur les inconvénients de cet apport supplémentaire et présentement inutile de travailleurs sans aucune spécialité et avons demandé d'en informer les autorités algériennes"* ³.

"Indésirables" sont ceux également qui fuient leur pays quand leur accueil devient une charge financière. En effet, l'attitude des autorités administratives et de la population est ambivalente à l'égard des réfugiés accueillis en Bretagne : les Sarrois en 1935 et surtout les Espagnols entre 1937 et 1939, à l'aube de la seconde Guerre mondiale.

Entre temps, le développement du tourisme amène son flot d'étrangers en Bretagne. Cette autre présence étrangère éphémère mais significative dans la région a laissé une empreinte durable sur les paysages et l'activité économique. Les premières "routes touristiques" sont construites pour les automobiles ; des "syndicats d'initiative" sont ouverts ; des stations nouvelles sont implantées et des villas essaient sur les zones côtières, ainsi que les casinos et les ports de plaisance. Le tourisme de luxe est surtout le fait de riches étrangers. Prospère dans les années 1920, il est durement touché à partir de 1930. A partir de 1936, les congés payés marquent le début d'un nouvel essor touristique : 100 000 étrangers cette année-là et plus de 450 000 Français. Cet essor est interrompu par la guerre.

1. Dans le Morbihan, par exemple, les étrangers demeurent principalement à Lorient, ville la plus industrialisée du département, puis Vannes et Pontivy. L'immigration est surtout ouvrière : les Italiens sont surtout employés dans le Bâtiment (cimentiers, maçons...) réputés pour leurs talents. Les Espagnols et Belges occupent davantage le secteur commercial et de l'artisanat. Les Britanniques domiciliés dans le département sont souvent ecclésiastiques ou étudiants. Les Européens de l'Est se retrouvent surtout dans les industries de transformation extractives. Cf. I. Cabrera, *Etrangers et réfugiés espagnols dans le Morbihan de 1936-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 1991.

2. AD 35, 4 M 258. Associations étrangères.

3. AC Brest 7 F 3.6. Réunion de la commission administrative en date du 11 mai 1938, rapport du directeur de l'office départemental de la main-d'œuvre.

Une main-d'œuvre étrangère pour répondre aux besoins locaux : l'exemple des Mines de Trémuson (Côtes-du-Nord)

Dans les années 1920, l'appel aux ouvriers étrangers pour l'exploitation de la mine de plomb argentifère de Trémuson, à quelques kilomètres de Saint-Brieuc dans les Côtes-du-Nord, illustre bien la soumission de la venue des étrangers aux intérêts des employeurs qui ne trouvent pas toujours dans le bassin local la main-d'œuvre nécessaire à leur activité¹. L'activité de la mine se développe dans la période 1920-1930, fortifiée par le contexte économique international. Cette activité freine un temps l'exode rural, provoquant même une croissance de la population de Trémuson : en 1920, elle n'est que de 700 habitants alors qu'en 1930 elle avoisine les 1 700 dont 1 000 aux mines. En 1924, la mine est agrandie et la main-d'œuvre locale s'avère insuffisante, la direction fait alors appel aux ouvriers étrangers ayant déjà une certaine expérience du travail à la mine, dans leur pays d'origine ou en France. En outre, cette main-d'œuvre coûte moins chère que la main-d'œuvre locale. Le personnel étranger vient en général d'Europe de l'Est : Pologne, Tchécoslovaquie, Allemagne, Arménie, Autriche, Russie et Serbie. Les autres mineurs viennent des pays limitrophes de la France : Italie, Belgique, Espagne, Suisse ou Portugal. Les mineurs étrangers seront présents sur le carreau durant toute l'exploitation de la mine. En 1924, Italiens et Polonais sont déjà présents à la mine de Trémuson, mais encore peu nombreux puisqu'ils ne sont que 12. En revanche, en 1926, la population italienne comprend 100 personnes, elle est la plus importante cette année-là, mais, l'année suivante, ils ne sont plus que 9 Italiens ! Certains sont peut-être retournés en Italie, d'autres ont sans doute utilisé la mine comme un moyen pour s'implanter en France dans d'autres régions².

D'une façon générale, c'est entre 1926 et 1928 que la population étrangère est la plus nombreuse à Trémuson, variant entre 150 et 200 personnes. Le groupe le plus important, à l'exception de 1926, est celle des Polonais qui sont en moyenne 65 à vivre à Trémuson – et jusqu'à 87 personnes en 1928. A un degré moindre, les Espagnols et les Tchécoslovaques sont aussi très présents, mais leur nombre évolue fortement. Ainsi, de 40 à 50 Espagnols entre 1926 et 1927, ils ne sont plus que 8 après. On compte une quinzaine de Tchécoslovaques sur la période ; les autres nationalités ne comptent pas plus de 5 personnes. A Trémuson, la population est mécontente de l'embauche d'ouvriers étrangers et des rumeurs naissent selon lesquelles les étrangers prennent la place de la main-d'œuvre locale. La grande variété des nationalités a pu donner l'impression d'une population étrangère nombreuse, plus importante que la main-d'œuvre française, pourtant l'effectif des ouvriers étrangers n'a jamais été supérieur à celui des ouvriers français, originaires de Trémuson ou du département des Côtes-du-Nord. En 1928, au plus fort de l'activité minière, les mineurs étrangers ne représentent pas la moitié de l'effectif de la mine :

1. S. Duterne, *Les mines de Trémuson (1920-1931)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 2000. La Bretagne a un passé minier (exploitation de granit, de grès rose, d'ardoise, mines de charbon et mines de fer), souvent ignoré des Bretons eux-mêmes. Le domaine le plus important de l'industrie extractive concerne les métaux non ferreux tels que l'étain ou le plomb argentifère. Au XVIII^e siècle, la Bretagne produit à elle seule les deux tiers de la production nationale de plomb. Toutefois, avec le déclin des forges, ces mines sont en difficultés un siècle plus tard et ferment progressivement.

2. Beaucoup d'ouvriers franchissent la frontière avec une lettre d'embauche pour les mines. Ils entrent ainsi en France mais ils ne restent pas longtemps sur les chantiers où ils ont été embauchés et partent pour une autre destination.

151 contre 317 Français. A la fin de la mine, l'écart se creuse en faveur des Français. En 1930, on compte 71 étrangers contre 243 Français et l'année suivante, ils se retrouvent en nombre quasi identique : 18 étrangers et 20 Français à la mine.

La direction des mines fait également venir les femmes et les enfants des étrangers par le biais de la société d'immigration, en payant leur voyage. A Trémuson, il semble que l'intégration des familles étrangères soit difficile. Il n'existe pas de syndicats ou de groupes représentant les étrangers, notamment en raison de la diversité des nationalités. Les étrangers sont néanmoins fortement surveillés par les autorités, par peur du communisme et en raison des plaintes des élus et des habitants face à "l'arrogance" des étrangers. Il existe des tensions entre ouvriers étrangers et ouvriers français, ces derniers supportant mal la rapide "ascension sociale" des premiers, visible notamment dans leurs tenues vestimentaires, malgré les différences de salaires entre ouvriers étrangers et français, les premiers étant moins payés, surtout s'ils sont mineurs.

Certains étrangers se livrent également, lors de leur temps libre, à des consommations d'alcool excessives et les bagarres sont fréquentes. La condition des mineurs est rude, les accidents du travail sont nombreux et les ouvriers "responsables" de l'accident ne sont pas indemnisés. La direction met en place un système de primes pour récompenser l'assiduité mais l'absentéisme reste important. Les mineurs travaillent dans une quasi obscurité, avec beaucoup de bruits et une humidité permanente, et le contact avec le plomb occasionne des problèmes de santé. A partir de 1924, la direction a fait construire des maisons, en fibrociment (construites en une quinzaine de jours) pour loger la population étrangère et surtout la fixer. Il y a environ 70 maisons en 1928, abritant 1 000 personnes tandis que le bourg a une population de 700 personnes. Cette cité ouvrière assez importante est la seule trace actuelle du passé minier de Trémuson. La fermeture de la mine en 1931 ne provoque aucun mouvement de protestation des ouvriers, qui quittent immédiatement le site. Les mineurs étrangers partent dans les trois jours suivant l'annonce de la fermeture. Cela témoigne de leur absence d'attaches ni dans la commune ni dans la région. Il semble que certains retournent dans leur pays d'origine, d'autres se dirigent vers les autres régions minières, enfin d'autres vont chercher du travail à Nantes ou à Brest. De manière générale, le devenir de ces ouvriers reste méconnu.

Les immigrés italiens en Bretagne : une immigration spécialisée dans les métiers du bâtiment

L'immigration italienne en Bretagne montre bien la prééminence des étrangers dans les métiers du bâtiment, présents surtout dans les villes et dans les ports où les chantiers sont les plus nombreux et plus exceptionnellement dans l'intérieur de la Bretagne en fonction des chantiers (construction de barrages, de routes...) ou de l'exploitation de carrières. Il existe également des flux migratoires spécifiques, notamment de mosaïstes ou des maçons italiens à Rennes ou à Lorient.

B. Frelaut dresse le tableau de l'immigration italienne dans le Morbihan à partir de l'analyse des demandes de cartes d'identité d'étrangers, soit un corpus de 1389 dossiers individuels ¹. Ces

1. B. Frelaut, "Les Italiens dans le Morbihan de 1879 à 1939 : un cas de 'petite immigration'", *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 109, n° 4, 2002, p. 99-112. "La création de la carte d'identité d'étranger en 1917 donne naissance

dossiers sont la plupart très documentés avec des renseignements précis (origine géographique, âge et sexe, profession, villes ou entreprises où ils ont travaillé, rétributions et conditions d'existence), y compris des photographies des postulants. Ainsi, nous avons une connaissance assez fine de la population italienne dans le Morbihan, devenue dès 1901 la plus importante parmi les étrangers du département. Des années 1920 aux années 1930, les dossiers sont de plus en plus fournis en renseignements, passant d'un feuillet en 1925 à 18 en 1931, davantage encore les années suivantes. Les cartes devant être renouvelées tous les deux ou trois ans, cela permet de suivre l'histoire de chacun ¹. De 1920 à 1929, la population étrangère double quasiment dans le Morbihan, passant de 287 à 513 individus, celle des Italiens sextuple passant de 47 à 281. De l'avis de l'auteur, le chiffre global, probablement sous-estimé, passe de 595 en 1930 à 1056 en 1931, pour culminer à 1277 en 1939. Les Italiens, eux, passent à 342 en 1930 et atteignent leur seuil maximum en 1938 avec 676 personnes, soit 53 % de l'ensemble des étrangers. Peu nombreux au début du XX^e siècle, ils se sont nettement multipliés dans l'entre-deux-guerres, très au-dessus des moyennes nationales de 29,7 % en 1931 et 32,8 % en 1936. Mais les chiffres des années 1940 et 1941, au-delà de quelques naturalisations, témoignent d'un repli important vers l'Italie : les Italiens ne sont plus que 518 en 1939 et 356 en 1940, sur un effectif de 996 étrangers.

Des années 1920 aux années 1930, la population italienne a vu croître le nombre de femmes et d'enfants, traduisant un certain regroupement familial. B. Frelaut repère également des couples mixtes, composés d'un homme italien et d'une femme bretonne ou d'ailleurs. "Jusqu'en 1927, la loi spécifie qu'une Française qui épouse un étranger acquiert la nationalité de son mari, sauf à le préciser explicitement. On trouve donc des dossiers de demandes de cartes d'identité d'étranger présentées par des personnes nées et élevées en France, pays qu'elles n'ont jamais quitté. On sursaute parfois en apercevant (à quatre reprises), des photographies de femmes en coiffe bretonne sur ces dossiers d'étrangers..." ². Après 1927, les épouses conservent leur nationalité d'origine et de nombreuses "réintégrations" sont prononcées. Il est donc plus difficile de connaître l'identité des femmes d'immigrés italiens si elles sont françaises. La pyramide des âges montre des adultes surtout âgés de 20 à 50 ans, typiques d'une immigration de travail.

L'analyse des lieux de naissance (corpus de 1213 dossiers) montre la prédominance des quatre régions du nord d'Italie : 66,5 % des immigrés. Un Italien sur deux provient du nord-est (Vénétie-Frioul) et 26 % d'entre eux sont originaires des zones montagneuses du Frioul - la part des immigrés originaires du Frioul est plus importante que la moyenne nationale. Mêmes constats pour les Piémontais et les Lombards qui viennent des montagnes. Des familles entières arrivent dans le Morbihan, des frères et sœurs, parents et enfants, oncles et neveux et autres apparentés, se succèdent, parfois sur trois générations ³. Un flux s'est constitué du nord de l'Italie vers la Bretagne à partir des années 1920, souvent *via* d'autres départements français au début.

à de nombreux formulaires grâce auxquels nous sommes désormais bien renseignés et c'est alors que commence véritablement l'essor de l'immigration laborieuse", p. 104.

1. *Ibid.*, p. 100.

2. *Ibid.*, p. 103.

3. L'auteur observe qu'une trentaine de familles représente 14,90 % des 1389 dossiers étudiés. *Ibid.*, p. 104, NBP 8.

La plupart commencent à travailler dans la reconstruction des régions de l'Est et du Nord-Est de la France dévastées par la guerre de 1914-1918. Beaucoup passent par la région parisienne ou dans les départements de l'ouest de la France, embauchés par leurs compatriotes. Dans les années 1930, ils s'installent dans le Morbihan et travaillent dans les entreprises d'origine italienne déjà implantées et plusieurs créent leur petite entreprise. Ils font ensuite venir leurs enfants ou leurs frères restés au pays. Les Italiens vivent principalement dans la région lorientaise (60 %) et 40 % d'entre eux à Lorient même. Le littoral est attractif en raison du nombre important de chantiers. Dans l'intérieur du département, l'existence de petits chantiers explique l'apparition d'une population dans certaines communes : la construction du barrage de Guerlédan en 1928, du préventorium de Plumelec en 1928, de la mairie de Séné en 1926, des installations du camp militaire de Coëtquidan en 1930, d'une usine de conserverie à Groix en 1935, du barrage de Kercado à Carnac en 1933, etc. Les Italiens travaillent essentiellement dans le bâtiment : 81,3 % des métiers représentés, surtout des maçons salariés et des ouvriers cimentiers, ayant apporté leurs savoir-faire de leurs régions d'origine ¹. Les carriers, tailleurs de pierre sont presque tous localisés à la carrière de granit de Polhvern à Hennebont. Cette prépondérance des emplois du bâtiment montre une immigration professionnelle spécifique répondant à un besoin non couvert par les entreprises locales. Seulement 2 % sont employés dans l'agriculture et le secteur maritime. Enfin, les métiers du tertiaire (services, commerce...) occupent 15 % d'entre eux. Les professions libérales sont très rares : deux dentistes à Lorient, un avocat dans la région de Vannes, un compositeur de musique à l'île de Groix, etc. Les commerçants et artisans sont restaurateurs, limonadiers, tailleurs d'habits ou marchands de tissus ambulants de la région de Naples présents également dans les départements voisins. Des apprentis et des étudiants également (noviciat), des domestiques chez des religieuses et des notables ainsi que des "métiers pittoresques : fabricant de statuettes de plâtre, 'homme de peine', 'bonne à tout faire', un capucin originaire d'Istanbul échoué à Lorient, un boucher hippique, un artisan-maître raboteur de parquet, une tenancière de maison de tolérance de Vannes" ². Quant à l'accueil réservé aux immigrés italiens, B. Frelaut ne relève pas d'hostilité et de xénophobie à leur égard, sauf dans la région lorientaise chez les artisans locaux du bâtiment. Les rapports des commissaires de police ou des maires leur sont favorables. Les enfants poursuivent leur scolarité dans les écoles privées et publiques, des jeunes gens sont en apprentissage... Dans les dossiers de naturalisation, la part des Italiens est prépondérante.

Une main-d'œuvre étrangère sous surveillance administrative et policière

Les étrangers demeurent sous surveillance policière ³. Dans le monde du travail, ils doivent rester à leur "place", leur participation aux conflits du travail est mal vue. Il est même envisagé de retirer la nationalité française aux naturalisés qui s'illustrent par leurs revendications contre le patronat. Ainsi, le sous-préfet de Brest s'appuie sur le rapport de police concernant la réunion organisée par la CGT le 26 novembre 1938 à Landerneau, salle Cesbron, sous la présidence de

1. *Ibid.*, pp. 105-106.

2. *Ibid.*, p. 107.

3. La comptabilité précise par la gendarmerie des crimes et délits de nature très diverse (vols, bagarres, braconnage, meurtres, suicides et défaut de visa de séjour ou de titre de circulation...) commis par les étrangers témoigne de cette surveillance pointilleuse.

Lazaro, "espagnol naturalisé français" qui a "ouvert la séance par une courte allocution d'une grossièreté extraordinaire dirigée contre les directeurs de l'usine Dior et de la Grande briqueterie" pour demander au préfet de "vouloir bien examiner la possibilité d'appliquer au nommé Lazaro, les dispositions de l'article 10 du décret du 12 novembre 1938 relatif au retrait de la nationalité française" (29 novembre 1938) ¹.

D'autres étrangers connaissent des difficultés pour travailler en 1937 et 1938 dans le Finistère en raison du dysfonctionnement de l'Office départemental de la main-d'œuvre. Faisant preuve de négligence, le directeur de l'office laisse nombre de dossiers en souffrance pendant plusieurs mois et les étrangers, faute de pouvoir présenter leur carte d'identité de travailleurs étrangers, sont tracassés par les autorités ou empêchés de travailler. Certains se plaignent au maire de Brest qui à son tour alerte la préfecture de la situation. A la fin de 1937, le directeur de l'Office départemental de la main-d'œuvre fait l'objet de rappels à l'ordre et de réprimande de la part du préfet du Finistère. Le sénateur maire de Brest, Victor Le Gorgeu, dans deux courriers adressés au préfet en janvier 1938, souligne le fonctionnement défectueux de l'Office en matière de placement des étrangers et de gestion des dossiers de la main-d'œuvre étrangère ². Le directeur de l'office est enfin remplacé en février 1938 à la demande du préfet et sur proposition du maire de Brest. Le nouveau directeur, lors de la prise de fonction, relève "le désordre et le retard considérables" en ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère, qu'il s'agisse d'introductions de famille ou de régularisations : "certains dossiers ont été déposés depuis plus de six mois, parfois ils ont été reconstitués deux fois, sans qu'aucune suite ne soit intervenue. Les opérations de classement de toutes les pièces (éparpillées dans tous les coins du bureau et dans les endroits les plus invraisemblables) ont été commencées dès le 14 février et viennent de se terminer seulement aujourd'hui [...] En définitive, ci-dessous la liste des dossiers de main-d'œuvre étrangère tels qu'il a été possible de les reconstituer : au nombre de 98 et pour lesquels rien n'a été fait" ³. Le nouveau directeur, quelques mois plus tard, indique que "l'élimination des manœuvres non protégés par la législation en vigueur est actuellement presque terminée" ⁴. En 1939, il signale "l'augmentation des accidents du travail dont le nombre augmente en proportion de l'accroissement de la main-d'œuvre travaillant à Brest". Il s'étonne du fait qu'il n'y ait pas, à l'office, "d'erreurs dans le domaine de la main-d'œuvre étrangère où la réglementation varie presque hebdomadairement" ⁵.

1. AD 29 10 M 64.

2. Lettre du sénateur maire de Brest au préfet : "[...] moi même j'ai reçu des plaintes relatives à des cartes d'identité de travailleurs étrangers qui, depuis plusieurs mois, avaient été confiées à M. Cap [commis principal des bureaux de la mairie de Brest, préposé à la direction de l'Office départemental de la main-d'œuvre] et que les intéressés réclamaient instamment afin de pouvoir, sans ennui, exercer leur profession. De l'enquête à laquelle j'ai fait procéder au sujet de ces plaintes, il est résulté que plusieurs travailleurs étrangers ont fait l'objet de poursuites pour défaut de cartes d'identité, alors que la contravention relevée contre eux ne leur incombait pas et que le responsable était réellement l'agent chargé du contrôle de ces cartes" (6 janvier 1938) [AC Brest 7 F 3.6]. et quelques jours plus tard, il écrit à nouveau au préfet : "[...] j'ai reçu une plainte d'une Espagnole, mademoiselle Tenaz qui, ayant remis une carte d'identité et deux certificats de travail, ne pouvait être remise en possession de ces pièces, celles-ci étant égarées. J'ai reçu une autre plainte émanant de la domestique du lieutenant de vaisseau Marchesseau, originaire de la Suisse, qui, bien qu'ayant déposé un certificat pour régularisation en septembre 1937, n'a reçu aucune réponse [...] ; d'autre part, le commissaire central m'a confirmé que de nombreux étrangers, bien qu'ayant fait les démarches nécessaires, ne pouvaient obtenir leur carte de travail (12 janvier 1938)." [AC Brest 7 F 3.6]

3. AC Brest 7 F 3.6

4. AC Brest 7 F 3.6, Réunion de la commission administrative en date du 11 mai 1938, rapport du directeur de l'office départemental de la main-d'œuvre.

5. AC Brest 7 F 3.6.

Les travailleurs étrangers sont suspectés de "prendre la place" des nationaux sur le marché du travail et sont même agressés par les travailleurs locaux¹ tandis que des syndicats professionnels (par exemple, l'Union des artisans du Morbihan, à Vannes, en 1935) demandent à ce que l'arrivée des artisans étrangers soit limitée et les pouvoirs publics fixent des quotas d'étrangers dans chaque corps de métier du Bâtiment dans le Morbihan.

Les étrangers font l'objet de mesures de surveillance. Une note préfectorale secrète appelle à inscrire sur le "carnet B spécial" les étrangers qui, sans se livrer à des actes illégaux, "paraîtront néanmoins sujets à devenir des agitateurs"². I. Cabrera détaille les mesures de surveillance des étrangers qui concernent surtout plusieurs fascistes italiens, notamment réunis autour de la Fascio créée à Lorient.

Le commissaire central de Brest multiplie les rapports et les notes de 1937 à 1940 sur les réunions organisées par des Italiens. Pour exemple, cette note du commissaire central de Brest au maire de Brest, en date du 23 février 1937 transmettant le "tract annonçant une réunion organisée par le Mouvement Populaire Paix et Liberté de l'Union Populaire Italienne" le 26 février, appelant les "travailleurs, brestois et immigrés" à participer à la réunion contre le fascisme³. Le jour même de la dite réunion, tenue en matinée, le commissaire fait son rapport au sous-préfet de Brest en observant l'absence d'incident à cette réunion à laquelle ont assisté environ 500 personnes et fait part du contenu de la réunion⁴. Ou bien encore, le commissaire central de Brest indique dans une note datée du 11 février 1940 que lors de réunion de l'association franco-italienne, dans la matinée au café de l'Etoile du Nord, la discussion a porté sur les démarches à accomplir pour s'engager dans l'armée française et que "nombreux sont d'ailleurs ceux des assistants qui ont déjà contracté un engagement". La réunion, en langue italienne, n'a donné lieu à aucun incident⁵. D'autres documents (Ligue des Droits de l'Homme, Parti socialiste) font part dans cette période de réunions fascistes. Enfin, le comité antifasciste de Brest dénonce à plusieurs reprises (1936 – 1937) les conditions d'accueil des réfugiés espagnols (hygiène et nourriture ; femmes insultées) et en octobre 37 leur expulsion pour des raisons soi-disant économiques.

Le "placement" des réfugiés sarrois en 1935

L'annexion de la Sarre par l'Allemagne entraîne la venue de réfugiés en France où les autorités tentent d'organiser leur hébergement dans les régions et de les faire employer dans les entreprises en mal de main-d'œuvre. Dans le Finistère, par exemple, des échanges de courrier entre le directeur de l'office départemental et municipal de la main-d'œuvre et le préfet du Finistère, témoignent de ces efforts. Dans un courrier daté du 26 septembre 1935 adressé au préfet, le directeur de l'office indique qu'une lettre circulaire a été adressée aux employeurs du département sur le nombre de réfugiés sarrois disponibles pour le travail et leurs qualifications professionnelles. Telle entreprise a demandé un menuisier, telle autre trois tourneurs sur métaux.

1. I. Cabrera, *Etrangers et réfugiés espagnols dans le Morbihan de 1936-1939*, Maîtrise, Université Rennes 2, 1991. En 1938, agressions des Italiens par des Français dans une carrière de Hennebont (p. 18).

2. I. Cabrera, *op.cit.*

3. AM Brest P 1000 921 et 922.

4. AM Brest P 1000 914, 915 et 916.

5. AM Brest P 1000 918.

Cette dernière, l'entreprise Gourio, ayant besoin de main-d'œuvre pour le carénage du sous-marin Nivose, le directeur précise qu'il a réussi à faire embaucher huit à dix Sarrois, mais se pose le problème de l'accès à l'Arsenal or nul étranger admis à travailler ne peut entrer dans l'Arsenal, soit pour le compte de l'Etat, soit pour le compte d'une entreprise privée, sans avoir été l'objet d'une enquête préalable. Le directeur demande au préfet s'il est possible d'avoir une autorisation spéciale par le Ministère de la Marine pour ces Sarrois étant donné "l'urgence du placement" et la courte durée (quelques jours) du travail à accomplir. Dans le civil, le directeur a fait embaucher "quatre travailleurs dans une situation stable correspondant à leurs aptitudes professionnelles et dix autres vont exercer un métier qui n'est, certes pas le leur, mais dans lequel ils trouveront à gagner, temporairement du moins, leurs moyens d'existence" ¹. Deux jours plus tard, le directeur de l'office annonce au préfet que l'entreprise Balmain aurait besoin dans les prochains jours de main-d'œuvre pour un chantier au Poulmic en Lanvéoc. "L'appoint des Sarrois est donc le bienvenu et M. Brill demande qu'il lui en soit réservé dix qu'il promet de rendre sitôt qu'il le pourra c'est-à-dire sous quelques jours à peine". Le directeur ajoute que ce monsieur a même promis de les embaucher plus tôt, sur le chantier de l'école navale, pour limiter les frais d'entretien des réfugiés pour l'Etat ². Enfin, en octobre 1935, le directeur informe le préfet que les quatre Sarrois parmi les huit derniers à placer ont été embauchés sur les chantiers du Fort de La Pointe à Brest et d'autres placements sont en bonne voie de réalisation ³. Les archives départementales du Finistère recèlent diverses notes relatives à l'embauche des réfugiés sarrois. Au mois d'octobre 1935, le ministère du travail rappelle ainsi au préfet la nécessité de pourvoir le contingent de réfugiés sarrois arrivant dans le département d'un emploi dans les professions où la main-d'œuvre française est déficitaire ⁴. Il est également précisé dans les courriers administratifs que les travailleurs sarrois, pour le régime d'assurance, doivent bénéficier des mêmes droits que les Français après la convention passée avec le gouvernement du territoire de Sarre. Néanmoins, en octobre 1935, les autorités s'interrogent sur l'existence de la nationalité sarroise après la réunion de la Sarre au Reich ⁵.

L'accueil ambivalent des exilés espagnols de 1937 à 1939

Le 16 février 1936, les élections en Espagne donnent une forte majorité aux groupes de gauche. Pour la première fois, les communistes sont au gouvernement, le *Fronte Popular* espagnol précède de quelques mois le Front Populaire français (mai 1936). Le triomphe du Front populaire aux élections de février ouvre une période d'agitations et de violences dans toute l'Espagne. En juillet 36, c'est l'insurrection militaire déclenchée par le général Franco, bientôt déclaré chef du gouvernement espagnol. L'Espagne est déchirée par une guerre civile, fratricide, opposant les "insurgés", se qualifiant de "nationaux" (les carlistes, les fascistes et les catholiques) et les "gouvernementaux", qualifiés de "rouges" par leurs adversaires, regroupant divers éléments du Front populaire (gauche républicaine, socialistes, communistes, syndicalistes, anarchistes...).

1. AM Brest P 1000 823 et 824.

2. AM Brest P 1000 825 et 826.

3. AM Brest P 1000 827.

4. AD 29 P 1000 817 à 819.

5. AD 29 P 1000 820.

Fuyant les massacres de la guerre civile et les représailles franquistes, ils sont des milliers à passer la frontière, en particulier lors de la débâcle républicaine en février 1939. Ouvriers, paysans, intellectuels, anciens fonctionnaires, ils ont en commun leurs idées républicaines, leurs convictions communistes ou anarchistes. L'accueil du gouvernement Daladier, hostile aux communistes français, n'est guère chaleureux envers les réfugiés espagnols. Leur accueil est d'abord organisé dans le sud du pays. Puis la situation s'aggravant en Espagne, la zone d'hébergement est étendue à une dizaine de départements du nord de la Loire à partir de 1937¹. Les pouvoirs publics recherchent des lieux d'accueil à mesure que les combats font affluer de nouveaux réfugiés. Partout, les préfetures et les municipalités tentent de rassembler, avec l'aide de l'armée et sur un maigre budget, les objets de première nécessité. L'organisation de la vie des réfugiés, ainsi que son contrôle, revient au Commissaire Central de Police de la ville d'accueil. Les réfugiés bénéficient d'une allocation pour s'acheter leur nourriture et quelques objets. Certains travaillent à l'extérieur ou sont rémunérés pour des activités dans le camp (traduction, enseignement, soins...).

La population française se montre intéressée par les événements espagnols mais, dans certaines régions, notamment dans l'Ouest, s'inquiète également des convictions révolutionnaires affichées parfois par les Espagnols et par les frais engendrés par l'accueil des réfugiés. Il est difficile d'évaluer le nombre de réfugiés accueillis en Bretagne. De 1937 à 1939, leur nombre a fluctué et souvent les premiers arrivés n'étaient plus dans les camps créés dans les départements. Des familles s'étaient regroupé, avaient trouvé un travail, un logement...².

Alors que les combats entre nationalistes et républicains font rage en Espagne, le premier convoi de femmes, d'enfants et de vieillards espagnols arrivent en gare de Rennes en juin 1937, venus du port de La Rochelle où ils avaient été débarqués³. A l'arrivée des trains, les réfugiés sont contrôlés par les autorités policières et préfectorales et examinés par les médecins. D'autres suivront pour totaliser, en février 1939, en Ille-et-Vilaine, 2 956 personnes (500 000 en France). Les derniers arrivés sont dans un état d'épuisement et de sous-alimentation intense. En 1939, les réfugiés sont hébergés dans six camps dans le département : les anciens locaux des maisons d'arrêt de Vitré et de Redon (l'inspecteur de l'Hygiène qui contrôle tous les bâtiments demande qu'on efface les inscriptions figurant au-dessus de la porte d'entrée pour ne pas choquer la nouvelle population accueillie !); le camp militaire de Verdun, un immeuble privé de la rue d'Inckermann et les bâtiments désaffectés de la minoterie Saint-Cyr à Rennes ; le domaine de la Piletière appartenant à l'Asile psychiatrique départemental à Saint-Méen-le-Grand ; l'ancien orphelinat de la Providence à Fougères et, à quelques kilomètres de là, les bâtiments de la mine désaffectée de Vieux-Vy.

Les locaux sont en général assez satisfaisants sauf le camp de Verdun pour lequel des réfugiés adressent une protestation au ministre de l'Intérieur, soutenus par le Comité mondial des Femmes et les délégués du Front Populaire. Chaque centre est surveillé par des gardiens qui ont chacun la charge d'une centaine de réfugiés. Ils sont chargés de la sécurité et doivent protéger le

1. J. Sainclivier, *La Bretagne de 1939 à nos jours*, Editions Ouest-France Université, 1989, p. 16.

2. *Ibid.*

3. J. Gouiffes, *Les réfugiés espagnols en Ille-et-Vilaine de 1936 à 1940*, Maîtrise Histoire, Université Rennes 2, 1969.

centre des rôdeurs la nuit. Ils ne laissent entrer dans le camp que les personnes munies d'une autorisation de la police. Il s'agit d'empêcher toute propagande politique et d'éviter les tensions dans le camp où les personnes ne sont pas tous du même parti politique. L'obstacle de la langue, faute d'interprète, crée des incompréhensions entre les réfugiés et les responsables français. Les règlements sont strictes, les réfugiés ne peuvent non plus sortir du camp sans autorisation. Mesures sévères, surveillance du courrier – surtout dans les camps les plus grands – sont donc le lot quotidien des réfugiés qui peuvent néanmoins aller suivre des cours du soir. A Fougères, le centre est petit et la surveillance plus souple, les réfugiés sortent librement du camp de 14 heures à 17 heures. Ils peuvent aussi être invités par des familles fougères après que celles-ci ont été contrôlées. La liberté religieuse est également préservée. Ainsi en mars 1939, un prêtre basque, lui-même réfugié chez des religieux, procède aux baptêmes d'enfants, suivis d'une petite fête. Autant que l'ordre, la surveillance de l'hygiène est l'objet d'attention dans ces lieux de concentration de population. C'est d'ailleurs dans un but de prévention que les réfugiés sont dispersés dans toute la France et dans tout le département. Vaccinations, contrôles sont effectués (cas de gale, de fièvre typhoïde, de rougeole...). Mais le taux d'hospitalisation, en Ille-et-Vilaine (à l'Hôtel-Dieu, en ce qui concerne la ville de Rennes), comme partout en France, est très élevé et plusieurs dizaines de réfugiés, essentiellement des jeunes enfants et des vieillards, décèdent dans l'exil. Il s'agit également de lutter contre l'oisiveté et de trouver du travail pour les réfugiés à l'extérieur du camp, limitant par la même occasion les frais d'entretien. Mais la plupart des hommes, agriculteurs ou ouvriers, ne trouvent pas à s'embaucher dans une région qui connaît déjà l'exode rural massif. Ainsi, dans le pays de Fougères, *"un chômage intense sévit [...] dans toutes les branches de l'industrie ; il existe de nombreux chômeurs français et, dans ces conditions, il n'est pas possible de trouver des emplois à ces réfugiés. Les agriculteurs qui, d'autre part, ne manquent pas de main-d'œuvre spécialisée, accepteraient difficilement d'employer ces femmes qui, en majorité mères de famille, ne peuvent abandonner leurs enfants en bas âge qui constitueraient une charge supplémentaire pour les employeurs"*¹. Ne trouvant pas de travail sur place, les réfugiés seront dispersés dans tout le département et au-delà.

Des comités de secours viennent soutenir l'action publique à Redon, Rennes, Vitré, Fougères : dons de médicaments, dispensaires mobiles, collectes de fonds... Plusieurs associations, partis, syndicats aident les réfugiés, sans coordination au départ, puis des comités de coordination sont créés, parfois tardivement (comité de Rennes en avril 1939, par exemple). Ces comités rassemblent les syndicats, les partis de gauche, la Ligue des Droits de l'Homme, etc.

Au mois d'août 1939, en raison de nombreux départs, les Espagnols des centres de Redon, Vitré et Fougères sont regroupés dans les deux camps de Rennes, ainsi 120 personnes quittent Fougères le 25 août pour le camp de Saint-Cyr. Le 3 septembre 1939, avec l'entrée en guerre, les autorités militaires demandent à récupérer le camp de Verdun dont ils ont besoin. De plus, de nouveaux réfugiés, français pour la plupart, arrivent nombreux. Les autorités préfectorales incitent donc les réfugiés espagnols à rentrer chez eux. La majorité d'entre eux acceptent le rapatriement. Certains retournent au pays, d'autres rejoignent des pays tiers (Amérique du Sud, URSS) ou retrouvent leur famille dans d'autres départements français. Toutefois environ 600

1. AD 35 – 4 M 345 – lettre du sous-préfet, 12 mai 1939.

Espagnols demandent à rester en Ille-et-Vilaine et sont envoyés à Vieux-Vy où le 24 septembre un nouveau centre est ouvert, dans les bâtiments d'une mine désaffectée (la mine de Brais). 87 logements sont répartis de manière éparse. Le site pourrait accueillir jusqu'à 1 300 personnes. L'eau potable se trouve chez les particuliers, à 500 mètres du carreau de la mine. A Vieux-Vy, les réfugiés sont en moyenne 650 sur le dernier trimestre de 1939, avec davantage de familles depuis la venue au centre de tous les miliciens gardés dans les camps du Midi¹. Le centre va servir de refuge jusqu'en mai 1940².

La mobilisation des nationaux amène aussi les autorités à utiliser les réfugiés espagnols comme "main-d'œuvre de remplacement". Dans les camps, les ouvriers spécialisés espagnols sont triés sur le volet : plus d'une centaine sont employés à l'arsenal de Rennes comme bourreliers et cordonniers, bien payés, ils font venir femmes et enfants ; d'autres sont placés chez des particuliers, d'autres encore construisent le futur aéroport de Saint-Jacques-de-la-Lande à quelques kilomètres de Rennes ou sont employés dans les Travaux publics³. On compte 170 travailleurs libres à Rennes en 1939. A partir de février 1940, les Espagnols deviennent des réfugiés politiques et non plus de simples étrangers. Mais pour rester, il faut travailler et une commission française est créée pour constituer les compagnies de travailleurs. Travailleurs libres et manœuvres enrôlés constituent donc deux catégories de travailleurs espagnols. Les seconds ne sont pas rémunérés et sont surexploités, ne pouvant pas faire venir leur famille et allant de chantiers en chantiers au gré des besoins⁴. Quant aux femmes, une quarantaine venues de Vieux-Vy sont placées comme bonnes ou employées chez des particuliers pour éviter le rapatriement avant d'obtenir le statut de réfugié politique.

A la Libération, environ 600 Espagnols, hommes, femmes et enfants, demeurent à Rennes⁵. Ils connaissent la dureté des restrictions d'après-guerre, rendue plus difficile par la précarité de leur situation administrative car ils doivent établir une carte de travail trimestrielle à la préfecture de police. Et doivent, pour cela, éviter d'être "subversifs". Malgré tout, des organisations anti-franquistes se forment, souvent dans la désunion entre communistes, anarchistes, socialistes, cénétistes dont chacun possède un local et un journal à Rennes, entièrement tournés vers les événements en Espagne. Mais l'acceptation du régime franquiste par les puissances alliées, à la fin des années 1940, inaugure une certaine démobilisation des militants de gauche espagnols et leur entrée dans des partis français. Puis, à partir de 1950, arrivent d'Espagne les premiers émigrés économiques qui n'ont pas le même vécu politique que leurs aînés réfugiés en France. Finalement, ces réfugiés d'avant guerre se sont sentis délaissés par les démocraties occidentales dans leurs luttes et oubliés de la population française et bretonne. Car celle qui vit à proximité des anciens camps a gardé peu de souvenirs, si ce n'est ceux de "bons travailleurs", "tout compte fait [...] des gens comme les autres"⁶. La situation en Ille-et-Vilaine

1. J. Cucarull, "Un épisode oublié : les réfugiés espagnols dans le pays de Fougères (1936-1940)", *Le Pays de Fougères*, n° 72, 1989, p. 5.

2. *Ibid.*, pp. 3-10.

3. I. Guépin, *La vie des émigrés espagnols de 1936 à 1960 en Ille-et-Vilaine*, Maîtrise Histoire, Université Rennes 2, 1981.

4. *Ibid.*, p. 83.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 139.

n'a donc pas été différente de celle du reste de la France, conclut I. Guépin, "ni bienveillance de sa part, ni charité, ni amabilité, ni compréhension" ¹.

Le Finistère connaît différentes vagues d'arrivées de 1937 à 1939. Ils sont 4 000 environ en 1939 dans le département ². Ces arrivées se traduisent par diverses incitations par les préfets pour leur hébergement, les refus ou coopérations des élus selon les communes. Loin d'un rejet, la population espagnole, malgré quelques petits conflits isolés, semble avoir été bien perçue, soutenue même, par le fait certainement de la forte proportion de femmes et d'enfants plutôt que d'hommes athées communistes, mais aussi de leur dispersion dans les communes du département.

Les Côtes-du-Nord accueillent jusqu'à 1 800 réfugiés espagnols lors de la retraite de février 1939. A l'échelle du département, ce n'est pas négligeable puisqu'il voit multiplier par plus de 14 sa population espagnole de 1936 ³. A Saint-Brieuc, en juillet 1937, 500 réfugiés espagnols sont pris en charge dans une vieille usine de Gouëdic par le Secours populaire briochin animé par l'écrivain Louis Guilloux, grâce à une solidarité qui dépasse les clivages partisans. L'abbé Vallée comme le pasteur Crespin, futurs résistants, côtoient les militants ouvriers alors que la municipalité de gauche est mise en cause par l'écrivain pour son inaction ; elle rétorque que ce problème relève de la préfecture ⁴. Comme dans tous les départements accueillant des civils, les femmes et les enfants composent l'essentiel de la population réfugiée espagnole entre 1937 et 1939. Cette situation s'explique différemment selon les périodes : en 1937 et 1938, la guerre se poursuit et les hommes sont restés combattre en Espagne ; en 1939, les familles sont séparées dès le passage de la frontière, les hommes restant dans des camps du sud de la France, les civils, eux, sont répartis sur l'ensemble du territoire. Les enfants sont aussi en grand nombre dans les Côtes-du-Nord, dont une partie importante sont âgés de moins de 5 ans (40 % du contingent d'enfants). Les hommes sont aussi présents, dans des proportions moindres et peu stables. Il parait difficile de distinguer les miliciens des civils, la présence des miliciens étant toutefois plus importante en 1938 et surtout en 1939. M. Moulin constate également que l'accueil dans les Côtes-du-Nord a été à géométrie variable, alternant les représentations du réfugié : celle du "bon réfugié", qui fuit les malheurs de son pays et que l'on doit aider, et celle de l'étranger "indésirable".

I. Cabrera estime entre 2 500 et 3 000 le nombre de réfugiés espagnols, essentiellement des femmes et des enfants, accueillis dans le Morbihan ⁵. La "méfiance et l'esprit d'économie" de l'accueil des exilés au niveau national, même après la victoire du Front Populaire, se répercute également dans le Morbihan où les opinions politiques des réfugiés, quelquefois vigoureusement

1. *Ibid.*, p. 140.

2. E. Le Maître, *L'immigration espagnole dans le Finistère 1936-1939*, Maîtrise Histoire, Université de Bretagne Occidentale, 2000.

3. M. Moulin, *Du refuge à l'exil des Espagnols dans les Côtes-du-Nord de 1937 aux années 1950*, mémoire de Master 2 d'histoire (en cours), Université Rennes 2. L'auteur indique que les sources sont nombreuses telles que celles des administrations de l'époque - fond d'archives très important - ; la presse locale, mais aussi les témoignages dont celui de l'écrivain Louis Guilloux : il a observé l'accueil des réfugiés espagnols dans les Côtes-du-Nord et y a lui-même participé. Il en témoigne dans ses deux romans et ses Carnets (rédigés de 1921 à 1974). Autres témoignages issus des entretiens réalisés avec les acteurs de l'époque, mais cette source orale se raréfie bien sûr avec le temps.

4. C. Nières (dir.), *Histoire de Saint-Brieuc et du pays briochin*, Toulouse, Privat, 1991.

5. I. Cabrera, *Etrangers et réfugiés espagnols dans le Morbihan de 1936-1939*, Maîtrise Histoire, Université Rennes 2, 1991.

manifestées, effraient des "Français de l'Ouest" réputés modérés¹. Mais cela n'empêche pas les meetings de soutien, les collectes, les galas de bienfaisance destinés à soutenir les victimes de Franco, organisés par le "rassemblement populaire" des forces de gauche². La Ligue des Droits de l'Homme et le syndicat métallurgiste des Forges d'Hennebont semblent actifs dans ces actions. Les milieux de droite sont plus réservés et la propagande nationaliste demande, en septembre 37, dans des tracts "des billets gratuits pour l'Espagne. Aller. Pas de retour". L'Action Française parvient à réunir 600 personnes à Lorient en avril 1939 dans une conférence faisant l'apologie de Franco³. En juin 37, les réfugiés, surtout des femmes et des enfants, sont répartis entre les centres de Port-Louis (426) et Vannes (53). Face à la venue massive de réfugiés dans le Morbihan (1 535 personnes hébergées dans les camps en 1937 ; 2 382 en 1939), pas moins de 22 camps vont être aménagés sur la période 1936-1939⁴. Face à l'arrivée prévisible de nouveaux réfugiés, la préfecture du Morbihan envisagea un accueil dans les familles avec appel à la population dans la presse. Ainsi, dans un article de *Ouest-Eclair* du 5 juillet 1937, la préfecture indique que "*les personnes désireuses de recevoir des réfugiés espagnols sont priées de se faire connaître sans délai, soit à la préfecture, soit aux sous-préfectures de Lorient et Pontivy. L'administration leur versera directement une indemnité journalière calculée sur la base de 8 francs pour les adultes chefs de famille, 4 francs 50 pour les adultes non chefs de famille et 4 francs pour les enfants au-dessous de 6 ans*". L'accueil familial fut cependant très modeste – seulement 2 % des réfugiés à Lorient par exemple. Le matériel nécessaire à l'accueil a été réuni grâce au concours de l'armée et des dons de particuliers. Quant à la nourriture, jugée satisfaisante, d'abord distribuée par l'armée, elle a ensuite été prise en charge par les municipalités ou les centres d'accueil. Des groupes humanitaires nationaux ou internationaux ont également contribué à fournir une aide. La vie dans les camps est strictement réglée, qu'il s'agisse de l'emploi du temps et des heures de sorties l'après-midi, les hommes étant séparés du reste des réfugiés (sauf dans les regroupements familiaux) et les miliciens interdits d'accès. L'oisiveté, considérée comme très nocive est combattue, d'autant que les rumeurs populaires, à Pontivy par exemple, s'inquiètent du confort de vie des réfugiés, quand les habitants du crû voient leur cotisations augmenter⁵. Le préfet est donc assez réservé sur cet accueil, comme le montre sa correspondance avec le ministre de l'Intérieur et cherche à créer des ateliers où travailleraient cette main-d'œuvre, notamment pour l'armée (confection d'objets) et l'emploi d'environ un millier de miliciens, dans le camp de

1. *Ibid.*, p. 39.

2. Le journal *L'action syndicale*, organe du syndicat des travailleurs réunis du port de Lorient, publie régulièrement, de 1936 à 1938, des appels à la solidarité avec les Républicains espagnols et au soutien matériel des exilés espagnols dans la région, par le biais de souscriptions (vente de timbres...). Ainsi dans le n° 10 de septembre 1936, nous pouvons lire que "*l'autre actualité qui, avec la lutte contre la vie chère absorbe l'attention de la classe ouvrière et lui étirent le cœur est l'affaire d'Espagne. Unanime, tue la CGT déclare que nous ne pouvons plus laisser écraser nos frères d'Espagne sous prétexte d'une neutralité à sens unique ; alors les rebelles sont armés et ravitaillés par les fascistes des autres nations [...]. Les camarades lorientais, par l'importance de leur souscription, ont indiqué que le sort des travailleurs d'outre-Pyrénées leur était cher [...]*".

3. I. Cabrera, *op. cit.*, p. 44.

4. *Ibid.*, p. 51 : Le Palais, Quiberon, Port-Louis, Vannes, Saint-Thuriau, Priziac, Muzillac, Moustoir-Remungol, Malestroit, La Roche Bernard, La Gacilly, Guer, Auray, Lorient, Gourin, Cleguerec, Brehan-Loudéac, Baud, Hennebont, Guéméné-sur-Scorff, Langonnet, Pontivy.

5. "Les populations commencent à s'émouvoir de ce que les réfugiés, convenablement vêtus à présent et apparemment restaurés, déambulent dans les rues, donnant par là, l'exemple de l'oisiveté. Elles les rendent, à tort ou à raison, responsables, pour une part, de l'augmentation des charges nouvelles. Pour sauvegarder le moral des nationaux, et sans pour cela aggraver le chômage, il serait opportun d'utiliser la main-d'œuvre espagnole (...)", rapport du sous-préfet de Pontivy, 15 mai 39. Cf. I. Cabrera, *ibid.*, p. 70.

Coëtquidan, sur le chantier de la déviation de la Route Nationale 24. La charge financière de l'accueil, de même que l'entrée dans la guerre, amènent le gouvernement français à hâter le rapatriement des réfugiés espagnols, lequel doit, cependant, rester volontaire : dans le Morbihan, 1307 rapatriements de mars à décembre 1939, dont 182 départs pour le Mexique¹. Pour les autres, les hébergements familiaux (familles en France) ou les regroupements si le père a été embauché comme travailleur libre (hors enrôlement), sont encouragés. Puis l'entrée dans la guerre oblige à rechercher de la main-d'œuvre pour remplacer les hommes mobilisés.

L'étude de M. Simon sur les représentations sur l'Espagne et les Espagnols à travers la presse de décembre 1938 (invasion de la Catalogne par les troupes de Franco) à avril 1939 (fin de la guerre d'Espagne) complète ce tableau de l'accueil des réfugiés en Bretagne, entre générosité et méfiance, voire xénophobie ; engagement politique à côté des Républicains et action humanitaire teintée de neutralité politique, sinon d'indifférence au conflit espagnol. L'auteure compare ces représentations dans deux quotidiens : *L'Humanité*, quotidien national, organe du PCF, et *l'Ouest-Eclair* (ancêtre de *Ouest-France*), premier quotidien régional, breton, issu de la démocratie chrétienne². *L'Humanité* reflète l'engagement du PCF auprès des Républicains espagnols alors que la tendance générale est plutôt à la non intervention. *L'Ouest-Eclair* a une position médiane par rapport à la guerre d'Espagne, ne soutenant sans conditions ni Franco ni les Républicains. M. Simon montre que la guerre, dans ce quotidien, est d'abord analysée à travers des représentations préexistantes, héritées du passé, puis à travers la présence concrète des réfugiés. Alors que dans *L'Humanité*, la fuite de l'Espagne est présentée comme une tragédie vécue par les Espagnols, qui doivent faire l'objet d'un accueil généreux, dans *L'Ouest-Eclair*, en revanche, l'image des réfugiés est davantage associée à la foule, inquiétante, dangereuse. L'auteure montre ici que cette foule dangereuse est représentée par la femme – et la femme espagnole, symbolisée par la gitane, par Carmen, est perçue comme incontrôlable, atteinte de folie – et par le militant et son idéologie dangereuse, communiste ou anarchiste. La première réaction de compassion laisse la place à la peur et à la xénophobie. *L'Ouest-Eclair* fait plus écho à la situation matérielle des réfugiés qu'à l'Espagne en guerre tandis que *L'Humanité* évoque longuement la guerre et les ennemis des Espagnols comme des Français, à savoir les nationalistes mais aussi les autorités françaises. *L'Humanité* lance des appels aux dons et aux achats en lien avec la guerre tandis que *l'Ouest-Eclair* lance des appels, moins nombreux, à des opérations charitables ou humanitaires, déconnectés de la guerre. Le journal ne fait aucun appel politique, adoptant la position de non intervention en Espagne pour éviter l'internationalisation du conflit. Le ton est résigné à la victoire nationaliste en Espagne. Dans les colonnes de *l'Ouest-Eclair*, il arrive que les réfugiés, de "misérables", deviennent des "indésirables". Le journal publie aussi régulièrement des courriers de lecteurs xénophobes. Les articles du quotidien sont en effet ambigus, alternant appels à l'aide aux réfugiés et hostilité à leur présence dans le département – on y évoque les risques de maladie, de contagion.

1. I. Cabrera, *op. cit.*

2. M. Simon, *Les représentations de l'Espagne et des Espagnols en Ile-et-Vilaine à travers L'Ouest-Eclair et L'Humanité. 23 décembre 1938-1er avril 1939*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2005.

8. LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Les deux guerres mondiales achèvent l'intégration de la Bretagne dans l'ensemble français¹. Contrairement à la situation de 1914-1918, la Bretagne, comme toutes les régions de France, est directement impliquée dans la Seconde Guerre mondiale et son rôle stratégique est important : la présence de bases navales, la perspective d'un débarquement, le volume de sa production agricole en font une région sous surveillance et convoitée et où, pour la première fois depuis la Révolution, vont se dérouler des combats.

La vie quotidienne est marquée comme partout par la pénurie. Certes, la Bretagne, région agricole, souffre moins de la faim que les grandes villes, mais les prélèvements y sont très importants pour nourrir l'armée allemande et Paris. Sur place, il faut également nourrir les occupants, les travailleurs étrangers de l'organisation Todt, les prisonniers du Fronstalag. A Lorient, cela représente 52 000 personnes pour une population permanente de 40 000. Dans les Côtes-du-Nord, il y a 3 000 soldats allemands, 6 000 prisonniers et on envoie des colis à 25 000 prisonniers français... La pénurie de carburant et de charbon rend le battage difficile. L'activité de pêche est réduite, les bateaux étant menacés à la fois par les Allemands et par les Anglais.

La population bretonne est aussi fortement augmentée par un nombre important de réfugiés venus de Belgique et du nord de la France : 112 000 dans les Côtes-du-Nord, 141 000 en Ille-et-Vilaine, 144 135 dans le Morbihan, 160 000 dans le Finistère, 194 048 en Loire-Inférieure. Plus de 750 000 au total, soit le quart de la population bretonne, avec une concentration particulière dans les stations balnéaires et certains carrefours ferroviaires. Les relations entre les Bretons et les réfugiés ne sont pas toujours faciles, les conditions d'accueil en termes de logement et d'hygiène rudimentaires. La plupart des réfugiés sont repartis en septembre 1940.

La résistance se développe très tôt en Bretagne. La position maritime, qui favorise les relations avec l'Angleterre, donne de multiples occasions. Des réseaux se créent en 1941 et, à partir de 1942, se multiplient les sabotages, les opérations de renseignement et d'évasions de pilotes alliés. Des mouvements (Libération-Nord, Défense de la France, Front national) aident les réfractaires au STO et font de la propagande.

L'économie souffre du pillage de l'occupant de plus en plus répressif à l'égard de la population civile, surtout à partir de 1943. L'arrivée en zones côtières de bataillons de supplétifs

1. "Entre 1914 et 1947, les Bretons sont embarqués dans les douloureuses expériences de la nation française : guerres et crise économique des années 1930. Ils réagissent face à ces événements dans les mêmes termes que la population française : nationalisme-pacifisme, corporatisme-socialisme, gaullisme-pétainisme, résistance-collaboration, droite-gauche. Les grandes épreuves du XX^e siècle achèvent la fusion et accélèrent le brassage : des centaines de milliers de réfugiés belges et français arrivent en 1914 et en 1940 ; des dizaines de milliers de soldats allemands fréquentent les villages bretons, en prisonniers entre 1914 et 1918, en maîtres entre 1940 et 1944 ; des centaines de milliers d'Américains traversent la péninsule, d'ouest en est en 1917 et 1918, d'est en ouest en 1944 ; des centaines de milliers de soldats bretons vont vivre pendant des années sur le front, dans les villes de garnison, en Allemagne ; d'innombrables Parisiens vont régulièrement venir se ravitailler chez les 'cousins de Bretagne' ; et entre ces deux chocs, les trains de chômeurs bretons croisent les trains de touristes ; les grands exodes s'accélèrent". Cf. G. Minois, *Nouvelle histoire de la Bretagne*, Fayard, 1992, p. 737. Rappelons aussi qu'en 1941 le gouvernement de Vichy crée les régions avec à leur tête un préfet régional. Le découpage régional ne correspond pas toujours à celui des anciennes provinces. Ainsi, la Bretagne fut limitée à quatre départements (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan), excluant la Loire-Inférieure. Ce découpage, qui ne respecte pas les limites de la Bretagne historique, est repris par les régimes suivants.

appelés "Russes blancs", Géorgiens ou Ukrainiens, aggrave la peur et l'insécurité de la population face à leurs exactions (viols, pillages, arrestations d'otages, exécutions). Les renseignements généraux, rendant compte de l'opinion sur l'occupation, font ainsi écho des exactions commises par les Allemands dans le Finistère et le Morbihan et par les Russes dans les Côtes-du-Nord – *"La nuit à Hillion, les rapines sont nombreuses. Les paysans entendent les voleurs dans leur basse-cour mais n'osent sortir craignant pour leur vie [...] Dans la journée, des Russes se promènent dans la campagne par groupe de deux ou trois. Ils sont armés de grenades et de fusils et détiennent 10 cartouches chacun. Ils rentrent dans toutes les fermes et terrorisent les habitants. [...] La population est plus qu'étonnée de constater ce que révèle le Russe qui selon les besoins de la cause affirmera haïr les Allemands et le lendemain voudra tuer tous les Français qu'il verra, déclarant qu'ils sont tous communistes. L'opinion des gens est d'ailleurs faite et chacun préfère l'occupation allemande à l'occupation russe. La majorité pense que cette occupation russe n'a pas d'autre but qu'une propagande dure"* ¹.

Néanmoins, dans la période de la "drôle de guerre", de septembre 1939 à mai 1940, l'activité militaire est réduite dans la région et, s'il n'y avait la mobilisation des hommes, la guerre semblerait bien lointaine. Se basant sur la guerre précédente, l'état-major français avait pensé que la guerre serait une guerre de position et construit la ligne Maginot sur la frontière franco-allemande ; tout le système militaire français était conçu sur une conception défensive et rien n'avait été prévu pour une guerre de mouvement. Le premiers temps effectivement l'armée allemande intervient en Pologne et les rares opérations à l'Ouest ont lieu dans la région de la Sarre, les trois premières semaines avant la défaite de la Pologne. Les Bretons se retrouvent en première ligne car la 21^e D.I., habituellement cantonnée en Bretagne, est envoyée dans cette zone d'opération. Sur mer, la guerre est un peu plus active. Beaucoup de marins bretons sont mobilisés et participent à plusieurs combats ainsi qu'à la campagne de Norvège, décidée par les Britanniques et les Français pour couper "la route du fer" aux Allemands. En avril 1940, plusieurs bateaux de guerre, des paquebots et cargos quittent le port de Brest, transportant 15 000 hommes. Parmi eux, des Polonais regroupés dans une même brigade, formée après la défaite et l'occupation de la Pologne. Cantonnée à Coëtquidan, elle comprenait des mineurs polonais du nord de la France et des officiers évadés de Pologne ². Des étrangers demandent aussi à souscrire un engagement volontaire pour participer à la Défense passive. Ainsi, Gérard Louvain, né à Louvain en Belgique en janvier 1885 et demeurant à Brest, manœuvre, demande en septembre 1939 à s'engager à titre civil dans la Défense passive, en qualité de "*n'importe quel emploi*" ³. De 1939 à 1943, d'autres, des hommes et des femmes, se portent volontaires ; ils sont nés en Tchécoslovaquie, en Slovaquie, en Suisse, en Italie ou à Monaco...

De septembre 1939 à mai 1940, la population bretonne ressent les effets de la guerre sur sa vie quotidienne : la mobilisation des hommes, les exercices d'alerte pendant la Défense passive (décembre 1939), les réquisitions et les rationnements et l'arrivée de réfugiés évacués du nord et de l'est de la France. Mais cette situation reste modérée et la population est mécontente de changements qui lui paraissent injustifiés au regard de cette "drôle de guerre" en comparaison de

1. AD 35 4 W 1à 120 Préfecture régionale de Bretagne. Bulletin hebdomadaire des RG semaine du 27 mars au 2 avril 1944.

2. J. Sainclivier, *La Bretagne de 1939 à nos jours*, op. cit.

3. AM Brest – 4 H 4. 12

la guerre de 14-18. La "guerre-éclair" des troupes allemandes le 10 mai 1940 sur le front occidental entraîne la déroute de l'armée française et change la donne sur le territoire français, en Bretagne notamment. Le choc majeur pour la population est l'arrivée des Allemands. Ils pénètrent à Fougères le 17 juin 1940, ce même jour la gare de triage de Rennes est bombardée par la Luftwaffe. Un train de réfugiés est touché, plus de 800 tués identifiés et des centaines de disparus et blessés. Le 18 juin, Rennes, ainsi que tout le département d'Ille-et-Vilaine, est occupée.

La Débâcle et l'arrivée des réfugiés du Nord de mai à septembre 1940

L'attaque allemande amène son flot de réfugiés en Bretagne (peut-être 1,2 million à la mi-juin et encore plus de 750 000 un mois plus tard ¹) et notamment dans le département d'Ille-et-Vilaine, à la fois département refuge (département agricole et pourvu en logements) et lieu de transit vers les autres départements bretons.

Le gouvernement avait établi dès 1938 la carte des départements menacés et désigné les départements jumelés avec eux pour accueillir des réfugiés. On avait prévu que l'évacuation des réfugiés se ferait à une vitesse de 20 à 30 kilomètres par heure, mais les Allemands avancent bien plus vite. C'est donc l'exode brutal, dans la panique. Les premiers réfugiés, des départements du Nord-Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes, mais aussi de Belgique, arrivent à Lécousse, à quelques kilomètres de Fougères, le 17 mai 1940, le 11 juin ils sont 550 ². Le maire s'affole car la commune n'a pas les moyens financiers ni les logements pour accueillir ces réfugiés. Il demande une aide financière à la Trésorerie générale. De 1940 à 1944, le nombre de réfugiés a été très fluctuant ; certains sont restés trois jours, d'autres dix, voire un mois. Le département d'Ille-et-Vilaine connaît des problèmes de ravitaillement car les trains de réfugiés arrivent de manière imprévisible. Difficile à évaluer, le nombre de réfugiés semble être de 140 000 en Ille-et-Vilaine fin juin 1940 : près de la moitié d'entre eux viennent de la région parisienne, plus du quart du Nord et plus de 15 % de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg ³. Ces réfugiés sont répartis très inégalement dans le département : sur la côte, ils représentent plus de 100 % de la population habituelle, ainsi qu'à Redon, nœud ferroviaire, peu restent à Rennes. Le mouvement de reflux ne se fait que lentement et en octobre 1940, d'après les rapports allemands, on compte encore 3 000 réfugiés originaires du Nord-Est de la France.

Le Morbihan est aussi département d'accueil en mai 1940 ⁴. En 1938, en raison de son éloignement probable des opérations, le Morbihan, comme les autres départements bretons, est pensé comme un département de repli pour le département du Nord, population civile (femmes, vieillards et enfants principalement) et services administratifs. L'évacuation ne se déroule pas selon le plan prévu, d'une part, elle n'a pas l'ampleur escomptée et, d'autre part, des évacués volontaires, en provenance de la région parisienne surtout, se dirigent en grand nombre vers la

1. J. Sainclivier, *La Bretagne de 1939 à nos jours, op. cit.*, p. 24.

2. M. Salün, "Les réfugiés à Lécousse durant la seconde guerre mondiale", *Le Pays de Fougères*, n° 86, 1992, p. 12-13.

3. J. Sainclivier, *L'Ille-et-Vilaine dans la guerre 1939/1945*, Editions Horvath, 1986, p. 8.

4. M. Daligault, *Les Réfugiés dans le Morbihan pendant la deuxième guerre mondiale*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 1987.

Bretagne. De même, l'afflux de Belges, Hollandais et Luxembourgeois n'avait pas été prévu. Le Morbihan reçoit plus de 130 000 personnes entre le 10 et 20 juin 1940, chiffre ne cessant de croître jusqu'en août 1940, puis régressant avec l'organisation des premiers retours des réfugiés. Le chiffre le plus important relevé dans les archives étant de 150 000 personnes recensées le 15 juillet 1940, dont 29 300 réfugiés belges, hollandais et luxembourgeois. Toutefois, il est difficile d'évaluer le nombre et la répartition des réfugiés étrangers par nationalité, la documentation étant partielle et mentionnant ces réfugiés en les rattachant aux départements du Nord dont ils ont été évacués, en même temps que le reste de la population. Des nationalités sont évoquées telles que Polonais, Russes, Yougoslaves, Italiens, Roumains...

Les étrangers embauchés sur les chantiers côtiers de l'organisation Todt

Située en première ligne en cas de débarquement allié sur les côtes de La Manche, la Bretagne revêt une position stratégique pour les belligérants. A partir de l'été 1940, les chantiers allemands (aérodromes, bases sous-marines de Brest et Lorient, fortifications côtières) attirent des milliers d'ouvriers de la région mais aussi de l'extérieur (Espagnols, Hollandais, Italiens, Nord-Africains...) dans une période de chômage massif en raison de la fermeture de nombreuses entreprises. Mais nombre de travailleurs ne restent guère longtemps dans les chantiers Todt, comme le montrent les avis de recherche de travailleurs ayant "déserté" les chantiers¹. Les travailleurs étrangers, requis ou volontaires, sont logés dans des camps et comblent les besoins croissants en main-d'œuvre dans les usines et sur les chantiers de construction de l'organisation Todt. En raison des milliers de prisonniers de guerre bretons envoyés en Allemagne dès l'automne 1940 et du fiasco de la réquisition de la main-d'œuvre locale, la main-d'œuvre bretonne n'est pas suffisante et l'apport extérieur est nécessaire aux besoins de l'occupant.

En février 1943, les Allemands accélèrent en effet la construction du Mur de l'Atlantique, réquisitionnant davantage de main-d'œuvre, d'entreprises et de matières premières. Les Bretons refusent massivement de travailler sur les chantiers allemands si bien que l'occupant réquisitionne la population côtière plusieurs jours par semaine (fin 1943) et procède à des rafles de main-d'œuvre en 1944². Beaucoup d'hommes, mobilisés en 1939, sont toujours prisonniers mais les Bretons refusent également en masse de partir travailler volontairement en Allemagne. Les Allemands exigent pour l'effort de guerre du III^e Reich 250 000 travailleurs français supplémentaires. Pour y répondre, le gouvernement de Pierre Laval décrète le Service du Travail Obligatoire : deux ans en Allemagne pour tous les jeunes gens nés entre 1920 et 1922. Les enfants d'agriculteurs, les inscrits maritimes, les étudiants sursitaires, un temps protégés, sont à leur tour concernés à partir de l'été 43 car le STO est rejeté. Nombre de réfractaires au STO vont rejoindre les rangs de la résistance. Dans plusieurs villes, notamment du centre et de l'ouest de la Bretagne, la riposte au STO s'organise spontanément ou à l'appel de la résistance (tracts, affichettes), en particulier du Front National (FN) créé en 1941 par le PCF.

1. AD 35 43 W 121 à 268 Commissariat régional de la République. 146 W 20 : [Secrétariat d'Etat au travail, service de la MOI à Vichy, "recherche des travailleurs nord-africains employés au service de l'Oberleitung de Saint-Malo" : instructions et liste (mai 1943) dressée "à l'occasion de la désertion d'un certain nombre de travailleurs nord-africains employés par l'organisation Todt" et composée "de 18 indigènes nord-africains demeurant tous en région lyonnaise".]

2. C. Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale*, Brest, CRBC, 2002.

Les prisonniers des Fronstalags

Les Fronstalags sont des camps ouverts par les Allemands durant la Seconde Guerre Mondiale à l'extérieur du Reich, essentiellement en France et en Pologne. Ces camps sont principalement destinés aux soldats prisonniers issus des colonies françaises, les Allemands, par peur de la "contagion", ne souhaitant pas les avoir sur leur territoire. En avril 1941, on compte 22 Fronstalags en France occupée, accueillant environ 69 000 "indigènes" : près de 50 000 Nord-Africains, 16 000 "Sénégalais" (en fait, des Africains de toutes origines), les autres se répartissant selon les engagements (Malgaches, Antillais, Indochinois, etc.). En raison de libérations dues à divers facteurs (accords politiques, maladies, inaptitude au travail, etc.), de décès et de quelques évasions, le chiffre des prisonniers passe à 44 000 en mars 1942 et à 37 000 en mai 1943.

La vie dans les camps est difficile. Les prisonniers sont affectés à des détachements de travail dans les charbonnages, l'agriculture, les forêts et le bâtiment, voire des usines d'armement. Un certain nombre est frappé par la tuberculose et les prisonniers connaissent le froid et la faim, malgré l'aide apportée (colis alimentaire, vêtements, mais aussi correspondance et accueil dans les familles des "marraines de guerre"...) par les habitants. L'éloignement, la rupture de tous liens avec leurs familles et le climat métropolitain rigoureux font de nombreuses victimes. Ceux qui survivent souffrent de conditions de détention scandaleuses. Ils sont des milliers en Bretagne, à Quimper, Rennes et en petits détachements dans toute la campagne bretonne ¹. Les gardiens des camps sont des sentinelles allemandes, souvent anciens combattants de 14-18 et assez cléments avec les prisonniers. A partir de janvier 1943, le IIIème Reich a besoin d'un maximum de soldats sur le front de l'Est et demande à Vichy que des officiers français gardent leurs propres soldats prisonniers : une situation aussi absurde qu'infamante pour l'armée française. Les prisonniers sont démoralisés et se sentent trahis par leurs anciens officiers. Dans le même temps, des Français habitant à proximité des camps organisent des filières d'évasion pour ces prisonniers trop reconnaissables.

En août 1944, les soldats allemands faits prisonniers vont à leur tour être internés dans ces camps. Il en est ainsi du camp de Lanniron, à Quimper. Ouvert par l'armée allemande en septembre 1940, il y séjourna jusqu'à 8 000 prisonniers coloniaux dans des baraquements de bois et assigné à un travail forcé. En mai 1941, le camp de Quimper comptait selon un rapport de la Croix Rouge "803 blancs, 6 592 hommes de couleur, 31 noirs, 320 annamites, soit un total de 7 746 hommes" ². Plusieurs décès de soldats coloniaux sont constatés dans les registres d'état civil. La ville de Quimper est libérée le 8 août 1944 et le camp de Lanniron devient le lieu de détention des prisonniers de guerre allemands jusqu'en juin 1946, date à laquelle les terrains sont restitués à leurs propriétaires. Les baraquements seront rasés.

Les étrangers dans la Résistance

Les réseaux de résistance comptent parmi eux des ressortissants étrangers ou certains ont une coloration nationale, ainsi le Réseau F2 d'origine polonaise se distingue à Lorient, puis à

1. Dejoie-Robin V., Documentaire *Oubliés et trahis*, Grenade Production / TV Breizh, 2004

2. Cf. <http://www.arkae.org>

Quimperlé à partir d'août 1943. La résistance espagnole à l'occupant allemand s'organise également dans la région¹. Le parti communiste espagnol, formé en 1940 à Paris, est bien implanté en Bretagne et c'est lui qui structure la résistance espagnole anti-fasciste qui rassemble des socialistes, des Républicains modérés, des anarchistes, des cénétistes (Confédération nationale du travail). Des groupes de combat se forment à Lorient, Brest, Rennes et Saint-Malo, spécialisés dans la récupération d'explosifs, effectuant des sabotages et préparant des évasions. La Gestapo fait plusieurs rafles (au 91 bd Jacques Cartier, rue de Saint-Malo, autour de la place Sainte-Anne et au café Susana, à Rennes) dans les milieux espagnols en 1943. Et peu de résistants du groupe de Rennes vont en réchapper (13 fusillés et 85 déportés en Ille-et-Vilaine, selon un témoin). D'autres, évadés du camp de travail Sainte-Anne à Brest, vivent dans la clandestinité jusqu'à la Libération, grâce au réseau d'entraide de compatriotes.

F. Lambert s'interroge sur le fait que la participation de nombreux "étrangers" à la Résistance n'a pas provoqué, malgré sa forte portée symbolique, une image plus positive des étrangers dans la région². Malgré leur petit nombre, l'intervention des étrangers est souvent efficace dans la résistance. J. Sainclivier, pour l'Ille-et-Vilaine, a recensé dans les rangs des résistants des Espagnols, des Belges, des Luxembourgeois, des Britanniques, des Hongrois, des Russes, un Italien et un Marocain. Certes, leur activité est peu "visible" en raison de la nature "masquée" de la Résistance. Les Italiens ont notamment eu une action non négligeable dans la lutte contre l'occupant mais en Bretagne, à la différence des Espagnols, ils n'ont pas eu de réseau clandestin spécifique pouvant structurer et organiser des actions résistantes dans la péninsule. Cela a sans doute joué négativement contre eux à la Libération. En comparaison avec d'autres régions, telle la Normandie, la Libération de la Bretagne a été exclusivement le fait de l'action des armées américaines conjointes avec les FFI bretons et étrangers. Ce fait n'a pas permis aux étrangers présents en Bretagne à la Libération de rehausser leur "capital sympathie" auprès des autochtones. Si globalement l'image du "mauvais étranger" domine en Bretagne au lendemain de l'Occupation, les jugements à l'égard des Espagnols ne sont pas aussi tranchés. Les Espagnols ont été à la fois les plus nombreux dans l'action résistante en Bretagne mais aussi les plus structurés et les plus autonomes dans la lutte contre l'occupant. Les Bretons manifestent ainsi davantage leur reconnaissance aux Espagnols qui défilent dans les cortèges patriotiques en 1944 et 1945.

Les Italiens et Nord-Africains suspectés *a priori* de collaboration avec l'ennemi

La méfiance à l'égard des étrangers dans les années 1930, malgré leur faible nombre, n'a pas cessé pendant la guerre, bien au contraire. En dépit de leur participation à la Résistance, ils font figure de bouc-émissaire à la Libération, particulièrement visés par les accusations de collaboration avec l'ennemi. Si ces accusations sont fondées pour certains, leur ampleur ne correspond pas à la réalité des faits, comme le montre l'étude de F. Lambert concernant les fichiers de suspects créés sous l'égide des Comités départementaux de Libération³. Dans les

1. I. Guépin, *La vie des émigrés espagnols de 1936 à 1960 en Ille-et-Vilaine*, Maîtrise Histoire, Université Rennes 2, 1981.

2. F. Lambert, *Les "étrangers" dans une société en épuration : altérité et suspicion en Bretagne. De la Libération à l'hiver 1945/1946*, mémoire de Master II d'histoire, Université Rennes 2, 2005.

3. *Ibid.* L'auteur a notamment analysé les fichiers du CDL des Côtes-du-Nord.

Côtes-du-Nord, il évalue le nombre de personnes suspectées et inquiétées à un minimum de 4 100 personnes, soit près de 1 % de la population adulte du département. La moitié a été jugée par un tribunal spécial de l'après Libération. F. Lambert observe que le statut d'"étranger" à la communauté locale, *a fortiori* à la communauté nationale, a été un puissant vecteur de suspicion au sortir de l'Occupation, malgré l'absence apparente, dans de nombreux cas, de faits objectifs à reprocher. Dans sa recherche, F. Lambert s'en tient à la définition juridique de l'étranger, soit le ressortissant d'une autre nation, en excluant la question des soldats allemands et étrangers qui ont occupé la Bretagne de 1940 à 1945 ainsi que celle des soldats américains libérateurs. En revanche, il a pris en compte les ressortissants "coloniaux" et naturalisés français, anciens "sujets" et français "citoyens". L'objet de son travail est d'analyser la relation complexe entre suspicion et altérité au lendemain de l'Occupation. F. Lambert n'étudie pas une population étrangère, ou supposée telle, précise – ce qui reste à entreprendre – dans la mesure où les individus d'origines italienne, espagnole, nord-africaine, allemande... sont "d'abord solidairement perçus comme des 'étrangers' et ils entrent comme tels dans la catégorie mentale de référence" ¹.

De septembre 1943 à 1945, 581 exécutions sommaires ont lieu en Bretagne, surtout dans le Morbihan et dans les Côtes-du-Nord, départements où il y a plus de maquis. Ces deux départements sont les plus expéditifs en France en valeurs absolues. La "tonte" a aussi un caractère massif en Bretagne avant, pendant et après la Libération. De l'automne 1944 à l'automne 1945, la région connaît des attentats à l'explosif et des agressions visant des collaborateurs présumés ou leurs biens se multiplient, surtout dans les Côtes-du-Nord. On peut lire dans ces actes le reflet des frustrations des sociétés locales ou de certains milieux à l'égard d'une épuration, encadrée par les pouvoirs publics, jugée trop lente ou injuste. F. Lambert observe que finalement la répression judiciaire a été plutôt modérée en Bretagne dans l'après Libération alors que la répression à l'échelle de "voisinages", encadrée par la Résistance, a été élevée ².

99 "étrangers" (étrangers, migrants coloniaux et naturalisés) sont jugés par les cours de justice et chambres civiques, soit 2,8 % de la population justiciable (3 521) à l'échelle de la Bretagne. Ils sont donc peu nombreux mais ce constat ne doit pas tromper sur l'impact effectif de la répression judiciaire (épuration civile) sur cette population. 2,8 % c'est, en effet, une part quasi 7 fois supérieure au poids numérique de la population "étrangère" (0,41 %) présente en Bretagne en 1946. F. Lambert établit le profil de l'étranger justiciable : des jeunes hommes solitaires – mais les hommes sont aussi plus nombreux que les femmes dans la population "étrangère", phénomène encore accentué sans doute sous l'occupation en raison d'un nombre important d'hommes "étrangers", travailleurs requis ou migrants, employés dans les usines ou sur les chantiers de l'Organisation Todt en Bretagne ; des personnes récemment installées dans les

1. *Ibid.*, p. 23.

2. Sources utilisées par l'auteur : les archives du fonds de la Cour de justice et de la Chambre civique : les dossiers de procédure concernant les "étrangers" jugés par les cours de justice et les chambres civiques ainsi que les dossiers ouverts à l'encontre d'"étrangers" par la justice mais classés sans suite avant ou après information. Les archives également du Comité Départemental de Libération des Côtes-du-Nord ; les rapports des RG ; la presse : *L'Aube Nouvelle* – organe du PCF – et *Le Patriote des Côtes-du-Nord* – organe du Front National, premier mouvement de résistance à se constituer dans le département en février 43, dirigé par des socialistes et des communistes.

villes et les ports bretons – leur résidence est souvent postérieure à 1940. Il s'agit donc d'individus mobiles pendant la guerre, fraîchement arrivés et peu enracinés en Bretagne. Ils sont surtout ouvriers et manœuvres, également cadres inférieurs, chefs d'entreprise et commerçants. Beaucoup parlent allemand – en raison de leur connaissance de l'allemand, ils étaient recherchés par l'occupant pour le bon fonctionnement de leur administration en Bretagne –, ce qui a pu être interprété par les autochtones comme un élément de sympathie avec l'ennemi. Le profil des justiciables montre une prééminence nord-africaine : 35 poursuivis sur 99. Une proportion également importante de personnes originaires d'Italie, d'Allemagne, de Belgique et de Suisse. Quels sont les motifs d'accusation de collaboration ? Les faits de collaboration militaire et policière sont les plus représentatifs de la trahison pour les personnes statutairement françaises ou de l'espionnage pour les ressortissants étrangers : ils arrivent en tête des faits reprochés aux "étrangers" en Bretagne (32 %), davantage que les faits de délation (22 %). Au regard des décisions judiciaires, F. Lambert conclut à la résolution des juridictions civiles en Bretagne à châtier les "étrangers", sans toutefois faire preuve de célérité excessive ou de sévérité démesurée, comme cela s'est produit dans d'autres régions (par exemple Bouches-du-Rhône). Il note la cohérence des jugements au regard des faits reprochés aux "étrangers" mais aussi leur décalage avec la perception des faits par les communautés locales. Des affaires ne font pas l'objet de poursuite en raison de la disparition des prévenus ou en raison de l'absence ou l'insuffisance de preuves. Ainsi dans les Côtes-du-Nord, sur les 32 dossiers classés sans suite, 20 le sont sur le principe d'impossibilité soit parce que l'étranger est "introuvable", soit parce que, plus souvent, les charges sont insuffisantes ou l'infraction n'est pas constituée. Dans plus de la moitié des cas, cela traduit la figure d'un "étranger" soupçonné par les communautés locales et inquiété par la justice après la Libération pour des faits qu'on ne peut prouver ou qu'il n'a pas commis.

La demande d'épuration a donc particulièrement visé les "étrangers" alors que dans la majorité des cas aucun fait de collaboration n'est clairement établi ou caractérisé. A l'examen des dossiers classés, il s'avère qu'une origine nationale ou géographique différente, voire simplement un faciès différent, peut participer à classer l'"étranger" dans le camp de la collaboration. La population "étrangère" inquiétée ne se différencie guère des "étrangers" jugés, excepté qu'ici la prééminence est italienne et non plus nord-africaine. La population originaire d'Italie est en effet l'une des populations "étrangères" la plus touchée par la demande d'épuration en Bretagne. Seulement 15 affaires vont être jugées sur les 70 dossiers ouverts. Ainsi, selon F. Lambert, loin de se circonscrire aux Alpes-Maritimes, le sentiment anti-italien à la Libération s'exprime aussi dans une région éloignée de la frontière italienne, qui n'a connu aucune occupation par l'armée italienne et si les Italiens constituent l'une des populations étrangères la plus importante en Bretagne entre 1936 et 1946, leur présence n'est jamais aussi visible qu'elle peut l'être, par exemple, à Nice. Des accusations de fascisme et de profit illicite sont lancées à l'encontre des Italiens. Quant aux Algériens, ils sont accusés, sans preuve, d'être des agents de renseignements pour la gestapo. Les individus originaires d'Europe du Nord et d'Europe de l'Est, les Polonais, sont aussi les cibles de la demande d'épuration, fondée sur le sentiment d'une proximité culturelle avec l'occupant. Les "étrangers" en position économique "confortable" – commerçants, artisans ou interprètes en langue allemande – sont également soupçonnés de collaboration.

Au-delà des accusations, des "étrangers" sont aussi agressés ou tués au nom de l'épuration. Des Algériens sont ainsi abattus dans le Morbihan ; dans le centre Bretagne, des marchands ambulants le sont également. Ces marchands allaient dans les marchés et les foires de la région et leurs activités commerciales les mettaient en mauvaise posture face à une opinion exaspérée par les pénuries et les restrictions. Ils étaient en permanence soupçonnés par les autochtones de trafic et de marché noir avec l'occupant. F. Lambert constate que les homicides relevant du processus d'épuration n'ont donc pas épargné les "étrangers" et la Bretagne semble témoigner d'un niveau de brutalité dont les "étrangers", et particulièrement les Nord-Africains, furent les victimes à la Libération. Surtout, il est avéré que le phénomène de suspicion à l'égard des "étrangers" est encore plus présent et diffus en Bretagne au lendemain de l'Occupation. Les individus originaires d'Italie, d'Algérie, d'Allemagne, de Belgique et de Pologne ont clairement focalisé la méfiance et les soupçons de voisinage au sortir de l'Occupation.

La population "étrangère" soupçonnée a également fortement connu la détention : un sur deux dans les Côtes-du-Nord ou le Finistère, soit parce qu'ils étaient considérés comme dangereux soit pour les protéger des violences de la population locale. Dans les Côtes-du-Nord, 154 étrangers ont été soupçonnés de collaboration, accusés d'être des indicateurs au service de l'occupant ou d'avoir été des "profiteurs de guerre". Sur ces 154, 87 dossiers n'ont pas été transmis à la justice par les pouvoirs publics, dont un tiers pour lesquels l'accusation était clairement non fondée au regard des critères du CDL. Les autres ont connu des sanctions administratives (expulsion) et économiques. Ainsi, la répression de la collaboration a été un phénomène social de masse, touchant les personnes nées en France ou ailleurs. Le nombre de dossiers ouverts à l'encontre d'individus soupçonnés de collaboration (4 100 dans les Côtes-du-Nord, 5 008 dans le Finistère) est assez significatif de l'ampleur sociale du processus. Certes, numériquement minoritaires dans la société bretonne sous l'occupation et à la Libération, les "étrangers" ne pouvaient bien entendu pas former le gros de la population épurée. Toutefois, l'épisode de l'épuration en Bretagne apparaît, de fait, comme particulièrement répressif et discriminatoire à l'égard des "étrangers". Ils sont désignés d'emblée comme coupables. Le décalage est important entre le nombre d'individus suspectés par les communautés locales et bien souvent inquiétés par des mesures privatives de liberté et les étrangers sanctionnés, peu nombreux, devant les tribunaux de l'épuration civile. La défiance des autochtones est clairement focalisée en Bretagne sur certains "étrangers" : les individus d'origine italienne et ceux d'origine allemande ou supposés tels (originaires d'Europe du nord et de l'Est). Un sentiment anti-arabe est aussi très présent en Bretagne à la Libération. Plus généralement, le sentiment xénophobe fait peser un soupçon généralisé et globalisant sur les "étrangers" présents dans la région.

A la Libération, l'image dominante de l'étranger est celle de l'espion et du traître. La trahison, assimilée à une déviance, ne peut être le fait que d'individus en marge or les étrangers sont souvent d'implantation récente en Bretagne et mènent parfois un genre de vie incompréhensible pour les voisinages. F. Lambert voit là la genèse des accusations, parfois les plus irrationnelles. Ainsi, pour les Algériens, leur itinérance – marchands forains – est mal vue et source d'inquiétude. Autre point de friction entre les autochtones et les Nord-Africains en Bretagne : leur présence dans des endroits mal famés et quartiers louches des villes (par exemple,

à Saint-Brieuc, les cafés et les estaminets autour de la Place de la Grille). Il est probable également que les stéréotypes comportementaux négatifs de "l'Arabe", largement développés dans l'entre-deux-guerres – ayant trait au mensonge, à la fourberie, à la déviance sexuelle et à la maladie – ont pu avoir implicitement un rôle dans le phénomène de désignation des collaborateurs à la Libération. Donc en raison de leurs comportements sociaux et/ou moraux, vécus et perçus par le voisinage, les "étrangers" sont fragilisés à la Libération en Bretagne. L'épuration est l'occasion de rappeler à certains qu'ils n'ont jamais été acceptés dans certaines localités.

Des étrangers rendus responsables des pénuries et du chômage dans l'après Libération

La Libération puis la fin de la guerre ne mettent pas un terme aux difficultés quotidiennes en Bretagne. Certains associent ces difficultés à la présence des "étrangers" vus comme des rivaux inacceptables sur le marché de l'emploi. La thématique des "nationaux bafoués" dans leur propre pays, répandue dans les années 1930, est de nouveau activée à la Libération. L'embauche des "étrangers" est mal perçue d'autant plus que ces derniers sont associés, dans les représentations, à la collaboration. Les personnes d'origine italienne semblent ici les plus stigmatisées, tout autant en raison de leurs professions liées en majorité à celles du bâtiment que de leur attitude jugée suspecte sous l'Occupation ¹.

Les "étrangers" sont aussi soupçonnés de faire du marché noir après la Libération et d'être responsables des pénuries en parasitant le ravitaillement alimentaire. A partir d'octobre 1944, la Bretagne est chargée de ravitailler les régions déficitaires, dont la région parisienne, et connaît des difficultés dès décembre 1944 : hausse des prix du marché taxé, rationnement et développement du marché noir. Les accusations fusent à l'encontre des commerçants et marchands itinérants "étrangers". Ainsi dans l'hebdomadaire *Le Patriote de l'Ouest* peut-on lire des accusations de marché noir à l'encontre de la communauté chinoise des Côtes-du-Nord, dans les mois d'août et septembre 1945 (une vingtaine de membres en 1946). Il s'agit de marchands forains fixés dans les principaux centres commerciaux des Côtes-du-Nord entre 1930 et 1936 ².

Les Algériens stigmatisés dans la période d'après-guerre

F. Lambert observe un mépris généralisé en Bretagne à l'égard de la communauté algérienne, construit sur les mêmes critères d'accusation de collaboration : l'altérité, la marginalité, le négoce, l'itinérance, l'aisance économique. Des propos racistes et xénophobes ont cours dans la presse à l'égard des Algériens, désignés sous le terme négatif de "sidi". La présence des Nord-Africains est perçue à travers la thématique de l'invasion (on évoque des regroupements, des "colonies"), comme le révèlent les rapports des RG. La police évoque ainsi le "péril" représenté par la présence de 500 ou 600 Algériens au début de l'année 1945 dans la région de Rennes. Cette population, essentiellement masculine, est associée à nombre de problèmes sociaux : la misère réelle dans laquelle ils vivent à Rennes alimente l'imaginaire du vice – maladies vénériennes ; sexualité débridée ; proxénétisme ; homosexualité. Leur présence est perçue comme dangereuse

1. F. Lambert, *op. cit.*, p. 137.

2. *Ibid.*, p. 141.

pour la population bretonne. Au vu des rapports des RG, les Nord-Africains représentent également un danger politique, en lien avec les revendications relatives à l'émancipation civique des Nord-Africains en métropole et des aspirations à l'autonomie et/ou l'indépendance formulées par les mouvements nationaux qui secouent l'Afrique du Nord depuis la fin 1942. La police métropolitaine s'inquiète d'autant plus que le nationalisme connaît une brusque radicalisation sur le sol algérien dans l'hiver 1944-45. Toutefois, la population locale formule surtout des reproches de marché noir à l'encontre des "sidis". Les Algériens se plaignent du mépris et des soupçons à leur égard.

F. Lambert conclut son étude en affirmant "que l'"étranger' soit vu en 'collabo' ou en concurrent, parasite, agitateur politique... les objectifs de ces différents sentiments pendant et après la Libération revenaient finalement au même : exclure le maximum d'"étrangers' présents dans la région pour privilégier au maximum les Français redevenus souverains depuis peu" ¹.

Une étude de l'immigration algérienne dans le Finistère de 1945 à 1962 montre également que le mépris, voire le rejet, des Algériens s'est renforcé dans les années 1950 ². Au cours de cette période, les relations des Algériens avec les locaux sont limitées à la sphère du travail et que l'image générale des Algériens auprès de la population locale est négative. Les conditions de vie des Algériens dans le Finistère sont difficiles tant sur le plan des emplois occupés (essentiellement travaux publics, reconstruction et carrière au sortir de la guerre pour se diversifier ensuite même si à la fin des années 1950, une très grande majorité d'entre eux sont des ouvriers non qualifiés) que sur le plan du logement qui tout au long de la période est un problème récurrent (crise du logement aux lendemains de la seconde guerre mondiale : hôtels dépourvus de confort, baraques, wagons de la SNCF et construction du foyer des Nords-Africains avec l'arrivée des familles). En 1954, une association composée de notables brestois est créée pour venir en aide aux familles algériennes (logement, alphabétisation, camps de vacances pour les enfants), mais aussi pour mieux les surveiller et les soustraire à l'influence grandissante de la CGT. Des mouvements indépendantistes algériens s'implantent aussi dans le Finistère. L'indifférence puis la méfiance des pouvoirs publics et de la population locale vis-à-vis des immigrés algériens cèdent alors la place à une franche hostilité. Après la signature des accords d'Evian en 1962, les immigrés algériens sont désormais considérés comme des étrangers et traités comme tels par les autorités et les associations qui se désengagent vis-à-vis d'eux, tout en maintenant une surveillance.

Les étrangers et la reconstruction dans les années 1950-60

La Bretagne a été fortement bombardée pendant la seconde Guerre mondiale, en particulier les villes portuaires telles Brest, Saint-Malo ou Lorient. La reconstruction, par son ampleur, nécessite de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, en particulier maghrébine et portugaise en Bretagne. Les séquelles de la guerre sont importantes et génèrent des arrivées de travailleurs étrangers sur plusieurs années, en provenance d'une même région bien souvent selon les nationalités.

1. *Ibid.*, p. 147.

2. F. Cariou, *L'immigration algérienne dans le Finistère de 1945 à 1962*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Bretagne Occidentale / Brest.

Ainsi, nous observons une arrivée importante de Portugais à Brest en 1946 et 1947. La majorité des Portugais arrive dans les années 1960. Beaucoup sont originaires du département de Braga, notamment des arrondissements de Pinhões et de Vila Verde. C'est la communauté étrangère la plus importante à Brest, peu qualifiée, investie dans le secteur du bâtiment ¹.

Dans les Côtes-du-Nord, nous retrouvons également des Portugais originaires de Braga, installés principalement à Saint-Brieuc où ils ont participé à la construction du Pont d'Armor et aux tours du quartier du Plateau ².

Contrairement aux travailleurs étrangers des années 1930 et 1940, ceux arrivés dans les décennies 1960 et 1970 vont davantage "rester" en Bretagne et l'immigration de travail devient au fil du temps une immigration familiale.

1. S. Colaco, *La saudade et ses manifestations chez les immigrés portugais en France*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1998, sous la direction de P. Le Guirriec.

2. H. Ronfort, *De l'immigré invisible au citoyen européen : l'insertion de la population immigrée portugaise et issue de l'immigration dans la ville de Saint-Brieuc*, Mémoire de fin d'études, IEP Rennes, 2006, sous la direction de D. Maliesky.

9. REFUGIES ET IMMIGRES EN BRETAGNE DEPUIS 1975

Pour la période après 1974, les sources (mémoires professionnels et universitaires, articles et ouvrages scientifiques, etc.) sont abondantes, mais assez peu diversifiées. En effet, la création en 1984 du Cériem - centre d'étude et de recherche sur les relations interethniques et les minorités (département de sociologie, Université Rennes 2) a impulsé de nombreux travaux sur l'accueil des réfugiés d'Asie du Sud-Est à Rennes et en Ille-et-Vilaine au cours des années 1970-80, au détriment, si l'on peut dire, d'autres thématiques et populations de l'immigration, par exemple les travailleurs immigrés maghrébins et leurs familles dans la même ville.

Dans ce rapport intermédiaire, après une présentation des principales données chiffrées sur la présence étrangère en Bretagne, nous avons choisi de mettre l'accent sur trois thèmes : d'abord, l'installation de travailleurs immigrés puis de leur famille en milieu rural, ensuite l'arrivée de réfugiés en Ille-et-Vilaine et leur prise en charge au sein de centres provisoires d'hébergement et enfin, sur les femmes immigrées en Bretagne à la fin des années 1990.

Une présence étrangère en augmentation constante

Le nombre d'étrangers progresse sensiblement en Bretagne au tournant des années 1960, doublant presque entre le recensement de 1968 et celui de 1975 et la progression se poursuit à la fin de la décennie 70 jusqu'au milieu des années 80 (+ 41 % de 1975 à 1982) et, plus faiblement, dans la décennie suivante (+ 19 % de 1990 à 1999). En trente ans, les étrangers sont devenus quatre fois plus nombreux sur le territoire breton.

Année de recensement	Etrangers en Bretagne
1946	7 517
1954	5 220
1962	6 995
1968	7 776
1975	15 155
1982	21 384
1990	27 155
1999	32 294

Source : Insee

30 % des immigrés bretons sont arrivés dans la région lors de la décennie 1990 contre 16 % au niveau national. 4 immigrés sur 10 résident donc depuis quelques années seulement en Bretagne. La population immigrée appartient, en partie, à un courant d'immigration plus récent, caractéristique commune à l'Ouest de la France. Ce mouvement semble se poursuivre puisque, selon les premiers éléments du recensement de l'enquête 2004, la région compte 34 600 personnes étrangères de 18 ans ou plus habitant en Bretagne en 2004 alors qu'elles étaient 23 200 en 1999, soit une progression de 50 % du nombre d'étrangers adultes dans la région en l'espace de quelques années¹. Après avoir connu un léger fléchissement, la population étrangère semble

1. *Octant*, n° 102, juillet 2005.

ainsi de nouveau croître depuis la fin des années 2000. Les résultats du recensement rénové donneront sans aucun doute des indications précieuses sur l'évolution de la population étrangère, notamment en termes de nationalités. Il semble qu'aux anciennes immigrations, européennes du sud et maghrébines, surtout, sont venues s'ajouter des immigrations en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire.

Marocains, Britanniques, Portugais, Turcs, Espagnols...

Les immigrés bretons sont de diverses nationalités. A titre d'exemple, la préfecture dénombre, en 2000, 15 315 étrangers à Rennes ¹. Ils sont ressortissants de 145 nationalités, représentées par une poignée d'individus pour certaines (Birmans, Comoriens, Estoniens, Gambiens, Libériens, Qatariens, Saoudiens, Vénézuéliens par exemple), quelques dizaines (Somaliens, Kazakhs, Sri-lankais, Grecs, Argentins) ou centaines (Afghans, Algériens, Japonais, Roumains...), voire plus (Marocains, turcs, Portugais, Allemands...). Pour l'ensemble de la Bretagne, lors du dernier recensement, les Marocains et les Britanniques sont les plus nombreux, représentant un peu plus de 20 % des immigrés sur le territoire breton.

Nationalité	Français par acquisition	Etrangers	Total immigrés
Grande-Bretagne	677	4 185	4 862
Maroc	1 711	3 027	4 738
Portugal	1 257	3 162	4 419
Turquie	272	2 517	2 789
Espagne	1 081	935	2 016
Algérie	989	1 525	2 514
Vietnam	1 401	498	1 899
Allemagne	650	1 214	1 864
Italie	999	725	1 724
Belgique	542	1 013	1 555

Source : Insee, recensement de la population 1999

Des immigrations anciennes...

Les Marocains ou les Portugais appartiennent à des immigrations désormais anciennes et vieillissantes en Bretagne, venus dans les années 1960 et 1970, pour travailler dans le bâtiment surtout.

Les Marocains forment la première nationalité étrangère du département de l'Ille-et-Vilaine (près de 18 % des étrangers). Travailleurs immigrés, originaires des régions Nord et Nord Est du Maroc, ils se sont installés à Rennes dès les années 1960. Passant d'un chantier à l'autre dans l'ensemble de l'Ouest de la France à partir de la région parisienne, nombre d'entre eux sont arrivés à Rennes pour participer à la construction de la Zup sud, baptisée plus tard le Blosne ². Ils ont été avec leurs familles parmi les premiers locataires des appartements nouvellement construits et pour beaucoup n'en ont pas bougé. Dans les années 1970 et 1980, d'autres Marocains sont

1. Chiffres tirés du magazine *Le Rennais*, octobre 2003.

2. La construction de la Zup sud de Rennes est une des plus grosses opérations d'Urbanisme lancée en France hormis les villes nouvelles. Sa construction, décidée en 1959, a été réalisée de 1966 à 1974. sa capacité d'accueil est de 40 000 personnes.

venus, Berbères de la région de Ourzazate ou de Fès, quittant parfois la région parisienne pour la région rennaise, réputée plus tranquille¹. L'installation d'un consulat marocain à Rennes atteste de l'importance de la présence marocaine en Bretagne. Pourtant, cette immigration déjà ancienne est encore méconnue sous l'angle historique et sociologique. Comme d'autres immigrations, son ancienneté ne signifie pas pour autant qu'elle est statique, bien au contraire. Les mariages des enfants de la deuxième génération avec des conjoints du pays les rejoignant à Rennes, mais aussi les mobilités, moins connues, des familles d'une région à l'autre (de Cherbourg à Rennes, par exemple) ou d'un département à l'autre (de Dinan vers Rennes, de Rennes vers Brest), ou encore les hommes et les femmes marocains venant poursuivre des études supérieures à Rennes, Brest ou Lorient, expriment les dynamismes de cette immigration.

Les immigrés d'origine marocaine sont devenus Français pour une partie non négligeable d'entre eux (36 % en 1999) ; les immigrés portugais, arrivés dans la même période, voire plus tôt², le sont devenus proportionnellement moins fréquemment (28 %). Constat assez semblable à ce qui est observé pour ces deux groupes au niveau national. Les immigrés vietnamiens sont désormais majoritairement de nationalité française (74 %), la moitié des immigrés espagnols ou italiens, également. Ces acquisitions différenciées de la nationalité française illustrent, semble-t-il, des histoires et parcours migratoires différenciés pour ces populations anciennement installées dans la région bretonne. Ces histoires et ces parcours sont encore peu connus, à l'exception des réfugiés d'Asie du Sud-Est arrivés dans les années 1970-80, en raison, comme signalé plus haut, de l'existence du Cériem, particulièrement intéressé par ces populations.

Aux immigrations plus récentes

Les immigrés du Maghreb (Algériens, Marocains et Tunisiens) représentent, en 1999, près de 18 % de la population immigrée en Bretagne. Néanmoins leurs effectifs diminuent et la plupart d'entre eux étaient déjà dans la région en 1990 lors du recensement de 1999. De manière générale, les Européens du Nord de l'Union Européenne sont plus nombreux depuis les années 1990 ainsi que les Européens hors Union européenne. Les Britanniques, ressortissants étrangers les plus nombreux en Bretagne, appartiennent plutôt à ces flux migratoires récents de la fin de la décennie 1990, s'installant en priorité dans les Côtes d'Armor et le centre Bretagne³.

Les demandeurs d'asile en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire composent également, semble-t-il, ces nouvelles immigrations dans la région (*cf.* ci-dessous). Leurs arrivées font l'objet des investigations des mémoires d'étude des professionnels du travail social lors de leur formation, portant principalement sur les dispositifs d'accueil.

1. A. Etiemble, *Familles et filles marocaines à Rennes : enjeux et jeux de miroirs. Ethnicité et culture*, thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 2002, sous la direction de P.-J. Simon, 570 pages.

2. Par exemple, les Portugais ont commencé à venir en nombre à Brest en 1946-1947 pour la reconstruction de la ville mais la majorité est arrivée dans les années 1960 (330 Portugais en 1968, 1300 en 1970 et 1348 en 1990). Beaucoup sont originaires du département de Braga. Les Portugais représentent une main-d'œuvre peu qualifiée, embauchée dans le secteur du bâtiment. Les plus jeunes travailleront plus souvent que leurs aînés dans le tertiaire, même si la reproduction sociale est forte. L'endogamie est également importante. S. Colaco, *La saudade et ses manifestations chez les immigrés portugais en France*, mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1998, sous la direction de P. Le Guirriec, 104 pages.

3. Conseil général 22, *L'accueil des résidents britanniques en Côtes d'Armor*, juin 2005.

Les aires urbaines attractives pour les immigrés : Rennes, Brest et Lorient

Les immigrés habitent dans les aires urbaines les plus denses : Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Quimper et Lorient, avec des exceptions dans des aires urbaines plus petites, telles Loudéac (2,1 %) et Morlaix (1,8 %). La moitié des immigrés réside dans les trois principales aires bretonnes, Rennes, Brest et Lorient. L'agglomération rennaise réunit à elle seule 30 % de la population immigrée.

Aire urbaine de résidence	Total Immigrés	Part des immigrés %	Population totale
Ensemble Bretagne	46 267	1,6	2 908 122
Rennes	13 996	2,7	521 379
Brest	5 685	1,9	303 728
Lorient	3 216	1,7	186 809
Saint-Brieuc	2 255	1,9	121 067
Quimper	2 026	1,7	120 728

Source : Insee, recensement de la population 1999

Le secteur rural de moins en moins "vide" d'immigrés

Le monde rural a, semble-t-il, jusqu'alors été moins attractif pour les immigrés, connaissant lui-même plus de départs que d'arrivées avec l'exode rural de ces habitants vers les villes bretonnes, sinon au-delà. Toutefois, on note à partir des années 1970, une présence d'étrangers dans des communes rurales.

Ainsi, Collinée, chef lieu de canton du Mené dans le département des Côtes d'Armor, a vu arriver à partir de 1974 des hommes maliens pour travailler dans l'entreprise locale d'abattage créée en 1955 et qui a connu une croissance importante (en 1990 l'usine emploie 1200 salariés) ¹. A la recherche de main-d'œuvre, André Gilles, fondateur des abattoirs Kermené recrute à Rungis des travailleurs maliens embauchés habituellement à la journée et leur propose un emploi à l'usine de Collinée. Au fur et à mesure, d'autres, amis ou parents des premiers, arrivent et à partir des années 1980, les femmes rejoignent leurs maris et des enfants naissent. Au début des années 1990, la population malienne ou d'origine malienne (quelques-uns ayant pris la nationalité française) est stabilisée avec une dizaine de familles. La plupart habitent dans le quartier de *La Bosse*, assez excentré par rapport au bourg et sont logés dans deux collectifs HLM, amenant la population locale à identifier ce quartier comme le "quartier des Maliens", même s'ils ne sont pas, loin s'en faut, les seuls à y vivre.

Autre exemple, H. Farhat ² décrit les modes de vie des étrangers vivant à Loudéac, petite ville du centre Bretagne (Côtes d'Armor) où résidaient en 1987 (moment de l'étude) 21 familles étrangères. Loudéac (10 756 habitants en 1982) se distingue par l'implantation en 1962 d'une industrie agro-alimentaire qui lui redonne un essor démographique et économique perdu depuis

1. K. Renault, *Travailleurs africains en milieu rural*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1992, 151 pages.

2. H. Farhat, *Etrangers à Loudéac. Approche sociologique de quelques familles*, mémoire maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1987, 108 pages.

le début du XIX^e siècle et attire autant la main-d'œuvre disponible sur place que des populations nouvelles. Un centre AFPA ouvre en 1973, attirant des Réunionnais qui restent sur place à la fin de leur stage. La ville voit aussi arriver des travailleurs portugais puis turcs et africains dans le bâtiment et dans le secteur forestier. Enfin, le Centre Hospitalier a également attiré des employés d'origine étrangère. La répartition professionnelle se fait par origine nationale : les Vietnamiens travaillent dans la restauration, les Turcs sont ouvriers forestiers ou du bâtiment, les Sénégalais sont ouvriers d'usine (excepté un surveillant de lycée), les Marocains ont un emploi plus diversifié (ouvriers, interne d'hôpital...). Notons la présence dans la commune de sept étrangers du corps médical travaillant comme internes à l'hôpital (excepté l'un d'entre eux qui est chirurgien). Aucune équivalence de diplôme n'est demandée à ces internes qui viennent parfois directement d'universités étrangères. Les ouvriers turcs sont les plus touchés par le chômage mais restent dans la ville car la capacité de logement demeure importante, de même que les potentialités du secteur forestier. Dans les années 1980, les logements sociaux se dégradent et les "Français" ont tendance à les fuir pour leur préférer des logements neufs dans des lotissements. Comme il n'y a plus de création d'emploi, il n'y a pas d'arrivée de nouvelles populations et les appartements demeurent vides.

Le mémoire de licence de J. Josso¹ décrit la vie de quatre familles de nationalité turque (et d'appartenance ethnique "turque" et kurde) vivant à Redon, commune rurale de 10 000 habitants (en 1990) en Ille-et-Vilaine où vivent environ 150 personnes de nationalité turque. Cette commune comporte quelques usines (constructions de pièces détachées pour automobile, maçonnerie, fonderie) où travaillent la majorité des hommes turcs de la ville. Le "quartier turc" de Redon est le quartier de Bellevue, le seul à offrir des logements HLM. Dévalorisé et souffrant de représentations négatives, sa réhabilitation au moment de l'étude est susceptible d'améliorer son image.

Les trois communes rurales citées ont en commun l'implantation des familles immigrées dans des "quartiers d'habitat social" stigmatisés et souvent fuis par la population locale, évoquant ainsi des problématiques très "urbaines".

Des observations récentes laissent penser que le secteur agroalimentaire, implanté dans des zones rurales, recrute aujourd'hui une main-d'œuvre étrangère. Par ailleurs, les ressortissants de l'Union Européenne s'installent plus souvent dans le milieu rural que les autres immigrés et que les Bretons : 35 % habitent cet espace contre 29 % des Bretons. C'est vrai surtout pour les ressortissants britanniques particulièrement attirés par le Centre Bretagne et le département des Côtes d'Armor.

Le foyer "Guy Houist" et l'accueil des réfugiés à Rennes et en Ille-et-Vilaine

Les années 1970 : l'accueil des "boat people" d'Asie du Sud-Est

L'année 1975 marque l'arrivée à Rennes de plusieurs centaines de réfugiés d'Asie du Sud-Est. Le premier accueil a lieu dans les centres de transit de la région parisienne, initialement destinés aux travailleurs immigrés. A Rennes, le Centre Provisoire d'Hébergement "Foyer Guy

1. S. Josso, *Manières de faire et manières de penser de familles turques et kurdes dans une petite ville bretonne*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1991, 104 pages.

Houist" ¹ a ouvert ses portes aux réfugiés le 13 août 1975 pour répondre à la politique nationale de dispersion de l'accueil sur le territoire français. Parmi les 1 116 personnes originaires d'Asie du Sud-Est accueillies dans ce centre entre 1975 et 1980, on compte 377 Cambodgiens, 431 Laotiens (et Hmong) et 188 Vietnamiens. Dès la fin 1975, quelques personnes isolées quittent le foyer pour rejoindre des compatriotes à Paris et l'association *France Terre d'Asile* – gestionnaire au plan national de l'accueil des réfugiés – demande au différents centres d'envisager la sortie des familles hébergées au plus tard en février 1976. Les familles, mécontentes, s'organisent pour protester contre la fin de leur prise en charge et médiatisent leur situation. La Presse locale se fait l'écho de leur situation conduisant au déblocage rapide par les offices HLM de fonds pour les reloger, avec la consigne politique de les disperser dans tout Rennes ². Entre le second semestre 1976 et le début de l'année 1977, le Foyer "Guy Houist" voit arriver plusieurs groupes de jeunes Cambodgiens et Vietnamiens (18 à 30 ans). Dans un mémoire pour leur diplôme d'infirmier, M.-A. Allio et M. Legaret ³ décrivent les heurts fréquents entre ces jeunes réfugiés et les travailleurs immigrés. En juin 1979, la Presse française entame une campagne d'information sur la situation humanitaire des *boat people* et partout en France, et surtout en Bretagne et en Ille-et-Vilaine précise L. Mainguy ⁴, des groupes d'accueil se constituent, non sans difficulté, autour des mairies, des paroisses et des associations humanitaires : 180 pour toute la Bretagne et une centaine pour le seul département d'Ille-et-Vilaine. Les relations entre les "parrains" et les familles accueillies sont teintées de pitié puis de paternalisme et furent souvent ambiguës, parfois conflictuelles lorsque les comportements des chefs de famille n'allaient pas de le sens de la définition de l'"intégration" selon les accueillants ⁵.

Les années 1980 : une diversification des origines nationales des réfugiés

A partir du second semestre 1978, des réfugiés d'autres zones géographiques sont accueillis au Foyer "Guy Houist": Afrique noire (Zaïre, Angola, Ghana, etc.), Europe de l'Est, Amérique latine (Chili, Argentine), Inde, Sri-lanka, Afghanistan, Iran, Turquie, etc. Par exemple, dans son mémoire de maîtrise consacré à l'accueil des réfugiés zaïrois au Foyer "Guy Houist", A. Morillon comptabilise 247 familles originaires d'Afrique noire hébergées au foyer entre 1978 et 1992 et souligne que sur la période, leur part est variable (minimum en 1984 avec 1,8 % et maximum en 1992 avec 36,5 %) et connaît une évolution en dents de scie ⁶. Autre exemple, au début des

1. Le foyer "Guy Houist", géré par l'association Aftam, est construit en 1973-1974 par l'Office municipal de la ville de Rennes pour loger des travailleurs immigrés. Il ouvre ses porte en décembre 1974. En juin 1975, à la demande de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, son organisation est transformée pour abriter également un centre provisoire d'hébergement pour réfugiés (CPH). Le foyer dispose dans un premier temps de 108 places pour les réfugiés (réparties dans 72 chambres) et de 48 places pour les travailleurs immigrés (dans 36 chambres). Notons que l'Aftam a ouvert pendant quelques années un CPH également à Brest qui s'est transformé dans les années 1980 en foyer pour travailleurs immigrés, faute de demandeurs d'asile.

2. L. Mainguy (ancien responsable du Foyer "Guy Houist"), "L'accueil des "boat people" à Rennes entre 1975 et 1985", *Hommes et Migrations*, n°1234, novembre-décembre 2001, p. 33.

3. M.-A. Allio et M. Legaret, *Les réfugiés indochinois au foyer "Guy Houist" ou l'apprentissage d'une nouvelle vie*, rapport de stage pour l'obtention du diplôme d'infirmier, 1978, 13 pages.

4. L. Mainguy, art. cit., p. 36.

5. C. Robineau, "Réfugiés d'Asie du Sud-Est : les groupes d'accueil en Ille-et-Vilaine", *Pluriel*, n° 28, 1981, p. 61.

6. A. Morillon, *L'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés originaires d'Afrique noire en France. Un exemple : les demandeurs d'asile zaïrois au Foyer Guy Houist à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1994, pp. 115-116.

années 1980, quelques centaines de réfugiés kurdes de Turquie sont accueillis à Rennes, dont certains au Foyer "Guy Houist". Leur présence est difficile à évaluer, souligne J. Zimmermann ¹, car le recensement des étrangers ne précise pas l'appartenance ethnique, mais seulement nationale. Bien que la municipalité rennaise entretienne des relations privilégiées avec la "capitale du Kurdistan" (non reconnue par l'Etat turc), Diyarbakir, la venue des réfugiés n'en a pas été directement facilitée sur le plan matériel. Les jeunes célibataires qui constituent alors cette population sont essentiellement tournés vers le pays et vers les difficultés des Kurdes en Turquie. Leur inscription dans la vie locale passe avant tout par des actions de sensibilisation de l'opinion publique sur la situation des Kurdes en Turquie, alors peu connue en France (par exemple, grève de la faim sur la place de la mairie).

La diversification géographique de la population accueillie fait prendre conscience au personnel du Foyer "Guy Houist" que tous les demandeurs d'asile n'obtiendront pas aussi "facilement" le statut de réfugié que les ressortissants des pays d'Asie du Sud-Est. Les intervenants sociaux reconnaissent que l'écart entre les demandeurs d'asile et les réfugiés se creuse de plus en plus et qu'ils ne s'adressent pas aux deux de la même manière, d'autant que c'est à partir des années 1980 que la durée du séjour au Foyer (liée à la durée de la procédure devant l'Ofpra et la CRR) s'allonge ².

Les années 1990 : un dispositif d'accueil en pleine évolution

Les années 1990 sont marquées par une profonde évolution du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La loi du 19 décembre 1991 prévoit en effet une séparation entre le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et le centre provisoire d'hébergement pour les réfugiés dits "statutaires" (CPH), et la circulaire du 26 septembre 1991 supprime l'autorisation automatique de travailler pour les demandeurs d'asile. Au Foyer "Guy Houist", ce changement législatif a eu un effet tant sur l'organisation du service que sur la "philosophie" de l'accueil. Malgré sa volonté de rester un CPH, le 1^{er} mai 1992 il devient en partie un Cada avec 64 places, tandis que le CPH en concerne 59 ³. La prise en charge du demandeur d'asile – à qui les intervenants sociaux du Foyer *ne laissent pas croire qu'ils pourront un jour s'installer et vivre en France* – est désormais très différente de celle d'un réfugié et d'aucuns regrettent la "belle époque" des réfugiés d'Asie du Sud-Est et s'habituent à reconnaître les "vrais" réfugiés des "faux". Dès lors, le Foyer ne joue plus de la même manière ce "rôle d'écran protecteur entre un monde mis en question, l'univers des réfugiés, et l'univers dans lequel ils vont pénétrer" ⁴.

De nouvelles terres d'accueil des réfugiés en Bretagne ces dernières années

Depuis les années 2000, il semble, au regard des données chiffrées à notre disposition, que les nouvelles populations en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire arrivent souvent en Bretagne au titre de la demande d'asile. D'ailleurs, comme dans l'ensemble de l'Ouest de la France,

1. J. Zimmermann, *Etude d'un groupe de réfugiés kurdes de Turquie à Rennes*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1984, 99 pages.

2. A. Morillon, *op. cit.*, p. 28.

3. *Ibid.*, p. 29.

4. I. Simon-Barouh, "L'accueil des réfugiés d'Asie du Sud-Est à Rennes", *Pluriel-débat*, n° 28, 1981, p. 48.

les demandes d'asile sont en nette progression, multipliées par 4 de 1995 à 2005 : 165 en 1995 et 700 en 2005, selon le rapport d'activité Ofpra 2006. Nous observons une présence de demandeurs d'asile dans des départements jusque-là peu concernés, tout au moins dans la période étudiée, tels les Côtes d'Armor, le Morbihan et le Finistère. Des projets d'ouverture de Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile dans ces départements prennent acte de cette évolution. Par exemple, l'association Aftam a ouvert au début des années 2000 des places de Cada dans des petites communes avoisinantes de Rennes, à Fougères et Bruz, puis à Saint-Brieuc. D'autres ouvertures sont prévues pour faire face à l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile en Bretagne.

Parallèlement, à partir des années 2003-2004, on assiste à la mise en place de nouveaux dispositifs permettant d'accueillir plus de demandeurs d'asile tout en assurant une prestation moindre par rapport à celle des Cada. Par exemple, mis en place en octobre 2004, le Service de coordination et d'orientation des demandeurs d'asile (Scoda) du Finistère est conventionné avec le Conseil Général du Finistère et l'Etat pour l'accompagnement des demandeurs d'asile qui ne sont pas hébergés en Cada. L'équipe est formée de huit personnes : un directeur, six travailleurs sociaux et un secrétaire. Ces demandeurs d'asile peuvent être hébergés dans des hôtels ou des CHRS (accueil d'urgence) pour lesquels il est prévu un suivi administratif (état civil, demande d'asile, recours, réexamen) et un accompagnement social (évaluation sociale et médicale, ouverture de prestations auxquelles ils ont droit). En décembre 2005, 450 personnes (adultes et enfants) étaient pris en charge par le Scoda. De son côté, le Cada (dit "éclaté") sur l'ensemble du département dispose de 139 places. Notons la forte implication du secteur caritatif qui, par exemple, finance des déplacements à la CRR. En revanche, il n'existe pas de CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) pour les réfugiés dans le Finistère.

Femmes immigrées et filles d'immigrés à la fin des années 1990

La population immigrée est composée pour moitié de femmes en 1999 alors que leur part n'atteignait pas 40 % en 1962. Cette proportion varie cependant selon les nationalités. Elles sont en effet très majoritaires parmi les personnes nées dans les pays européens, notamment dans l'Union européenne, hors Italie et Portugal. Les hommes, par contre, sont majoritaires parmi les immigrés venus d'Afrique, notamment du Maroc et d'Algérie. Selon les nationalités, les femmes immigrées connaissent des trajectoires différenciées au regard de l'emploi, bien qu'elles aient des caractéristiques communes à l'inverse ou à l'identique des hommes immigrés et de l'ensemble des femmes. En effet, si les hommes immigrés ont un taux d'activité professionnelle légèrement plus élevé que celui de la population masculine bretonne dans son ensemble (77,2 % contre 76,9 %), en revanche 53,3 % des femmes immigrées sont actives contre 67,4 % de la population féminine. Chez les femmes immigrées, les écarts à la moyenne, vers le haut ou vers le bas, sont plus contrastés que chez les hommes immigrés. Ainsi, les femmes originaires de Turquie ont le taux d'activité le plus bas, 35,4 %, tandis que les femmes originaires du Portugal présentent le taux le plus élevé : 72,1 %.

Au regard de l'emploi salarié, les immigrés occupent plus souvent des emplois précaires (CDD, mission intérim, emplois aidés) que l'ensemble de la population bretonne : 20 % contre 12,2 %. Ces emplois précaires concernent, dans l'ensemble, plus les femmes que les hommes

(14,7 % des femmes du territoire breton contre 10,2 % des hommes), et encore davantage quand elles sont immigrées : 25,5 % d'entre elles occupent ce type d'emplois. Les femmes, en général, sont plus atteintes que les hommes par le chômage : 13 % d'entre elles et 8,6 % des hommes. Cette tendance se renforce à nouveau quand elles sont immigrées : près de 30 % d'entre elles sont au chômage et près de 19 % des hommes immigrés. Comme pour l'emploi, l'origine et le sexe se combinent différemment selon les nationalités. Ainsi, les taux de chômage sont plus élevés que l'ensemble des immigrés chez les hommes originaires du Maghreb (de 25 à 30 %) et bien plus encore chez les femmes en provenance du Maghreb (de 36 à 40 %). Chez les personnes originaires d'Europe, les femmes comme les hommes sont moins souvent au chômage que l'ensemble des immigrés, avec parfois des taux proches de l'ensemble de la Bretagne, par exemple, chez les originaires d'Espagne ou d'Allemagne. Le taux de chômage des femmes d'origine turque est le plus élevé avec plus de 45 %.

Malgré ces chiffres éloquentes, indiquant des discriminations liées à l'origine et au sexe, la question de la formation et de l'emploi a été peu abordée dans les travaux concernant les femmes immigrées en Bretagne, ni celles nées de parents immigrés. Quelques aspects ont été évoqués, par exemple, par P. Billion à propos des femmes réfugiées d'Asie du Sud-Est effectuant des saisons dans des entreprises maraîchères du pays de Rennes ¹. Ces entreprises emploient de manière importante, et depuis longtemps, une main-d'œuvre féminine étrangère ou issue de l'immigration. Il en va de même pour le secteur tertiaire et les entreprises de nettoyage. C'est toutefois une question émergente en Bretagne et l'étude récente (2006) portant sur les "parcours de diplômées françaises nées de parents des DOM TOM ou étrangers, employées de la Fonction publique", en Bretagne et Nord-pas-de-Calais ² en est une illustration.

Les travaux recensés par l'Observatoire des Migrations en Bretagne, professionnels et universitaires, concernant les femmes immigrées et/ou les filles d'immigrées, nous apportent des informations plus ou moins pertinentes. Néanmoins, les problématiques présentent l'intérêt de mettre en avant les regards portés sur elles, les laissant le plus souvent dans l'ombre des hommes, abordant généralement les thèmes habituels sur la place de la femme et l'évolution de son statut dans la situation migratoire. Les femmes immigrées sont ainsi perçues comme rejoignant leurs maris. Elles le sont pour nombre d'entre elles, mais d'autres parcours ne sont pas évoqués : les étudiantes, les demandeuses d'asile, les commerçantes, les salariées, etc. Quant aux descendantes de migrants, il est essentiellement question de la socialisation et des contradictions qui peuvent surgir entre les modèles éducatifs, donnant lieu à des conflits entre les générations. Les jeunes filles sont essentiellement perçues à travers la sphère familiale et les entraves qu'elle pose à leur "émancipation". Dans la décennie 1990, des travaux ont toutefois commencé à interroger les ethnicités élaborées dans le contexte migratoire dans une approche plus dynamique dans laquelle les femmes paraissent davantage actrices. Jusqu'à présent, les femmes maghrébines, turques et

1. P. Billion, *Economie, travail et relations inter-ethniques : l'intégration socio-économique de minorités laotiennes en France et en Amérique du Nord*, thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1999, sous la direction de P.-J. Simon, 1031 pages.

2. Gers, *Mobilité sociale des cadres et promotion professionnelle des femmes immigrées ou d'origine étrangère*, rapport, Gers / Fasild, 2006.

d'Asie du Sud-Est, et dans une moindre mesure africaines, ont surtout fait l'objet d'investigations où elles correspondent aux représentations habituelles sur les "femmes immigrées".

II- LA MEMOIRE DE L'IMMIGRATION EN BRETAGNE

L'importance du volet "mémoire" de ce rapport est à la mesure de l'ampleur encore modeste du questionnement en Bretagne. En effet, peu d'actions sur la mémoire de l'immigration dans la région ont été identifiées par nous-mêmes ou par l'Acse et la CNHI. Nous avons donc choisi de présenter les caractéristiques de la vingtaine de projets bretons relevant de l'histoire et de la mémoire de l'immigration et de mettre l'accent sur deux projets particulièrement pertinents au regard de la thématique : d'une part, un projet pédagogique intitulé "Emigrations – Immigrations. Entre mémoire(s) et histoire" mené par la classe de 3^e C du Collège *Les Chalais* à Rennes et, d'autre part, une animation pluriannuelle pilotée par l'association *Les Bistrots de Vie du Pays Briochin* intitulée "Les Chemins d'exil". Nous avons plus particulièrement suivi le projet du collège *Les Chalais*, c'est-à-dire observé toutes ses phases (rencontre avec des "témoins", atelier d'écriture, rencontre-débat, mise en spectacle, conférence) et interviewé les élèves volontaires sur leur perception du projet. Nous sommes allés plus loin qu'une "simple" observation puisque nous y avons contribué en intervenant dans la classe pour dresser un tableau général de l'immigration en Bretagne et présenter les premiers résultats de la recherche engagée dans le cadre de la présente étude.

1. UNE VINGTAINE DE "PROJETS MEMOIRE" EN BRETAGNE

Depuis la fin des années 1990, nous avons relevé une vingtaine d'actions, achevées ou en cours de réalisation, s'inscrivant dans la thématique "histoire et mémoire de l'immigration" ¹. Ces actions émanent d'associations des personnes immigrées et descendantes de migrants (Union des associations interculturelles de Rennes – UAIR, le Centre culturel espagnol de Rennes), d'habitants d'un quartier (Association de résidents de Villejean - ARV), mais aussi d'associations dont les objectifs sont de défendre et de permettre l'accès aux droits des étrangers (Association brestoïse pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les étrangers – Abaafe, Relais Etrangers à Rennes) ou encore à vocation culturelle et/ou artistique (Comptoir du Doc, associations *d'une Rive à l'Autre*, *L'âge de la tortue*, *Breizh Afrika*, *Les Bistrots de Vie du pays briochin*). Elles sont aussi portées par des écoles et des collèges, en particulier le projet "Emigrations – Immigrations, entre mémoire(s) et histoire" mené par les enseignants et les élèves de la classe de 3^e C du Collège les Chalais à Rennes ou encore, celui mené par le collège Racine à Saint-Brieuc). Elles associent également des artistes (photographes, peintres), des comédiens, des réalisateurs ainsi que des sociologues, des ethnologues et des historiens.

L'Acse, les municipalités, les contrats de ville, les structures socio-éducatives et culturelles, les écoles et collèges, les universités sont partenaires de ces actions, impliqués dans le financement et/ou la réalisation. Nous rencontrons également, plus ponctuellement, la Cinémathèque de Bretagne, TV Rennes ou des associations de solidarité internationale.

1. Nous avons établi ce bilan à partir des fiches transmises par l'Acse Bretagne et la base de données de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration.

Les projets, de plus en plus nombreux depuis les années 2000, se développent principalement dans les zones urbaines traditionnelles de l'immigration dans la région, Rennes, Brest ou Saint-Brieuc.

Des actions développées selon le territoire d'implantation ou selon la population d'origine

Les projets présentés ont trois modes d'entrée dans la thématique, soit par l'histoire d'une population immigrée en Bretagne (Laos, Hmongs, Cambodgiens, Espagnols, Tunisiens, Congolais, Camerounais, Portugais, Turcs, Maghrébins...); soit par le territoire de la ville et/ou du quartier et "ses" populations (Maurepas, Villejean, Bréquiny ou le Blosne à Rennes; Le Plateau à Saint-Brieuc; Pontanézen à Brest), d'un "pays" (le Pays briochin par exemple); soit par une réflexion plus large sur l'émigration/l'immigration, l'exil, la colonisation, l'esclavage mais aussi les civilisations et les échanges culturels dépassant alors les frontières de la région bretonne. Les objectifs de ces actions sont diverses et impliquent plus ou moins directement les immigrés et leurs descendants qui vivent en Bretagne.

Très en vogue actuellement du fait des chantiers de rénovation urbaine, les actions autour de la mémoire d'un quartier vise à collecter et sauvegarder la mémoire des habitants tout en valorisant l'image d'un quartier. A Rennes, même s'il est peu ou pas question de démolition/reconstruction du fait du bon entretien du parc d'habitat social, chaque quartier "populaire" a son "action mémoire". Ces initiatives considèrent le plus souvent les immigrés ou descendants d'immigrés comme des "habitants du quartier comme les autres", sans pour autant négliger la particularité de leur parcours et de leur situation. Ainsi, par exemple, pour expliquer l'attachement *particulier* des immigrés "maghrébins" au quartier du Blosne, il est fait mention de leur forte mise à contribution pour la construction des tours et petits collectifs. A cet égard, d'aucuns pensent que c'est un argument somme toute commode pour expliquer leur faible mobilité résidentielle et masquer les discriminations connues dans l'accès au logement. A Brest, les questionnements et parti pris sont un peu différents. Le projet centré sur la mémoire du quartier de Pontanézen a plutôt démarré autour du bâti qui allait disparaître pour ensuite s'intéresser aux personnes qui y habitaient. Au début, les immigrés et leurs descendants n'y occupaient pas une place particulière. Au fur et à mesure cependant, leur place singulière dans la cité a été interrogée avec la mise en place, courant 2007, d'un atelier d'écriture animé par une conteuse professionnelle qui se trouve avoir vécu à Pontanézen pendant son enfance. L'objectif est certes d'inscrire l'histoire de ces habitants dans celle du quartier, mais aussi d'aller au-delà, pour comprendre leur parcours migratoire, les raisons de leur installation à Brest et leurs conditions de vie dans le quartier de Pontanézen¹. Soulignons qu'un tel projet ne fait pas forcément l'unanimité parmi les acteurs politiques de la ville qui, avec cet intérêt "spécifique", craignent la stigmatisation des habitants de tout un quartier.

Les associations d'immigrés ou de descendants d'immigrés considèrent, d'une part, que la mémoire de l'immigration favorise l'intégration des personnes immigrées et de leurs descendants

1. A noter que tous les habitants du quartier de Pontanézen n'y seront pas relogés une fois les travaux terminés. Ils le seront dans d'autres quartiers brestois.

dans la cité et, d'autre part, qu'elle permet de conserver, valoriser et diffuser l'histoire des immigrés et des réfugiés pour promouvoir les relations interculturelles et le "vivre ensemble". Autrement dit, en valorisant l'histoire de l'immigration et en y contribuant, ces associations entendent faire accepter la présence des immigrés dans la Cité. A Rennes, l'Union des associations interculturelles de Rennes (UAIR) est notamment missionnée par la municipalité pour valoriser la diversité culturelle de la ville. Ainsi, au moment du lancement du projet de la CNHI, des représentants de l'UAIR se sont rendus à plusieurs réunions nationales et régionales. Pour eux, il était "naturel" d'inscrire l'association dans un projet qui permettait de repenser la citoyenneté française dans toute sa diversité. Il s'agit pour l'UAIR de constituer un relais local aux activités de la CNHI. Leur intérêt pour cette thématique s'est par ailleurs manifesté par le soutien au *centre culturel espagnol de Rennes* dans sa démarche de publication aux éditions Ouest-France de l'ouvrage *La mémoire retrouvée des Républicains espagnols. Paroles d'exilés en Ille-et-Vilaine* de Gabrielle Garcia et Isabelle Matas, deux filles de réfugiés espagnols et à l'*Association Khmère d'Ille-et-Vilaine* (AKIV) dans la collecte d'histoire de vie d'immigrés rennais qui a conduit, fin 2005, à la publication du recueil *Témoignages de Rennais d'origine étrangère, Parcours de vie* illustré par le peintre rennais Mariano Otero.

Quelques actions cherchent, par le biais de l'art et de la culture, à promouvoir les relations interculturelles et à montrer un visage à la fois plus complexe et plus positif des phénomènes migratoires. Ainsi, en 2004-2005, le projet Babel porté par le théâtre Lillico à Rennes (spécialisé dans le spectacle jeune public) et l'association Relais Etrangers s'est-il inscrit dans cette perspective. C'est un projet culturel autour de la programmation du spectacle "Babel France" (qui retrace l'histoire de l'immigration en France) de la Compagnie strasbourgeoise *Flash Marionnettes* au sein du quartier de Maurepas, quartier dit "prioritaire de la politique de la ville" caractérisé par une assez grande présence immigrée. A l'origine, le projet, qui associait des plasticiens de l'association *16, rue de Plaisance*, proposait une action artistique de qualité à un public diversifié (mixité sociale, culturelle et générationnelle) afin de favoriser l'expression, la valorisation individuelle et collective, la communication avec pour support l'œuvre d'art à travers "la Friche" (produire, avec les habitants du quartier, une œuvre d'art). Faute de financements suffisants, le projet n'a pas pu être entièrement mené à bien, notamment dans sa dimension artistique. Le spectacle a toutefois été diffusé avec un accompagnement pédagogique spécifique porté par l'association Relais Etrangers centré sur l'histoire de l'immigration, la situation juridique actuelle des étrangers en France, les difficultés rencontrées par les étrangers "sans-papiers", les évolutions possibles, etc..

Enfin, un certain nombre de productions littéraires et artistiques (photographique notamment)¹ autour des réfugiés, immigrés et habitants d'un quartier rendent compte d'une réflexion autour de la construction des mécanismes de clichés.

1. Par exemple, Carret M.-J.-C. et Billion P., *Laotiens en Armorique*, Editions ASA, 2000, 95 pages ou encore Rétif S., Lumineau S. et Jan S. *Exils*, Rennes, L'œil électronique Editions, 2006, 128 pages.

Une thématique principalement traitée sous l'angle du culturel et de l'artistique et sous la forme de collecte (photographies, récits, écrits)

Selon le mode d'entrée choisi et l'objectif visé, les corpus sont souvent constitués de matériaux visuels, photographies ou films. Ces documents sont réalisés par des professionnels ou collectés chez les familles, puis exposés, diffusés dans divers lieux avec des animations et des débats sur l'immigration, l'exil... Certaines expositions sont itinérantes. Elles ont parfois fait l'objet d'une publication. Une part importante des projets repose également sur des récits de vie, des témoignages de personnes immigrées ou descendantes d'immigrés ainsi que des habitants d'un quartier, produits pour l'occasion ou collectés dans des archives publiques et privées. Enfin, des actions ont une approche plus artistique autour de la thématique : musique accompagnant des récits, contes, spectacles de marionnettes, pièce de théâtre, arts plastiques, ainsi que littéraire et poétique. Un projet propose des ballades urbaines pour découvrir les événements constitutifs du quartier.

2. PROJETS PEDAGOGIQUES ET ACTIONS CULTURELLES AUTOUR DE LA MEMOIRE DE L'IMMIGRATION EN BRETAGNE

"Émigrations – immigrations, entre mémoire(s) et histoire" (3^e C du Collège les Chalais à Rennes, quartier Bréquigny)

Les Objectifs

Le projet "Émigrations - immigrations, entre mémoire(s) et histoire" mené par les élèves de 3^e C du collège *Les Chalais* à Rennes envisage les migrations comme un processus à deux facettes qui se traduit par un intérêt tant pour l'expérience de l'émigré ("celui qui part") que pour celle de l'immigré ("celui qui arrive"). De la même façon, le projet s'intéresse aux migrations internes à la France, celles qui sont liées notamment à l'exode rural et la rurbanisation. Deux références universitaires ont servi de base aux enseignants pour la mise en place et le déroulement du projet : d'une part, le sociologue David Lepoutre (*Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005) pour qui un tel projet peut apparaître comme producteur et transmetteur de mémoire à rebours, révélateur de mémoire et/ou d'oubli. D'autre part, l'historien Gérard Noiriel qui préfère parler de "migrants" plutôt que d'émigrés et d'immigrés afin de mieux aborder le double processus d'immigration. Celui-ci considère, par ailleurs, que l'histoire nationale enseignée est une forme de mémoire collective d'où l'importance de la présence de la question de l'immigration face aux enjeux de la société française contemporaine.

Il faut rappeler que le tiers des immigrés en Bretagne sont à Rennes. Situé dans un quartier qui se paupérise, le collège accueille une population mixte, d'origines sociales et géographiques diverses. Une dizaine de nationalités d'origines est représentée dans l'établissement.

L'objectif du projet est, à partir de l'atelier d'écriture animé par un écrivain, que chacun des vingt-sept élèves de la classe élabore un petit texte à partir de l'histoire de sa propre famille. Certains élèves sont plus directement concernés que d'autres par ce projet quand ils se perçoivent et sont perçus par les autres comme des immigrés ou des enfants d'immigrés. L'un des enjeux du projet est précisément d'intéresser tous les élèves à une thématique qui est une véritable "question

sociale" et une expérience largement partagée, même si elle n'est pas vécue comme telle par les intéressés.

In fine, il s'agit de produire un recueil de textes écrits par les élèves puis de les mettre en scène pour une représentation théâtrale à la fin de l'année scolaire, mais aussi d'organiser un temps de rencontre à la bibliothèque de quartier avec les habitants autour de trois livres *L'immigration expliquée à ma fille* de Sami Naïr, *Le gone du Chaâba* de Azouz Begag et *Le ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome. Enfin, en partenariat avec la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration qui a été sollicitée pour ce projet, une conférence à l'intention d'un large public sur l'histoire de l'immigration est envisagée dans le courant de l'année scolaire.

Au-delà des objectifs concrets, il s'agit bien sûr pour l'équipe enseignante de mener un projet pédagogique novateur centré sur l'autonomie et la responsabilité, la citoyenneté ainsi que l'ouverture sur le monde et la tolérance. L'enseignant d'Histoire qui pilote l'action définit ainsi les objectifs : "*Aider l'adolescent à se construire positivement, particulièrement à partir de la mémoire familiale : connaître sa propre valeur et sa propre importance, se situer dans la société et dans l'humanité (identité). Il pourra apparaître comme producteur et transmetteur de mémoire à rebours, révélateur de mémoire et/ou d'oubli [...] Faire le lien entre les histoires de vie et l'Histoire (citoyenneté, déracinement/(re)construction). Outre le rapport à l'école, c'est donc le rapport au savoir, entre désir de savoir et décision d'apprendre, qui sera envisagé. L'adolescent sera mis en situation de fabricant d'histoire*".

Enfin, le projet s'inscrit dans une logique inter-disciplinaire (Histoire-Géographie et Education civique, Français, Espagnol, Anglais), chaque discipline l'abordant à partir du programme de 3^e : en Histoire-Géographie et en Éducation Civique, la place de l'immigration au XX^e siècle, en France et en Europe (en lien avec la colonisation et la décolonisation) et aujourd'hui (les flux migratoires externes et internes majeurs en lien avec l'actualité) ; en Français, l'autobiographie (l'écriture et le théâtre) et l'analyse d'œuvres (*Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome, *Le gone du Chaâba* d'Azouz Begag, notamment) ; en Espagnol, la frontière américano-mexicaine et l'Espagne à la fois terre d'émigration et d'immigration ; enfin, en Anglais, les États-Unis, terre d'immigration.

Les enseignants ont ainsi parfois travaillé à deux ou trois avec les élèves dans le cadre de cours décloisonnés (exemple des cours bilingues autour de la frontière américano-mexicaine).

De nombreux partenaires, la plupart rennais, ont été sollicités : les familles et parents, des associations d'immigrés ou interculturelles (l'Union des Associations Interculturelles de Rennes, la Maison des Squares et l'Institut franco-américain), une association de défense des droits des étrangers (Relais Etrangers), une association de promotion et de diffusion du film documentaire (Comptoir du Doc), les bibliothèques et équipements de quartier, intervenants pour l'aide à la production (écrivain, dramaturge et metteur en scène), une association de sociologues (Odris), enfin la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration.

Le projet a été entièrement financé grâce à l'aide du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Ville de Rennes) du quartier du collège (Bréquigny – Champs Manceaux).

Le déroulement du projet

- Le projet commence au mois d'octobre 2006 par la projection du film documentaire "Ado d'ailleurs" de Didier Cros à la MJC Bréquigny en présence du réalisateur, dans le cadre de la programmation annuelle "Histoires d'immigrations" organisée par Comptoir du Doc et Relais Etrangers. Ce film raconte l'histoire de Yassin, un jeune afghan arrivé clandestinement en France et qui, tout en vivant sa vie d'adolescent, rêve de pouvoir obtenir des papiers. Cette projection a d'autant plus marqué les élèves qu'un collégien de la classe de CLA du collège qui y a assisté a connu le personnage du film car ils ont partagé quelques temps le même squat à Paris.

- Entre septembre et février, le projet est centré sur le collectage et l'écriture des mémoires familiales avec des séances d'atelier d'écriture animées par un écrivain et la professeure de Français. Concernés directement ou pas (c'est-à-dire se percevant ou non d'emblée comme un "jeune de l'immigration"), la plupart des élèves ont eu du mal à s'y mettre tant l'exercice est nouveau pour eux. Nombre d'entre eux ne comprenaient pas l'intérêt d'une telle démarche et surtout étaient gênés par l'idée de dévoiler une partie de leur histoire personnelle et familiale aux autres, même si la thématique, comme élément de culture générale, les intéressait. Au premier trimestre, on retrouve ces réactions mitigées dans les fiches d'évaluation du projet que les élèves et leurs parents étaient invités à compléter à côté des remarques des professeurs du projet. Ainsi, lit-on par exemple : *"Je trouve que c'est bien comme projet, mais tout n'est pas tout à fait clair pour moi"* ; *"Projet intéressant, mais difficile d'accès"* ; *"C'est dommage que le projet nous prenne du temps sur le programme de 3^e. La classe a peur de prendre du retard"* ou encore *"Je ne me sens pas impliqué car personne de ma famille a émigré ou émigre. Je ne vais pas inventer une fausse histoire, désolé"*, mais aussi des réactions enthousiastes révélant, à ce stade du travail, un fort investissement *"Moi, je suis très contente et je vais continuer et accentuer mes efforts dans ce qui n'est pas acquis [fait référence à l'évaluation]. J'espère que mon texte vous plaira et qu'il sera bien. Je fais mon possible pour tout le temps être positive même si dès fois c'est dur"*.

L'écriture des histoires singulières a été facilitée par les rencontres avec des "témoins" : une femme réfugiée espagnole, âgée de 102 ans, et sa fille, un immigré espagnol, un réfugié cambodgien, une Bretonne née au Canada de parents émigrés et une Américaine vivant à Rennes. Ces personnes ont raconté leur parcours et leur expérience migratoires et ont répondu aux questions des élèves portant sur leur histoire personnelle ("comment ont-ils été accueillis en France ?", "quelle image avaient-ils du pays avant leur venue ?", "ont-ils la nationalité française ?", "pensent-ils retourner dans leur pays ?", etc.) et leurs opinions concernant, par exemple, le droit de vote des étrangers, la politique d'intégration... D'autres interventions ont nourri la réflexion des élèves sur l'immigration : deux sociologues rennaises ont dressé le tableau de l'immigration en Bretagne, tandis qu'une historienne de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration a retracé l'histoire de l'immigration en France. Lors des entretiens collectifs que nous avons réalisés avec des élèves volontaires, ils ont souligné la force des témoignages, notamment celui du réfugié originaire du Cambodge, dont ils ignoraient pour la plupart l'histoire tragique et qu'ils ont découvert avec stupeur. A noter que ce monsieur intervient désormais volontiers auprès d'un public de scolaires après de longues années de silence et de refoulement des événements vécus, mais, explique-t-il, il se refuse encore à en parler directement à ses propres enfants.

La réticence du début - ou tout au moins la circonspection - a peu à peu laissé la place à beaucoup d'enthousiasme chez les élèves qui se sont vraiment pris au jeu. Les uns ont trouvé les mots pour raconter l'histoire de leurs parents ou de leur famille proche, les autres se sont plongés dans l'histoire, parfois ancienne, de la leur, découvrant tantôt qu'une trisaïeule était née et avait vécu en Guadeloupe, tantôt que le grand-père avait dû quitter son village breton natal pour trouver du travail à l'usine à une centaine de kilomètres de là. Certains, peu inspirés par la quête familiale, se sont improvisés "documentalistes" pour leurs camarades. Bref, chacun a trouvé sa place dans la réalisation du projet.

L'enseignant d'Histoire explique l'appropriation relativement tardive du projet par les élèves, et leurs familles, par la difficulté de travailler sur sa propre mémoire. Toutefois, l'organisation des temps forts (rencontre à la bibliothèque et conférence sur l'histoire de l'immigration, notamment) a permis une véritable appropriation. En effet, ils ont pris la mesure de ce que représentait ce projet aux yeux des adultes. Dans les évaluations du deuxième trimestre, le sentiment de n'être pas concerné par le thème n'est d'ailleurs plus exprimé. Quand les élèves font des commentaires sur leur évaluation (et ils ne le font pas toujours), ils sont dans leur très grande majorité très enthousiastes. Par exemple, *"Sachez que je suis ravie, merci. J'aime encore plus le projet qu'avant. Cela m'intrigue plus sur les histoires de mes amis... et sur la mienne. J'ai hâte de l'impression de l'album"*; *"Projet intéressant, instructif et complet"*; *"Je pense que le projet m'a beaucoup apporté et je suis très contente d'être dans cette classe pour en profiter: grâce à lui, nous avons beaucoup appris sur le contact avec les gens, mais aussi sur nous-mêmes"*; *"Le projet est de plus en plus intéressant grâce aux interventions à l'extérieur (bibliothèque...)"* ou encore *"Je suis contente de faire partie d'une classe avec un projet comme celui-là. Ça m'a permis de m'exprimer mieux en écrivant que de tout garder pour moi. Ça m'a vraiment beaucoup aidé et ça va mieux"*. Certains élèves ont même déclaré ne plus éprouver de honte à parler de leur histoire familiale.

Si l'intérêt pour le projet croît avec le temps, des élèves restent extérieurs tout en le considérant comme une thématique digne d'intérêt (ce qui n'était pas le cas au début), tandis que d'autres en tirent des enseignements pour leur histoire personnelle, sans forcément prendre la mesure de la portée sociale et culturelle d'un tel objet. Autrement dit, indéniablement, le regard des élèves de 3^e C sur l'immigration a changé, mais ils ne font pas forcément le lien entre l'expérience sensible des "témoins" ou les connaissances académiques des historiens et leur propre histoire ou celle de leur famille.

- Fin mars, s'est tenue une rencontre à la bibliothèque des Clôteaux à Rennes autour de trois livres *L'immigration expliquée à ma fille* de Sami Naïr, *Le gone du Chaâba* de Azouz Begag et *Le ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome. L'objectif de la soirée était de faire réagir les adultes présents (habitants du quartier, personnels du Collège et parents), auxquels les élèves ont préalablement proposé de lire les ouvrages retenus, et d'engager avec eux une discussion. Les élèves ont donc présenté et donné leur avis sur les livres, tout en invitant les adultes à réagir tant sur leurs propos que sur les livres eux-mêmes. Les adultes ont éprouvé, semble-t-il, quelques réticences à engager le dialogue avec les élèves et ce, pensons-nous, pour deux raisons : d'une part, la situation même, peu conforme à la "grille scolaire", c'est-à-dire à la relation habituelle professeurs / élèves puisque dans le meilleur des cas, tous les interlocuteurs étaient au même niveau de connaissance et,

d'autre part, l'immigration est une thématique politiquement très chargée et, en ces temps de campagne électorale, les participants n'ont pas voulu dévoiler le fond de leur pensée. Les élèves, qui s'étaient bien imprégnés des ouvrages, se sont montrés "à la hauteur" de leur ambition, tandis que les adultes, qui s'en sont tenus à des propos somme toute convenus sur l'immigration, n'ont pas véritablement "joué le jeu" d'une discussion d'"égal à égal" avec les jeunes. Quelques-uns ont évoqué le passé migratoire de leur famille à travers l'exode rural. Beaucoup ont insisté sur le "choc des cultures" provoqué par l'expérience migratoire, faisant l'impasse sur la question des rapports sociaux induits par la migration et par l'accueil réservé aux migrants.

Au-delà des enjeux de la soirée et du projet, c'est bien la place de l'adolescent en tant que citoyen d'une cité, d'un quartier qui est ici posée. Cette soirée illustre bien les ambiguïtés d'un discours ambiant qui consiste *grosso modo* à enjoindre la société dans son ensemble à s'emparer de l'éducation de "ses jeunes" car elle ne doit pas seulement "être laissée entre les mains des professionnels" et de l'incapacité, dans les faits, à s'adresser à eux comme à des citoyens responsables. Lors de cette soirée, au regret des professeurs organisateurs qui avaient préparé les adolescents à un débat citoyen, le public présent a ramené les adolescents à leur rôle d'élèves alors qu'il y avait une opportunité de sortir de ce cadre et de les considérer effectivement comme des "adolescents citoyens", ce que les adultes leur reprochent constamment qu'ils ne soient pas.

- Début juin, les élèves de 3^e C ont proposé une représentation théâtrale publique de certains textes de mémoires familiales à la MJC Bréquigny. Après la mise en mots, les élèves, accompagnés d'une comédienne, ont travaillé à la mise en spectacle de leur histoire familiale. Des situations emblématiques de la vie des immigrés – l'arrivée à l'aéroport et l'attente des bagages, par exemple – sont le cadre des échanges entre des immigrés qui relatent leur histoire particulière à partir de mots, mais aussi de mimes. Les textes des élèves agrémentent les situations plus théâtrales pour former un ensemble très sensible et cohérent. Les images vidéo prises lors des rencontres avec les "témoins" sont projetées au fond du plateau et évoquent le travail accompli par les élèves. Des extraits d'un film documentaire sur le quartier Bréquigny – Champs Manceaux réalisé par des élèves de 4^e dans le cadre d'un projet initié par le professeur d'Histoire quelques années plus tôt montre un couple d'immigrés maghrébins évoquant son arrivée en France et à Rennes et la vie de quartier. Tous les textes n'ont pas été mis en scène et tous n'ont pas forcément été lus par leur auteur, ce qui permet une appropriation par d'autres des histoires familiales singulières et d'avancer vers une concrétisation de la relation entre mémoires et histoire. En effet, l'appropriation par d'autres des mémoires familiales permet tout à la fois un détachement vis-à-vis de sa propre histoire et une mise en contexte de celle-ci pour rejoindre ce que l'on pourrait appeler l'Histoire avec un grand "H". C'est tout l'enjeu de ce projet.

La centaine de personnes qui a composé le public ce soir-là a vivement apprécié la représentation, l'émotion et l'intérêt étaient palpables. En outre, une permanente de l'Union des Associations Interculturelles de Rennes a suggéré que le spectacle soit proposé à un public encore plus large lors de *Convergences Culturelles*, événement autour de la diversité culturelle à Rennes, en novembre 2007. En outre, un lien s'est établi avec les *Bistrots de Vie*, association briochine, qui a proposé, en 2006 et 2007, une série de rencontres publiques autour de l'émigration des Bretons et l'immigration étrangère en Bretagne, à partir de témoignages divers et du regard d'"experts", mais

aussi initié un projet pédagogique autour de la mémoire du quartier du Plateau à Saint-Brieuc. Une exposition commune est en projet.

- Enfin, ces rencontres, écritures et mise en scène s'achèvent par la publication d'un beau recueil de 87 pages intitulé "Migrations : mémoires d'adolescents". Il est préfacé par Marie-Christine Volovich-Tavarès, historienne et membre (jusqu'à la démission collective du 18 mai dernier) du comité d'histoire de la Cité Nationale de l'Histoire de l'immigration, qui est intervenue lors d'une conférence sur l'histoire de l'immigration en France le 22 mars à la MJC Bréquigny. Il rend compte des enjeux pédagogiques et citoyens et de la progression du projet et, surtout, il présente les textes des élèves selon un découpage géographique par continent à côté des témoignages des personnes rencontrées au cours de l'année. Cette partie du recueil est agrémentée de quelques photographies confiées par les familles ou témoins. Les textes se complètent en ce sens que ceux écrits sur l'exode rural font état de sentiments éprouvés par les migrants (regret de quitter sa famille et son village, nostalgie, sentiment d'exil, espoir, etc.) que l'on ne trouve pas autant dans les écrits liés aux migrations internationales, mais qui sont tout autant éprouvés bien entendu. Pourquoi cette réserve ? Dans les récits liés aux migrations internationales, l'accent est mis sur la description des péripéties du voyage, sur le déplacement en tant que tel, exercice probablement plus "facile" que celui qui consiste à décrire des émotions, des sentiments qui suppose une prise de distance et une certaine liberté, voire une imagination, vis-à-vis de ce que les parents ou la famille ont pu dévoiler de leur propre histoire. Pour écrire les récits sur l'exode rural à partir de souvenirs souvent plus anciens et moins chargés d'émotion, les élèves ont dû faire preuve d'imagination car ils disposaient, sans doute, de moins d'éléments factuels et détails concrets et se sont sentis plus libres de mettre l'accent sur ce que pouvaient ressentir les personnes au moment du départ.

Voici quelques exemples de textes, choisis pour montrer la diversité des migrations vécue par les familles des élèves.

Lettre à Emma

Ma chère ancêtre te rappelles-tu ?

Tu t'appelais Marie Anne George Emma Lindor, et là-bas, en Guadeloupe, on appelait toujours une personne par son dernier prénom. On t'appelait donc Emma.

Tu es née le 13 février 1879 à Basse Terre, du mariage de George Lindor et de Jeanne Euphrasie Ardoin que l'on surnommait quant à elle "Maman Asie". Tu avais les yeux aussi bleus que l'océan que tu connaissais si bien.

Ab Basse Terre, cette charmante petite partie de l'île papillon avec son volcan de la Soufrière ! Comme tu aimais te promener dans cette région escarpée et humide, dont la forêt tropicale était extrêmement dense.

Tu as vécu ta jeunesse en Guadeloupe où tu passas ton Brevet. Puis tu épousas un Antillais de nom de Félix Choubell, né à Saint Claude, petite ville située également à proximité de la Soufrière.

Félix avait passé son Brevet puis était rentré dans l'administration coloniale, où il fit carrière au Soudan français, actuel Mali.

Vous avez eu cinq enfants dont l'aînée était mon arrière-grand-mère : Marie Marianne Amédé (Dédé) qui naquit en avril 1898.

Celle-ci épousa Bertrand Peyresaub (né à Corlay, en Bretagne) et ils se marièrent dans la ville de Kayes, au Soudan français. Ils eurent deux enfants dont mon grand-père, à qui on donna le même nom que son père, et

une petite fille qu'ils appelèrent Claudine.

A votre retraite, Félix et toi vous êtes établis en France avec vos enfants. C'était dans les années 1930. Malheureusement, votre seul fils mourut pendant la guerre civile en Espagne, alors qu'il était dans les Brigades internationales.

Tu mourus en 1978, alors que tu allais avoir 100 ans. Félix t'avait quitté en 1953.

Toute la famille est aujourd'hui enterrée à Plouagat dans les Côtes-d'Armor.

Mon père s'appelle Amadou Tijane Kane...

Il est né à Dao, ville de Mauritanie, habitée par les Peuls, les Maures, les Soninkés, les Wolofs.

Mon grand-père paternel est mort quand mon père avait neuf ans ; il est issu d'une grande famille toucouleur, c'est-à-dire peule.

Mon père a appris le Coran à l'âge de trois ans.

En 1980, à Dao, on l'a nommé imam, c'est-à-dire chef religieux, celui qui appelle les villageois à la prière.

Il a émigré avec ma mère en Sierra Leone en 1986, parce que c'était la guerre ; ils ne pouvaient pas rester en Mauritanie. Ils y sont rentrés en 1987, et ma sœur est née. Je suis née en 1990, en Mauritanie, moi aussi.

Nous croyions vivre heureux. Malheureusement, il y a eu aussi la guerre entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989. C'était terrible ; les Maures tuaient, maltrahaient les gens, violaient les femmes. J'étais toute petite, mais on en parlait souvent chez moi et il me semblait que je vivais moi-même les événements. J'étais terrifiée. Les gens du village voulaient nous raconter ces atrocités, pour que nous sachions ce qui s'était passé, pour en garder la mémoire, et moi, je ne cessais de penser à toutes ces horreurs.

En 1995, mon père est parti au Cameroun pour chercher un chemin pour l'Europe.

En 1997, il est arrivé à Angoulême en Charente. Il vivait dans un foyer pour réfugiés, mais il avait de la famille à Orléans et à Rennes.

Ses deux filles, ma sœur et moi, sommes venues le rejoindre en France. C'était la fin de l'année scolaire.

C'est alors que nous avons appris une terrible nouvelle : mon petit frère, âgé de trois ans, resté en Mauritanie avec ma mère est mort, renversé par une voiture.

Mon père est parti immédiatement pour la Mauritanie. Comme il n'avait pas sa carte de réfugié, il n'a pas pu rentrer en France.

Ma sœur et moi avons été scolarisées à Rennes en 2003, au collège "Les Chalais", dans la classe d'intégration.

Nous avons appris le français.

Nous avons obtenu une carte d'identité française, grâce aux démarches de notre tutrice légale, notre cousine, Mariame Kane, dont la mère est la sœur de mon père.

Histoire de mon grand-père

Voici ma photo de mariage.

Elle date du 4 avril 1959, c'est l'année où Charles de Gaulle fut élu Président. J'avais quitté la campagne (Courmon, près de La Gacilly dans le Morbihan) pour aller travailler en ville. C'était en 1956 car, quand j'étais revenu du service militaire, mon patron ne voulut plus me reprendre comme armurier.

Je trouvais du travail à Redon, qui était la capitale mondiale du briquet à gaz. J'étais ajusteur, à l'usine Flaminaire, qui fabriquait des briquets de luxe.

Puis, je rencontrai ta grand-mère qui avait également quitté la campagne (Béganne, dans le Morbihan) pour venir trouver du travail en ville. Elle travaillait en tant qu'aide-cuisinière et serveuse dans un petit restaurant où j'allais manger tous les midis... Nous nous mariâmes donc, le 4 avril 1959.

C'était une époque où on trouvait facilement un emploi dans les entreprises et c'était une fierté d'y travailler. Mais, des années plus tard, Flaminaire fit faillite et fut rachetée par Bic, qui fabrique des stylos et des briquets jetables.

Quelle relation entre "histoire" et "mémoire" dans le projet des collégiens de 3^e C du collège Les Chalais à Rennes ?

Au-delà de l'ambition qui consiste pour le Professeur d'Histoire qui coordonne le projet à *"aider les adolescents à se construire positivement, particulièrement à partir de leur mémoire familiale : connaître sa propre valeur et sa propre importance, se situer dans la société et l'humanité"*, il s'agit de leur faire prendre conscience que l'Histoire se forge à la croisée des mémoires collectives et individuelles et du savoir et des méthodes académiques et qu'à leur niveau, ils peuvent également contribuer à penser l'histoire et la mémoire de leur groupe, qu'il soit familial, ethnique ou national. Autrement dit, les sensibiliser à l'idée que l'histoire et la mémoire s'alimentent mutuellement, c'est-à-dire que pour les historiens, les initiatives autour de la mémoire peuvent être à la fois des sources et des objets de recherche et pour les citoyens engagés dans une "démarche mémoire", la recherche historique est une base sur laquelle ils vont s'appuyer tout en la critiquant parfois parce qu'elle ne rejoint pas les "intérêts" du groupe. Un enjeu de taille, donc.

Plusieurs éléments ont pu contribuer à cette prise de conscience, même s'il est difficile au terme de ce projet d'affirmer que les élèves ont bien été sensibilisés à cette question éminemment complexe dans la mesure où les effets de cette démarche, comme tout apprentissage cognitif, se font sentir sur le long terme. D'abord, les différentes rencontres avec les "témoins" et "spécialistes" en cours d'année ont croisé les regards et les approches et ont pu permettre de replacer dans un contexte historique les mémoires familiales et celle des "témoins". Ensuite, l'intérêt intellectuel des élèves pour l'histoire de l'immigration a pu être alimenté par la force et la diversité des témoignages. Par exemple, dans le bilan du projet rédigé par les élèves, on peut lire : *"Ce projet a pu m'apprendre aussi un peu d'Histoire, il m'a surtout apporté beaucoup avec des rencontres avec des personnes inoubliables. Elle resteront gravées en moi, comme l'histoire de M. S., le fait qu'il pleure en repensant à son vécu et qu'il nous a raconté son histoire alors qu'à ses enfants il ne l'a pas fait, ça m'a énormément touchée"* ou *"je sais que nos histoires sont toutes plus ou moins liées, peut-être pas par les origines, mais par les sentiments que l'on ressent lors de l'immigration. J'ai aussi appris que les gens quittaient les pays dont beaucoup rêve (ex. la France). Je le savais déjà mais on me l'a certifié avec des dates et des récits de vie"*.

Enfin, les initiatives (rencontre à la bibliothèque, conférence et mise en spectacle des textes) qui consistent à montrer à un large public le travail en cours ou réalisé et les réactions éminemment positives de celui-ci ont pu convaincre les élèves de la pertinence de croiser histoire et mémoire pour une appréhension globale de l'histoire de l'immigration.

Une élève résume ainsi la façon dont elle perçoit désormais l'Histoire : *"le projet nous a permis d'apprendre d'une autre manière, au travers du projet nous avons vu tous les chapitres et avons compris qu'ils sont tous en continuité. Grâce à ce 'fil conducteur', nous avons découvert que l'histoire ne se limite pas à quelques chapitres, mais qu'elle continue et que nos histoires sont les 'prochains chapitres'"*. Une autre enfin relève que le projet a changé sa vision de l'histoire : *"j'ai pu me rendre compte que nos ancêtres, le 'nous d'hier' et nous-mêmes, construisons l'histoire que nos arrière-petits-enfants apprendront"*.

Immigration et identité

A leur façon, les élèves de 3^e C du Collège Les Chalais soulignent l'importance de l'histoire dans la construction de l'identité sociale. En effet, au terme du projet, ils sont nombreux à

souligner que celui-ci leur a permis de mieux connaître leur histoire familiale, celle de leurs camarades et d'être plus ouverts aux autres, plus tolérants, mais aussi, en filigrane, que cette connaissance leur permet de se construire de façon singulière tout en s'inscrivant dans la continuité du passé et de l'histoire de leur famille. Par exemple, "*Le projet m'a enrichi sur mes connaissances personnelles par rapport à ma famille. Avant, je savais juste que mon arrière-grand-père avait émigré d'Espagne pour la France maintenant je sais pourquoi et comment*"; "*Le projet nous a apporté beaucoup car nous avons appris de nouvelles choses sur nos origines, retrouver de la famille... Collectivement, le projet nous a apporté de connaître nos camarades, la diversité des origines, des cultures, etc. Il nous a permis aussi d'être plus à l'écoute des autres*"; "*Depuis le projet, on [les élèves de la classe] s'entend beaucoup mieux*"; "*Nous nous sommes liés plus rapidement qu'une autre classe, ce qui a permis de ne laisser personne de côté, de s'entraider*"; "*C'est un projet qui nous montre l'importance de l'histoire de notre famille peut nous donner confiance en nous car on se sent unique et intéressant et non pas un numéro dans une classe en train d'écouter un prof*".

Le projet mené par l'association *Les Bistrots de Vie du Pays Briochin* intègre également cette dimension identitaire de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, cette fois à l'échelle d'un territoire, le "pays", espace social dans lequel s'inscrivent différentes expériences de la migration.

Les Bistrots de Vie du Pays Briochin et "les chemins d'exil"

De 2006 à 2007, l'association Les Bistrots de vie du pays briochin¹, créée en septembre 2003, a mené un projet sur l'histoire et la mémoire de l'immigration dans le pays de Saint-Brieuc, dans les Côtes d'Armor². Le projet prévoit la réalisation de reportages sur les immigrations successives dans le pays briochin, incluant les témoignages des habitants et les recherches d'historiens; l'animation de Bistrots de l'histoire sur le sujet – initialement le thème de l'immigration étrangère, enrichi par la suite par le thème de l'émigration bretonne – dans des secteurs du territoire fortement concernés par la problématique de la migration; enfin, la constitution d'une "banque de mémoire" à partir des enregistrements sonores et vidéos réalisés lors des Bistrots de l'Histoire, pour restituer l'ensemble de la manifestation aux habitants et acteurs intéressés par le sujet. Les apports culturels et artistiques de la migration sont également très présents dans les animations.

Le projet "vise une appropriation par la population de l'histoire du pays, une mise en valeur des savoir-faire des populations immigrantes, un renforcement des liens intergénérationnels". Il repose sur un large partenariat, notamment avec les habitants et les structures socio-éducatives et culturelles.

1. Site de l'association : <http://www.bistrotsdelhistoire.com>

2. L'action comporte plusieurs phases. La première, finalisée dans le Bistrot de l'Histoire du 21 avril 2006, est cofinancée par l'Acsé (ex-Fasild), le Conseil Général 22, la CaBri (communauté de communes autour de Saint-Brieuc) et la ville de Saint-Brieuc. La deuxième, organisée en septembre 2006 à Plaintel, est financée par la ville de Saint-Brieuc et le Conseil Général 22. Enfin, la troisième, le 27 avril 2007, par le Conseil Général 22, la Cabri, la ville de Saint-Brieuc, la Région Bretagne et l'Acsé. Les partenaires des Bistrots de Vie du Pays Briochin sont le collège Racine de Saint-Brieuc, l'office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc, le centre social du Plateau la régie de quartiers du Plateau à Saint-Brieuc.

Un temps fort pour faire émerger à la mémoire collective l'histoire de l'immigration dans le pays briochin

Les membres des *Bistrots de vie du pays briochin* organisent un premier Bistrot de l'Histoire intitulé "Un siècle d'immigration en Côtes d'Armor. Mémoires d'exil" le 21 avril 2006, en soirée, au Centre social du Plateau, situé à Balzac, quartier populaire de Saint-Brieuc. Cette soirée est intégrée dans la semaine de la fête *Tissé Mêlé* du centre social. L'action est également conduite en partenariat avec le collège Racine, l'association Resia (Réseau de Solidarité Internationale d'Armor : *Campagne Demain le Monde : "les migrations pour vivre ensemble"*) et l'Office Départemental de la Culture (mission arts plastiques). Au programme de la soirée : les migrations pendant les années 1930 et la guerre, puis des années 1960 à aujourd'hui ; le métissage culturel, sous l'angle artistique (sculptures), littéraire (textes d'exilés) et musical (groupe malien-breton).

Les organisateurs du Bistrot font témoigner des "exilés" et des enfants d'exilés (Espagnols et Italiens) et interviennent des chercheurs, historiens et sociologues, tandis que les plasticiens et écrivains rendent compte par leurs œuvres de leur vision et de leur expérience du métissage culturel. Un film documentaire réalisé par les élèves de classe de 4^e du collège Racine et leurs enseignants est projeté pendant la soirée. Les élèves, avec leurs professeurs d'histoire, de français et d'audiovisuel, ont rencontré des familles immigrées, de diverses nationalités (Algériens, Congolais, Portugais, Tchétchènes...) du quartier du Plateau, parents d'élèves de l'établissement. Ils ont également évoqué la situation des élèves étrangers primo-arrivants scolarisés dans le collège. Ils ont ainsi collecté des témoignages qu'ils ont mis en vers, des photographies et des vidéos qu'ils partagent avec l'assistance nombreuse lors de la soirée. En effet, la salle est comble, plus de 400 personnes sont présentes, principalement des habitants du Plateau, témoignant de leur intérêt pour la thématique de l'immigration et l'histoire de leur quartier, dont la population immigrée est une composante importante.

La soirée, par les diverses interventions, rend compte des passages de migrants dans le département dans la première moitié du XX^e siècle : les migrants polonais aux mines de Trémuson, belges et polonais aux Forges et Laminoirs à Saint-Brieuc ; les réfugiés espagnols à partir de 1937 ; mais aussi pendant la deuxième guerre, l'internement des Tziganes (à Plénée-Jugon) et les Juifs pourchassés ; enfin, la situation des étrangers à la Libération. Ensuite, dans la seconde partie de la soirée, les intervenants reviennent sur la construction de la cité Balzac (années 1960) dans le quartier du Plateau pour faire face à l'exode rural massif et accueillir la main-d'œuvre des industries décentralisées, notamment le Joint Français, construction à laquelle ont contribué les Portugais et les Marocains et cité dans laquelle ils vont vivre. Les arrivées plus récentes sont également présentées, telles que l'immigration turque et kurde dans les Côtes-d'Armor, l'immigration asiatique ou celle des Maliens à Collinée, petite commune rurale, employés dans l'une des premières entreprises agro-alimentaires de la région. Les sources sonores, photographiques et écrites sont denses et, comme en témoignent les historiens, demandent à être exploitées pour faire émerger à la connaissance de toute l'histoire de l'immigration dans le département.

La soirée s'achève par une réflexion sur le "multiculturalisme" et le "métissage culturel" avec des témoignages d'immigrés et d'artistes, eux-mêmes immigrés ou descendants d'immigrés. Un repas (couscous) organisé par les habitants clôture la soirée, à plus de 23 heures...

Un rappel à la mémoire du passé migratoire des Bretons

Le 29 septembre 2006, l'association organise un nouveau Bistrot de l'Histoire pour évoquer les migrations bretonnes. Il se tient à Plaintel, commune située à une dizaine de kilomètres de Saint-Brieuc, dans un secteur plutôt rural qui a connu une émigration précoce à la suite de l'effondrement de l'industrie du lin ¹.

La projection d'un film sur les jeunes femmes de l'Île Grande employées comme bonnes en région parisienne ² agrmente la soirée ponctuée de témoignages et de récits sur des migrations bretonnes à l'étranger (Canada ou plus proche à Jersey) et vers d'autres régions françaises (Le Havre – ligne régulière du Port du Légué à Saint-Brieuc vers le port du Havre –, La Dordogne, Le Lot-et-Garonne, Le Tarn et, bien sûr, la région parisienne). La parole est largement laissée au public qui a de multiples expériences à rapporter sur le sujet, avec des propos souvent amers. Selon leurs lieux de destination, les migrants bretons ont été employés dans l'agriculture, l'industrie (automobile, notamment) ou la domesticité et les services. Leurs migrations étaient saisonnières (par exemple, les saisons betteravières en Beauce ou les pommes de terre à Jersey) ou plus définitives, faisant souche dans les pays ou les régions de leur destination, sans toutefois couper totalement leurs racines avec leur terre natale.

La soirée connaît également un vif succès (350 personnes), illustrant l'intérêt des habitants pour une histoire qui leur est proche et pour participer à la mémoire du passé migratoire du pays briochin et de la Bretagne en général. Historiens et sociologues montrent les parallèles à établir entre les migrations, qu'elles concernent l'immigration des étrangers en France et l'émigration des Bretons.

La chaîne de télévision *Demain* enregistre la soirée et diffuse des extraits sur l'Internet dans la semaine du 14 octobre.

Une rencontre entre l'immigration étrangère et l'émigration bretonne sur le thème de l'exil

Enfin, le 27 avril 2007, l'association est de retour au centre social le Plateau à Saint-Brieuc pour présenter une synthèse des deux bistrots, sous la forme d'un spectacle, et non plus la Table ronde habituelle. Création originale, le spectacle est préparé depuis plusieurs mois par la comédienne Estelle Etienne. Il est "joué" par de multiples acteurs (adultes et collégiens) sur le thème de l'exil, à partir des récits d'immigrés et d'émigrés bretons, de poésies et de chants en français et en breton... Ce spectacle prend à nouveau place dans le cadre de la fête *Tissé Mélé*. Intitulé "Les valises de Racine, chemins d'exil", le spectacle tourne autour du projet d'établissement du collège, piloté par l'association *les Bistrots de vie*, sur le thème de "partir" que les élèves ont travaillé en classe avec leurs professeurs d'histoire-géographie et de français. Le Bistrot du 27 avril a ainsi pour but de valoriser les quartiers populaires de Saint-Brieuc environnant le collège Racine (quartiers de l'Europe, Balzac, Ginglin, Gouédic, Sainte-Thérèse, la prison) en faisant découvrir leur histoire aux habitants. L'histoire des quartiers se confond en fait avec celle

1. Voir les recherches de l'historien Roger Toinard sur les Côtes d'Armor, son passé rural et industriel.

2. Film de Thierry Campain, *Nous n'étions pas des Bécassines*. Saint Louis Production, France 3, 57', 2005 (a eu le prix Circom).

de leurs habitants, qui prend ainsi une coloration "touristique et patrimoniale" ¹. Les habitants ont ainsi été invités à circuler dans un bus dans lequel des historiens et des témoins relatent l'histoire de ces "morceaux de ville" : une course internationale d'automobile en 1927, l'attaque de la prison le 1^{er} août 1944, la libération de la ville le 1^{er} août 1944, le camp d'internement des Espagnols en 1937, les ponts de Saint-Brieuc et les barres HLM, la cité Jardin, etc. Au cours du trajet, les élèves de 3^e du collège Racine descendent à différents arrêts pour lire des poésies et textes écrits par eux-mêmes sur les quartiers et le thème de l'exil.

Le spectacle rassemble donc des participants des deux autres bistrots, plus d'une vingtaine de personnes au total, des immigrés de différents pays (Europe, Asie, Afrique) ou leurs enfants et émigrés bretons (dans les différentes régions de France ou à l'étranger) ainsi qu'une dizaine d'élèves de 3^e du collège Racine. Buffalo Kawongolo, zaïrois-breton, ponctue musicalement la soirée avec son saxophone et des photographies illustrant les moments d'exil sont projetées sur grand écran.

Comme pour les deux premières soirées, le public est venu nombreux et le contenu du spectacle est dense. Commencé vers 20 h 30, le spectacle s'achève après minuit. La chaîne de télévision *Demain* filme toute la soirée et le sujet est diffusé comme précédemment sur l'Internet, le mois suivant.

L'association a choisi de travailler deux ans sur le thème des migrations qui sont "au cœur de l'identité du pays briochin". Donner la parole aux habitants est essentiel dans le projet associatif des Bistrots de vie, et sur ce thème en particulier, méconnu, mais aussi souvent illégitime, autrement dit peu reconnu. C'est pourquoi l'association a souhaité rendre compte d'un thème qui est aussi "un grand problème d'actualité et un enjeu majeur" pour le "vivre ensemble" ². Elle envisage aujourd'hui de faire éditer sous forme de recueil les témoignages des "migrants et immigrants" collectés.

3. CONCLUSION

Dans l'état actuel de nos connaissances, ces deux projets nous paraissent les plus avancés dans la réflexion et l'action sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Des éléments forts ressortent des deux : en premier lieu, l'ancrage dans un espace – le quartier, la ville, le pays - de l'histoire de l'immigration pour la transformer/la construire en mémoire. En second lieu, la participation des habitants – plus visible dans l'action des *Bistrots de Vie*, conformément à leur objectif de donner la parole aux habitants pour faire résonner des appartenances – semble aussi déterminante dans la réalisation du projet. Les relations intergénérationnelles sont également fondamentales à la transmission de l'histoire et de la mémoire comme on le voit avec l'implication des collégiens dans ces deux projets. Enfin, ils mettent en parallèle l'immigration étrangère et l'émigration bretonne (plus largement les migrations intérieures) présupposant, d'une part, que ces expériences migratoires peuvent se rejoindre, d'autre part, que cette communauté d'expérience peut servir au "vivre ensemble", à la "tolérance".

Soulignons par ailleurs que ces actions ne sont pas portées par des associations d'immigrés

1. Cf. Journal publié par l'association, n° 8 "Une belle aventure".

2. *Ibid.*

ou de descendants d'immigrés. Dans la région, ces associations commencent à se préoccuper de la "mémoire" de l'immigration sous l'impulsion des institutions : Acsé, municipalités... Mais, pour beaucoup, les préoccupations sont autres. Culturelles, par exemple, quand il s'agit de transmettre la langue d'origine aux enfants, de garder vivantes des traditions ou de faire valoir sa culture en terre d'immigration. Sociales aussi quand il s'agit d'accompagner les migrants dans l'accès aux droits ou de contribuer au développement de son village d'origine. Le caractère récent des immigrations en Bretagne – tout au moins dans leur dimension "collective" et dans leur vocation à s'installer et à devenir des immigrations familiales – expliquent en partie ce moindre intérêt pour l'histoire et la mémoire de l'immigration. C'est aussi, à n'en pas douter, une affaire de "générations" : on le voit, en Bretagne, c'est l'immigration espagnole, la plus ancienne dans son aspect collectif, qui fait l'objet d'une quête de mémoire par les descendants des migrants espagnols.

Au terme de cette présentation des actions "mémoire" dans la région Bretagne, il apparaît que, parallèlement à l'impulsion donnée par les institutions (ce qui nécessite également une réflexion sur ce qui est produit ici, au-delà des financements proposés), une méthodologie serait la bienvenue pour accompagner les acteurs, enseignants et associatifs notamment, dans la conduite de leurs projets. Dans les deux projets exposés ci-dessus, la richesse du partenariat, et sa diversité – scientifiques, artistes, techniques... – montre que des compétences multiples peuvent être mobilisées pour faire émerger véritablement des histoires et mémoires de l'immigration et apporter une "plus-value" pédagogique sur le sujet. Des axes de travail devraient ainsi pouvoir être mis en place, par exemple, sur l'archivage des documents produits par les associations et leurs membres – nous l'avons vu, si les archives publiques et administratives sur la présence immigrée sont importantes dans la région, elles le sont moins ou plus difficilement accessibles dans la mesure où elles n'apparaissent pas comme telles pour ceux qui les produisent ou les collectent, ce qui suppose de sensibiliser les acteurs sur cette question ; il en va de même pour les techniques d'entretien appliquées aux récits de vie car, nous le voyons, plusieurs projets reposent sur la rencontre avec des "témoins". Enfin, il paraît également déterminant d'inciter les acteurs à faire apparaître dans leurs projets une réflexion sur le sens de l'histoire – et son écriture – et de la mémoire. Paradoxalement, dans une région où les actions "mémoire" sont peu nombreuses et encore balbutiantes, il est peut-être plus facile de travailler toutes ces dimensions en amont et de produire ainsi des projets de qualité.

CONCLUSION GENERALE : ETAT DES LIEUX SUR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ETRANGERS EN BRETAGNE

Au terme de l'étude "Histoire et mémoire de l'immigration en Bretagne", quels constats pouvons-nous faire sur les sujets et territoires pour lesquels l'immigration a fait l'objet d'études ? Quels sont les questions et les espaces qui restent encore vierges ou en friche ?

Tout d'abord, il convient de souligner, d'une part, la quasi-absence de la Bretagne dans les ouvrages généraux sur l'immigration et, d'autre part, la faible place accordée aux étrangers et à l'immigration dans les ouvrages généraux sur l'histoire de la Bretagne. En annexe 1, la bibliographie mentionne quelques ouvrages sur l'histoire de la Bretagne qui font état de faits ou d'événements impliquant des étrangers, mais ils sont présentés de façon plutôt anecdotique ou traités à la marge. Ensuite, l'abondance de la littérature historique et sociologique sur la question de l'émigration des Bretons vers d'autres régions françaises (région parisienne, Aquitaine...) et vers d'autres pays (Etats-Unis, Canada...) est à mettre en regard avec la relative faiblesse de l'intérêt pour l'immigration en Bretagne. Or, il existe un lien entre l'exode rural des Bretons vers des contrées plus ou moins lointaines et l'arrivée de population étrangère dans les villes pour combler le déficit de main-d'œuvre occasionné, certes par les deux guerres mondiales, mais aussi par le départ des Bretons. Cette situation est peu connue et, par conséquent peu questionnée, et mériterait, à n'en pas douter, d'être approfondie.

Pour autant, comme en témoigne la bibliographie (*cf.* annexe 1), les écrits sur l'immigration en Bretagne sont relativement abondants¹. Il s'agit surtout de littérature grise (mémoires universitaires et thèses dans différentes disciplines), mais aussi d'articles scientifiques émanant de sociologues et d'historiens. Relevons d'ailleurs que l'intérêt pour l'immigration apparaît en Bretagne dans les années 1970-80, qu'il est relativement soutenu au cours des années 1990 et s'accélère à partir des années 2000. Il est probable que l'intérêt pour cette question croît avec l'augmentation du nombre d'immigrés dans cette région, mais aussi surtout avec la prégnance, depuis le milieu des années 1990, de questions sociales, telles que l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés, le regroupement familial, les mariages mixtes, la lutte contre les discriminations ainsi que la mise en place, à partir de 2000, de nombreux dispositifs institutionnels. Il est important de noter la sur-représentation de la sociologie due à l'existence du Ceriem, Centre d'Etude et de Recherche sur les Relations Interethniques et les Minorités (département de sociologie, Université Rennes II) de 1984 à 2003 dont les travaux ont d'abord porté sur les réfugiés d'Asie du Sud-Est et le dispositif national d'accueil puis ont été étendus à d'autres groupes et thématiques. Les quelques mémoires d'histoire ont été réalisés au sein de deux laboratoires fortement investis dans une histoire régionale, le Crhisco, Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés et Cultures de l'Ouest européen (université Rennes 2) et le CRBC, Centre Recherche Bretonne Celtique (université de Bretagne occidentale). Enfin, il convient de noter que depuis une dizaine d'années, quelques mémoires de fin d'étude, produits au sein de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, analysent les questions d'immigration et d'intégration dans le cadre plus large d'une réflexion sur les politiques publiques.

1. L'Odris a commencé un important travail de recension des travaux concernant l'immigration en Bretagne, *cf.* L'observatoire des migrations en Bretagne consultable sur le site de l'Odris (<http://www.odris.fr>) à la rubrique "documents en ligne".

Quelques thèmes principaux se dégagent. En premier lieu, nous observons une forte interrogation sur les dispositifs institutionnels mis en œuvre dans le cadre juridique étatique des politiques de la ville, de l'intervention sociale ou encore des associations portant sur l'accueil des étrangers, immigrés, demandeurs d'asile, réfugiés, sur la citoyenneté et l'accès à la nationalité française. Une large place est également donnée à la problématique culturelle, à propos des questions d'acculturation et d'adaptation, parfois traitées de façon globale (ethnographie des familles, par exemple) ou à travers des aspects particuliers (le travail, la socialisation, la langue, l'organisation collective) ou encore dans leurs rapports avec la société globale. Proche ou sous-jacente à ces thèmes, une attention est portée également sur l'identité et ses déclinaisons (genre, religion). Révélateurs des préoccupations sociales actuelles, les travaux les plus récents font émerger des questionnements sur le racisme et les discriminations. Au-delà de ces grands thèmes, nous relevons, dans une moindre mesure, quelques études au sujet de la santé, du logement et de la religion des immigrés. Alors que la socialisation des enfants est un sujet fréquent, nous constatons la quasi-absence de travaux sur la vieillesse.

Comment les rares historiens ou "apprentis historiens" qui ont produit des écrits sur le sujet ont-ils abordé la présence étrangère et immigrée en Bretagne ? Quels ont été leurs périodes, populations et thèmes de prédilection ?

Nous avons recensé six travaux portant sur la période allant du XVI^e à la fin de l'Ancien Régime, notamment sur les réfugiés irlandais jacobites. Le XIX^e siècle a davantage inspiré les historiens. Parmi la vingtaine de travaux, la moitié est consacrée aux réfugiés fuyant les troubles dans les pays voisins de la France (portugais, polonais, espagnols) et à la surveillance des étrangers en Bretagne, tandis que quelques-uns s'intéressent aux artistes ou artisans étrangers (comédiens italiens, pâtisseries suisses, poètes et peintres russes...) et aux villégiateurs anglais. Dans leur grande majorité (13 sur 20), les travaux ayant trait à la période 1914-1945 concernent les réfugiés et les déplacés, avec un intérêt majeur pour les réfugiés espagnols entre 1936 et 1939. Pendant la période 1945-70, la situation des étrangers dans la région est moins connue, constat qui s'explique en grande partie par le délai nécessaire pour accéder aux archives administratives publiques. En effet, seulement deux documents renvoient à cette période, l'un porte sur les Algériens à Brest entre 1945 et 1962 et, l'autre, sur les travailleurs étrangers à Brest entre 1964 et 1969. Un troisième document couvre partiellement la période et concerne les immigrés portugais à Saint-Brieuc. Le petit nombre de travaux et l'accès limité aux archives expliquent que la synthèse historique consacre donc peu de place à cette période, qui, semble-t-il, constitue pourtant un tournant dans l'histoire de l'immigration en Bretagne. En effet, elle marque le passage d'une présence temporaire liée aux besoins économiques ponctuels ou à la nécessité du refuge à une présence plus durable et l'installation des familles. L'histoire "immédiate", c'est-à-dire "l'après 1970", n'est plus traitée par les historiens, mais par les sociologues et ethnologues, avec comme nous l'avons mentionné précédemment un intérêt presque exclusif pour les réfugiés des années 1970-80, notamment ceux que l'on a appelés à l'époque les "boat people" d'Asie du Sud-Est.

Il convient, par ailleurs, de signaler quelques initiatives pionnières en matière de visibilité de la présence étrangère et immigrée en Bretagne. La 19^e édition du Festival de cinéma de Douarnenez (Finistère) en 1996 était par exemple consacrée aux "communautés immigrées". A

noter que pour ses trente ans (du 18 au 27 août 2007), le festival est consacré au thème de l'imaginaire colonial et à son influence sur la perception de l'"Autre" dans la société française contemporaine. Il s'agit de "revenir sur les images de ces hommes et femmes malmenés par les Empires au cours des deux derniers siècles. Un passé à explorer, mais aussi des interrogations sur ce qui perdure aujourd'hui de cet imaginaire, et de ces systèmes. Qu'en est-il encore de la peur de l'Autre, de la construction du racisme ?".

Des initiatives universitaires en Bretagne sur les questions d'immigration sont également à souligner même si le cadre territorial des recherches présentées déborde largement celui de la région : un colloque organisé par le Ceriem et le centre de coopération inter-universitaire franco-québécoise intitulé *Les étrangers dans la ville* à Rennes, les 14,15 et 16 décembre 1988. Un ouvrage a été publié deux ans plus tard reprenant la plupart des communications faites lors de ces rencontres¹. En septembre 1997, 1999 et 2001, à Rennes, les *Journées universitaires d'automne* organisées par le Ceriem et le groupement de recherche du CNRS "Migrations internationales et relations interethniques" ont rassemblé doctorants et chercheurs confirmés spécialisés sur le thème de l'immigration et des relations interethniques. Trois ouvrages ont été par la suite publiés². Un autre colloque, toujours organisé par le Ceriem, l'association *d'une Rive à l'Autre* et la Maison Internationale de Rennes (MIR), mais consacré celui-ci aux réfugiés d'Asie du Sud-Est, intitulé *Cheminements en France, Cambodgiens, Laos, Hmongs, Vietnamiens*, s'est tenu à Rennes le 13 octobre 2000. Ses Actes ont fait l'objet d'un dossier thématique de la revue *Hommes et Migrations*, coordonné par P. Cha et I. Simon-Barouh³. La plupart des communications de ce colloque concernent les réfugiés d'Asie du Sud-Est vivant à Rennes ou dans le département d'Ille-et-Vilaine.

La première mise en perspective historique à l'échelle régionale s'est faite lors du colloque intitulé *Les étrangers dans l'Ouest de la France du XVIII^e siècle au XX^e siècle*, à Cholet, les 25 et 26 avril 2002. Un numéro entier des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France* (tome 19, n° 4, 2002) a rendu compte des principales communications.

Enfin, mentionnons également le dossier thématique "Bretagne, terre d'immigration en devenir" de la revue *Hommes et migrations* (n° 1260, mars-avril 2006) coordonné par A. Etiemble et P. Petit-Sénéchal.

Pour conclure, quelles sont les perspectives de recherches futures qu'il serait intéressant de développer au regard de ce qui existe déjà ?

- La religion et l'arrivée d'étrangers dans la région. Il a été montré que la venue d'Anglais a suscité l'implantation d'une église protestante en Bretagne. Des travaux signalent également la présence d'étrangers, d'origines diverses, dans la région pour leur noviciat. Cette présence demanderait à être davantage connue – est-elle d'importance ? Certains ordres religieux sont-ils particulièrement "touchés" par la présence d'étrangers dans leurs rangs ? Existe-t-il des ponts entre les missions évangéliques dans les pays d'Asie ou d'Afrique, par exemple, et la venue de

1. Simon P.-J. et Simon-Barouh I. (éd.), *Les étrangers dans la ville. Le regard des Sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1990.

2. Simon-Barouh I. (éd.), *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Simon-Barouh I. et De Rudder V., *Migrations internationales et relations inter-ethniques. Recherche, politique et société*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; Bertheleu H. (éd.), *Identifications ethniques. Rapports de pouvoir, Compromis, Territoire*, Paris, L'Harmattan, 2001.

3. Cha P. et Simon-Barouh I. (coord.), "France, Terre D'Asie, Cheminements hmongs, khmers, lao, vietnamiens", dossier thématique *Hommes et Migrations*, n° 1234, novembre-décembre 2001.

religieux originaires de ces continents ? Ont-ils pratiqué leur sacerdoce auprès de la population locale ? Quel accueil a-t-il été réservé à ces religieux(es) "différents", dans une région réputée globalement, et encore récemment, pratiquante ? Qu'en est-il aujourd'hui ? En ce qui concerne les sources, de quels matériaux disposons-nous pour mieux connaître ces présences ? Une "micro-histoire" se joue aussi dans des territoires très localisés, nous songeons ainsi au pèlerinage islamo-chrétien qui se déroule tous les ans, au mois de juillet, depuis 1954 au Vieux Marché dans les Côtes d'Armor. Quelles sont les caractéristiques des pèlerins qui, depuis plus de cinquante ans, sont venus se recueillir devant la fontaine des sept Dormants d'Ephèse ? Des Bretons, des immigrés ou descendants d'immigrés de confession musulmane venus de la Bretagne et de toute la France ? Quelle a été l'influence de ces rencontres œcuméniques – les seules du genre en France – sur la manière dont la population locale se représente l'"Autre" ? Quelle connaissance en ont les Bretons ?, etc.

- Le voyage, le tourisme : nous avons montré leur importance dans la venue d'étrangers dans la région, qu'ils soient artistes inspirés par la région et/ou par les maîtres qui y travaillent, riches étrangers en villégiature... Peut-on lire dans la région des formes "primitives" de tourisme ?

- Le genre des migrations : nous avons vu que les immigrés sont plus souvent des hommes que des femmes, notamment quand l'immigration est une immigration de travail, répondant aux besoins locaux, souvent provisoires, de main-d'œuvre. Ici et là, toutefois, il est fait écho de femmes étrangères présentes dans la région, en dehors d'un cadre familial. Il demeure un certain aveuglement sur cette présence féminine étrangère, peu connue, en raison d'une représentation dominante, dans le champ de la recherche également, les cantonnant dans la sphère familiale.

- Les constats de la quasi-absence de mémoires universitaires et la difficulté d'accès aux archives publiques pour la période 1950-1960 invitent à entreprendre, au niveau de la région, une campagne d'entretiens auprès des témoins et ce, dans un délai relativement court, dans la mesure où ils sont déjà âgés. Incontestablement, le travail engagé par les *Bistrots de Vie du pays briochin* va dans ce sens, il faudrait qu'il soit mené dans les autres départements bretons, notamment dans les villes qui, durement touchées par la seconde guerre mondiale, ont dû faire appel à une main-d'œuvre étrangère pour leur reconstruction (Brest, Lorient...).

- Enfin, nous avons "aperçu" à multiples reprises le rôle important des associations de défense des droits de l'homme et des associations humanitaires (et de solidarité internationale actuellement), parfois d'obédience religieuse, dans l'accueil des étrangers en Bretagne – par exemple lors de l'arrivée des Espagnols en 1936. L'histoire régionale de cette action associative auprès des étrangers reste également à entreprendre.

ANNEXE 1 - BIBLIOGRAPHIE

Depuis la rédaction du rapport intermédiaire dans lequel la bibliographie était déjà conséquente, nous avons trouvé des documents supplémentaires, notamment des travaux universitaires d'étudiants en histoire (essentiellement inscrits en Master I ou Master II). Dans la mesure où la synthèse historique chronologique repose en partie sur des travaux d'historiens et de sociologues recensés ci-dessous, nous avons opté, pour la présentation de la bibliographie, pour un découpage à la fois chronologique et thématique. Dans un premier temps, nous avons mentionné quelques ouvrages généraux sur l'histoire de la Bretagne ou sur des villes bretonnes qui, ici et là, traitent de la question des étrangers sans pour autant bien sûr y consacrer un chapitre ou même des pages entières. Il nous a semblé en effet pertinent d'inscrire cette synthèse dans une histoire de la région. A noter toutefois que la liste de ces ouvrages n'est pas exhaustive, loin s'en faut. Ensuite, concernant les travaux portant sur les étrangers en Bretagne, nous avons procédé à un découpage chronologique (XVI^e siècle-1789, 1789-1913, 1914-1945, 1945-1970 et après 1970), une façon de montrer très clairement les "pleins" et les "creux", c'est-à-dire les périodes pour lesquelles les travaux sont abondants et celles pour lesquelles ils sont peu nombreux, voire inexistantes. Les travaux portant sur la période "après 1970" sont infiniment plus nombreux que pour les autres périodes et, pour celle-ci, nous avons donc procédé à un nouveau découpage, celui-là thématique ("réfugiés", "immigrés, immigration" et "Politiques et dispositifs publics").

Malgré donc la petite dizaine de travaux à proprement parler historiques supplémentaires recensés depuis la rédaction du rapport intermédiaire, les travaux menés par les sociologues et ethnologues – étudiants, mais aussi chercheurs confirmés – demeurent, et de loin, les plus nombreux. Menés à partir du début des années 1980 par les chercheurs et étudiants du Cériem (Centre d'Etude et de Recherche sur les Relations Inter-ethniques et les Minorités) de l'Université Rennes 2, les nombreux travaux sur l'accueil, dans les années 1970-80, de réfugiés chiliens, d'Afrique noire et surtout d'Asie du Sud-Est constituent une véritable matière historique, d'autant que nombre d'archives contemporaines (postérieures à 1940) ne sont pas encore versées ou accessibles.

Ouvrages généraux sur la Bretagne

Andrieux J.-Y., *Forges et hauts-fourneaux en Bretagne du XVII^e au XIX^e siècle : Côtes-du-Nord, Saint-Herblain*, éditions CID, 1987.

Blavier Y., *La Société linière du Finistère, ouvriers et entrepreneurs à Landerneau au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

Bougeard C., *La Bretagne d'une guerre à l'autre (1914-1940)*, Paris, éditions J.-P. Gisserot, 1999.

Bougeard C. (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale*, Brest, CRBC, 2002.

Boulaire A., *Brest au temps de la Royale*, Brest-Paris, Éditions de la cité, 1989.

Buffet H.-F., *Vie et société au Port-Louis des origines à Napoléon III*, Rennes, Éditions Bahon-Rault, 1972.

Carrer P., *La Bretagne et la guerre d'indépendance américaine*, Rennes, Les Ports du Large, 2005.

- Coat P., *Les Arsenaux de la Marine de 1631 à nos jours*, Brest-Paris, Editions de la Cité, 1982.
- Cornette J., *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 2 tomes.
- Deshayes A., *Dictionnaire des noms de familles bretons*, Douarnenez, La Chasse-Marée-ArMen, 1995.
- Dupont E., *Au Pays de la course et de la traite. Le Vieux Saint-Malo*, Vannes, impr. Lafolye et J. de Lamarzelle/Nantes, libr. L. Durance, 1928.
- Dupuy R., *La Bretagne sous la Révolution et l'Empire (1789-1815)*, Rennes, Ouest-France Université, 2004.
- Geslin C. et Sainclivier J., *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République*, Rennes, éditions Ouest-France Université, 2005.
- Haudebourg G., *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.
- Haudrière P. et Le Bouëdec G., *Les Compagnies des Indes*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1999.
- Haudrière P., *La Compagnie française des Indes au XVIII^e siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2005.
- Henwood P. et Monange E., *Brest un port en Révolution*, Rennes, éditions Ouest-France, 1989.
- Henwood P., *Bagnards à Brest*, Rennes, éditions Ouest-France, 1986.
- Kerviler R., *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, 11 volumes, Mayenne, J. Floch, 1985 (1ère édition : 1886-1904).
- Le Disez J.-Y., *Étrange Bretagne, récits de voyageurs britanniques en France (1830-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- Le Douguet A., *Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne, 1750-1850, L'Émergence de la pensée abolitionniste*, Fouesnant, 2000.
- Legay J.-P. (dir.), *Histoire de Vannes et de sa région*, Toulouse, Privat, 1988.
- Marzin J., *Les Armateurs morlaisiens et la guerre de course (1484-1815)*, conférence donnée à Morlaix le 9 mai 1928 à la Société d'Etudes Artistiques, Littéraires et Scientifiques du Finistère.
- Minois G., *Nouvelle histoire de la Bretagne*, Fayard, 1992.
- Niers C. (dir.), *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988.
- Niers C. (dir.), *Histoire de Saint-Briec et du pays briochin*, Toulouse, Privat, 1991.
- Université du temps libre du pays de Rennes, *Les camps de prisonniers de guerre de l'axe à Rennes*, Rennes, 2000.
- Ponty J., "L'Ouest de la France, terre atypique d'immigrations", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002, pp. 11-22.
- Sainclivier J., *L'Ille-et-Vilaine dans la guerre 1939/1945*, Editions Horvath, 1986.
- Sainclivier J., *La Bretagne de 1939 à nos jours*, Editions Ouest-France Université, 1989.
- Zmuda M., *Saint-Malo, port négrier : XVII^e-XVIII^e siècles*, Villiers-sur-Marne, Phénix éd., 2004.

Bibliographie sur les étrangers en Bretagne selon un découpage chronologique

XVI^e siècle-1789

Clarke de Dromantin P., *Les Réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

Dagier P., *Les Réfugiés irlandais au XVII^e siècle en Finistère*, Quimper, Généalogie Cornouaille, 1999.

Decombe L., "Les Comédiens italiens à Rennes au XVIII^e siècle", in : *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XXIX, Rennes, impr. de E. Prost, 1900.

Fonteneau J.-M., *Les Acadiens, citoyens de l'Atlantique*, Éditions Ouest-France, 1996.

Jarnoux P., "Migrants et migrations dans les villes bretonnes sous l'Ancien Régime", in : Carrillo-Blouin E. (coord.), *Le monde en Bretagne, la Bretagne dans le monde. Voyages, échanges et migrations*, Brest, CRBC / UBO, 2006, pp. 43-68.

Le Douguet A., *Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne, 1750-1850, L'Émergence de la pensée abolitionniste*, Fouesnant, 2000.

Legru M., *Moustafa, vendeur de café, le cabaret Serf-Montant et autres affaires. Cultures, comportements, sensibilités à Saint-Malo à travers les archives de la juridiction seigneuriale (1691-1692)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rennes 2, 2004, sous la direction d'A. Croix.

Lévy A., "Des Marginaux à Brest au XVIII^e siècle : convertis et Noirs", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1980.

Téllez Alarcia D., "L'Exil jacobite irlandais et l'Ouest de la France (1691-1716)", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002.

1789-1914

Bernicot A.-M., *La surveillance des étrangers dans le Finistère de 1800 à 1814*, mémoire de licence de droit, Université de Bretagne Occidentale / Faculté de droit et de sciences économiques de Brest, 1976, sous la direction de VO Duc Hanh, 23 pages.

Botrel J.-L., *Le mouvement des étrangers dans le Finistère de 1848 à 1870*, licence de droit, Université de Bretagne Occidentale / Faculté de Droit et de Sciences économiques de Brest, 1976, sous la direction de VO Duc Hanh, 30 pages.

Carluer J.-Y., "La Bretagne, terre d'immigration au début du XIX^e siècle : le cas particulier des Suisses des Grisons", *Charpiana*, 1991, pp. 527-531.

Chassé C., "Le Bretagne vue, entre 1874 et 1878, par le dessinateur anglais Caldecott", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1960, pp. 141-146.

Corbes H., "Les émigrés Portugais en Bretagne vers 1830", *Société d'émulation des Côtes du Nord*, 1958, 10 pages.

Corbes H., "L'immigration anglaise dans les Côtes du Nord au XIX^e siècle", *Société d'émulation des Côtes du Nord*, 1963, 13 pages.

Corbes H., "Les Émigrés polonais dans les Côtes-du-Nord de 1833 à 1870", *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 98, 1969, pp. 80-97.

Decombe L., "Les comédiens italiens à Rennes au XVIII^e siècle", in : *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XXIX, Rennes, impr. de E. Prost, 1900.

Delouche D. (dir.), *Artistes étrangers à Pont-Aven, Concarneau et autres lieux de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1989.

Gestin L., *Les étrangers (1814-1830)*, mémoire de licence de droit, Université de Bretagne Occidentale / Faculté de droit et de sciences économiques, 1976, sous la direction de VO Duc Hanh, 18 pages.

Gourvil F., "La Table d'hôte, les denrées du Pays et le Barzaz-Breiz appréciés par un voyageur anglais", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1965, pp. 183-185.

Harismendy P., "Les réfugiés politiques en Bretagne 1830-1848", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002, pp. 45-58.

Jadé G., "Le Poète russe Blok à l'Aberwrac'h en 1911", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1970, pp. 167-172.

Le Dizé J.-Y., *Étrange Bretagne, récits de voyageurs britanniques en Bretagne (1830-1900)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

Le Meur M., *Aide financière de l'Etat aux réfugiés politiques dans le Finistère 1848-1870*, mémoire de licence de droit, Université de Bretagne Occidentale / Faculté de droit et de sciences économiques de Brest, 1976, sous la direction de VO Duc Hanh, 29 pages.

Ligen J., *Les étrangers dans l'arrondissement de Brest, de 1815 à 1875*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1995, sous la direction de J.-Y. Carluier, 130 pages.

Mahé F., *Les réfugiés politiques dans le Morbihan au dix-neuvième siècle (Polonais, Italiens et Espagnols)*, mémoire de maîtrise de histoire, Université Rennes 2, 2000, sous la direction de P. Harismendy, 134 pages.

Sévellec J.-J., "La Flotte espagnole à Brest (1799-1801)", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1955.

Tanguy J.-F., "Les réfugiés portugais dans l'Ouest de 1829 à 1834 : l'émigration politique d'une élite. Autorités nationales, autorités locales et populations face à un phénomène nouveau", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002, pp. 59-78.

1914-1945

Bibliothèque municipale de Quimper, *Il y a 60 ans, les réfugiés espagnols dans le Finistère*, Quimper, Bibliothèque municipale, 1996.

Daligault M., *Les Réfugiés dans le Morbihan pendant la deuxième guerre mondiale*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 1987.

David P., "Les Villages noirs aux expositions de Brest de 1901, 1913 et 1928 en histoire et en images", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1998, pp. 49-59.

Duterne S., *Les mines de Trémuson (1920-1931)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, sous la direction de A.-F Garçon, 130 pages +annexes, 2000.

Cabrera I., *Etrangers et réfugiés espagnols dans le Morbihan de 1936-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 1991, sous la direction de J. Sainclivier, 92 pages.

Cucarull J., "Un épisode oublié : les réfugiés espagnols dans le pays de Fougères (1936-1940)", *Le Pays de Fougères*, n° 72, 1989.

De la ménardière, "Débarquement des Portugais à Brest en 1917", *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 61, 1969.

Frelaud B., "Les Italiens dans le Morbihan de 1878 à 1939 : un cas de petite immigration", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002, pp. 99-111.

Garcia G. et Matas I., *La mémoire retrouvée des républicains espagnols. Paroles d'exilés en Ille-et-Vilaine*, Rennes, édition Edilarge / Ouest France, 2005, 224 pages.

Gouiffes J., *Les réfugiés espagnols en Ille-et-Vilaine de 1936 à 1940*, mémoire de maîtrise de histoire, Université Rennes 2, 1969, sous la direction de A. Bensoussan, J.-F. Botrel et M. Denis, 109 pages.

Guépin I., *La vie des émigrés espagnols de 1937 à 1960 en Ille-et-Vilaine*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 1981, sous la direction de J. Thobie, 143 pages.

Hélias C., "La présence américaine à Saint-Marc en 1918-1919", *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 146, 1990.

Lambert F., *Les "étrangers" dans une société en épuration : altérité et suspicion en Bretagne. De la Libération à l'hiver 1945/1946*, mémoire de Master II d'histoire, Université Rennes 2, 2005, sous la direction de M. Bergère, 159 pages.

Lefebvre L., *L'accueil en Ille-et-Vilaine des réfugiés belges et français des départements envahis ou évacués de 1914 à 1921*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Rennes 2, 2000, sous la direction de L. Capdevila, 138 pages.

Le Maître E., *L'immigration espagnole dans le Finistère 1936-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 2000, sous la direction de C. Bougeard, 147 pages.

Moulin M., *Du refuge à l'exil des Espagnols dans les Côtes-du-Nord de 1937 aux années 1950*, mémoire de Master 2 d'histoire (en cours), sous la direction de M. Bergère, Université Rennes 2.

Peslin C.-Y., "Une colonie russe à Brest", *Les Cahiers de l'Iroise*, 1986, pp. 158-160.

Picard V., *Les ressortissants des nations ennemies internes dans le Finistère (1914-1920)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1995.

Pigeard de Gurbert F., *Jalons pour une histoire de l'immigration étrangère en Ille-et-Vilaine à l'époque contemporaine*, mémoire de maîtrise de histoire, Université Rennes 2, 1996, sous la direction de J. Sainclivier, 175 pages.

Roignant J., *Aperçu sur l'immigration italienne dans le département des Côtes du Nord et dans la région de Lannion-Côte de Granit Rose de 1920 à 1940*, Université de Bretagne Occidentale, 2001, 15 pages.

Ronan R., *Les Indésirables : réfugiés, étrangers et prisonniers dans les Côtes-d'Armor pendant la Première Guerre mondiale*, mémoire de DEA d'histoire, Université Rennes 2, 1997.

Richard R., "'Etrangers' et 'indésirables' en temps de guerre. Représentations, politiques et pratiques à l'égard des populations nouvelles dans l'Ouest de la France en 1914-1918", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France*, tome 19, n° 4, 2002, pp. 147-161.

Salün M., "Les réfugiés à Lécousse durant la seconde guerre mondiale", *Le Pays de Fougères*, n° 86, 1992.

Simon M., *Les représentations de l'Espagne et des Espagnols en Ille-et-Vilaine à travers L'Ouest-Eclair et L'Humanité. 23 décembre 1938-1er avril 1939*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, sous la direction de G. Richard, 118 pages + annexes, 2005.

1945-1970

Cariou F., *L'immigration algérienne dans le Finistère de 1945 à 1962*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bretagne Occidentale / Brest, sous la direction de C. Bougeard, 119 pages.

Nicot C., *Les travailleurs étrangers à Brest, 1964-1969*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1970.

Ronfort H., *De l'immigré invisible au citoyen européen : l'insertion de la population immigrée portugaise et issue de l'immigration dans la ville de Saint-Brieuc*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2006, sous la direction de D. Maliesky, 88 pages + annexes.

Après 1970

Réfugiés

Bertheleu H., *Une situation de transplantation. L'exemple de familles lao à Rennes*, mémoire maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1987, sous la direction de P.-J. Simon, 222 pages.

Bertheleu H., *Construction du groupe et ethnicité. Adultes et jeunes Lao transplantés à Rennes*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1988, sous la direction de P.-J. Simon, 131 pages.

Bertheleu H., *Organisation collective et ethnicité. Minorité lao à Rennes, Grenoble et Montréal*, thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1994, sous la direction de P.-J. Simon, 467 pages.

Bertheleu H., "Construction du "Nous" et frontières ethniques en devenir : familles Lao à Rennes", *Bastidiana*, n° 23-24, 1998.

Billion P., *Travail et acculturation. Les Laotiens en Bretagne*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem,, sous la direction de P.-J. Simon.

Billion P., *Les réfugiés d'Asie du Sud-Est et l'emploi. Trajectoires socio-professionnelles de Cambodgiens, Hmong, Lao et Vietnamiens transplantés à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1988, sous la direction de P.-J. Simon.

Billon-Laroute P., Etiemble A. et Gouriou F., *Les relations inter-ethniques dans une institution de quartier : la Maison des Squares*, rapport, Université Rennes 2 / Ceriem, 1991, sous la direction de I. Simon-Barouh, 100 pages.

Billion P., "Relations de travail et compromis culturel. Les réfugiés lao, des "ouvriers modèles", "bien intégrés"", *Bastidiana*, n° 23-24, 1998.

Billon P., *Economie, travail et relations inter-ethniques : l'intégration socio-économique de minorités laotiennes en France et en Amérique du Nord*, thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1999, sous la direction de P.-J. Simon, 1031 pages.

Billion P., "Où sont passés les travailleurs réfugiés ? Trajectoires professionnelles des populations du Sud-Est asiatique", *Hommes et Migrations*, n° 1234, novembre-décembre 2001, pp. 38-49.

Bourgueil Y., Farcy L., Gautrot N., Lagree P. et Robert E., *Les réfugiés du Sud-est asiatique à Rennes*, mémoire de 3e année de médecine, faculté de médecine de Rennes, 1986, 11 pages.

- Brah H., *Les dispositifs d'aide aux demandeurs d'asile dans le département des Côtes d'Armor*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 2003, sous la direction de P.-J. Simon, 115 pages.
- Cagniard L., *Les cours de langue et culture d'origine pour les enfants d'origine cambodgienne à Rennes*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2, 1985, sous la direction de I. Simon-Barouh, 52 pages.
- Carret M.-J.-C. et Billion P., *Laotiens en Armorique*, Editions ASA, 2000, 95 pages.
- Cha P. et Simon-Barouh I. (dir.), "France, Terre D'Asie, Cheminements hmongs, khmers, lao, vietnamiens", dossier thématique *Hommes et Migrations*, n° 1234, novembre-décembre 2001.
- Chao, *Les Hmong et leur culte des génies*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1994, sous la direction de I. Simon-Barouh, 107 pages.
- Doby J.-M. et Guiguen C., "Premier bilan à Rennes des parasitoses intestinales et hépatiques hébergées par les réfugiés en provenance du Sud-Est Asiatique", *Médecine et maladies infectieuses*, n° 10, 1977, pp. 445-448.
- Fernandez-Cochet R., *Psychopathologie de l'exil latino-américain*, mémoire pour l'obtention du diplôme infirmier psychiatrique, centre hospitalier spécialisé Guillaume Régnier, Rennes, 1986, 41 pages.
- Gauthier E., *Les Hmong immigrés en Ille-et-Vilaine*, mémoire de DEA de sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996, sous la direction de F. Zimmermann, 153 pages.
- Guillou A., *Santé et transplantation sociale : les réfugiés du Cambodge à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1986, sous la direction de I. Simon-Barouh, 206 pages.
- Guillou A., *Santé et maladie chez les réfugiés du Cambodge en France*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1988, sous la direction de F. Raveau, 138 pages.
- Halouze C., *A la recherche d'un compromis culturel. La vie sociale et familiale de six jeunes cambodgiens de Rennes*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1992, sous la direction de I. Simon-Barouh, 80 pages.
- Hinojosa G.-E., *Parcours latino-américains : étude des expressions identitaires ethniques dans un groupe de Latino-Américains à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1992, sous la direction de I. Simon-Barouh, 160 pages.
- Le Bars G., *Des intervenants sociaux aux frontières : l'accompagnement au dossier de demande d'asile en Cada*, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme supérieur en travail social, IRTS de Bretagne, site de Lorient, 2004, sous la direction d'A. Manbon et F. Sanselme, 126 pages.
- Le Gouarin I., *Aspects de la vie quotidienne des Hmong réfugiés à Rennes*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1991, sous la direction de I. Simon-Barouh, 86 pages.
- Le Gouarin I., *Hmong réfugiés à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1992, sous la direction de I. Simon-Barouh, 188 pages.
- Lo K. F., *Acculturation au quotidien : étude de quelques familles Hmong à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1998, sous la direction de P.-J. Simon, 135 pages.
- Meudec M., *Des enfants d'origine cambodgienne à Rennes et l'école*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1993, sous la direction de I. Simon-Barouh, 224 pages.

Mevel P., *Les mariages mixtes franco-cambodgiens, mémoire de maîtrise de sociologie*, Université Rennes 2 / Ceriem, 1985, sous la direction de I. Simon-Barouh, 106 pages.

Morillon A., *L'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés originaires d'Afrique noire en France. Un exemple : les demandeurs d'asile zairois au Foyer Guy Houist à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1994, Sous la direction de I. Simon-Barouh, 162 pages.

Nguyen D., *Production d'une nouvelle identité : onze famille de réfugiés boat people vietnamiens en France*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1988, Sous la direction de P.-J. Simon, 180 pages.

Nguyen D., *Mode de vie des Vietnamiens dans le Finistère*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 2001, sous la direction de C. Megdiche, 379 pages.

Robineau C., "Réfugiés d'Asie du Sud-Est : les groupes d'accueil en Ille-et-Vilaine", *Pluriel*, n° 28, 1981, pp. 57-73.

Rondeaux Ph., "Les usages alimentaires des Khmers en Ille-et-Vilaine", mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2, 1981, sous la direction de I. Simon-Barouh, 55 pages.

Simon-Barouh I., "L'accueil des réfugiés d'Asie du Sud-Est à Rennes", *Pluriel-débat*, n° 28, 1981, pp. 23-56.

Simon-Barouh I., "Réfugiés du Cambodge et politiques locales : le cas de la ville de Rennes, en Bretagne", in : M. Bonneau et P.-A. Tremblay (éds.), *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chicoutimi, Université du Québec, 1993, pp 157-186.

Simon-Barouh I., "Etre cambodgien à Rennes en 1982", *Pluriel-débat*, n° 34-35 (n° spécial : *La France au pluriel ?*), pp. 161-178.

Simon-Barouh I., "Entre communauté et société, le citoyen pluriel. Cambodgiens à Rennes, en Bretagne", *Revue Internationale d'Action Communautaire (RIAC, Montréal)*, 1994, pp. 33-46.

Simon-Barouh I., "Le stéréotype du bon élève 'asiatique'. Enfants de Cambodgiens, Chinois, 'Hmong', Japonais, 'Lao', Vietnamiens et enfants eurasiens au collège et au lycée à Rennes", *Migrants-Formation*, n° 101, juin 1995, pp. 18-45.

Vincendeau S., *L'intégration socio-culturelle des réfugiés*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2, 1996, sous la direction de N. Chellig, 53 pages.

Wadbled M., *Socialisation et transplantation : la construction d'une identité. L'exemple d'enfants vietnamiens à Rennes*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1989, sous la direction de P.-J. Simon, 136 pages.

Zimmermann J., *Etude d'un groupe de réfugiés kurdes de Turquie à Rennes*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, sous la direction de I. Simon-Barouh, 1984, 99 pages.

Immigrés et immigration

Asselah-Rahal S., *Etude micro-linguistique et communicationnelle des pratiques bilingues (arabe-français et kabyle-français) chez deux familles immigrées*, thèse de doctorat en sociolinguistique, Université Rennes 2, 2000, sous la direction de P. Blanchet, 404 p.

Blum Le Coat J.-Y., *Les représentations familiales d'immigrés congolais et zairois à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 2000, sous la direction de P.-J. Simon, 115 pages.

Blum S., *Le processus de l'identité franco-allemande : le cas des ressortissants allemands en Ille-et-Vilaine*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2002, sous la direction de L. Fleury, 72 pages.

Colaco S., *La saudade et ses manifestations chez les immigrés portugais en France*, mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1998, sous la direction de P. Le Guirriec, 104 pages.

Danic I., *Etude du versant scolaire de la socialisation : enfants français et étrangers à l'école maternelle française*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1990, sous la direction de I. Simon-barouh, 95 pages.

Danic I., *Rennaises, nées en France et filles d'Algériens*, mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1989, sous la direction de I. Simon-barouh, 133 pages.

Dilhuit M., *Rennes : institutions et populations. La part des immigrés et des réfugiés. Rapport de synthèse*. Université Rennes 2 / Ceriem, 1988, 109 pages.

Dussud F.-X., Le Roho Y. et Levy D., *Atlas des immigrés en Bretagne*, Insee (direction régionale Rennes), Fasild (direction régionale Bretagne), 2004.

Emery C., "L'ancêtre immigré : de la mémoire au mythe", in : Carrillo-Blouin E. (coord.), *Le monde en Bretagne, la Bretagne dans le monde. Voyages, échanges et migrations*, Brest, CRBC / UBO, 2006, pp. 165-198.

Etiemble A., *Familles et filles marocaines à Rennes : enjeux et jeux de miroirs. Ethnicité et culture*, thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 2002, sous la direction de P.-J. Simon, 570 pages.

Etiemble A., *Mariages "arrangés", mariages "forcés", question de frontières ?*, rapport, RFSM/Fasild, 2005.

Etiemble A. et Petit-Sénéchal P. (dir.), "Bretagne, terre d'immigration en devenir", dossier thématique *Hommes et Migrations*, n° 1260, mars-avril 2006.

Farhat H., *Etrangers à Loudéac. Approche sociologique de quelques familles*, mémoire maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1987, sous la direction de P.-J. Simon, 108 pages.

Gamatie O., *La vie au quotidien des étudiants d'Afrique noire francophone à Rennes. Problèmes et stratégies d'adaptation*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 1993, sous la direction de N. Chellig. 92 pages.

Gaudet B., *La vie des étudiants chinois à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 2003, sous la direction de I. Simon-barouh, 226 pages.

Guillou A., *Aspect de l'acculturation de quelques femmes marocaines immigrées à Rennes*, licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1985, sous la direction de P.-J. Simon, 87 pages.

Guillou A., *Expérience migratoire et pratiques thérapeutiques chez les migrants à Rennes*, rapport, Réseau Ville-Hôpital-Rennes / Addrás / Fasild, 2005, 56 pages.

Guillou A. et Wadbled M., *Migrations turques en Bretagne. Rennes, Vannes et Quimper*, rapport, Addrás / Fasild, 2004, 161 pages.

Hanyurwimana E., *L'insertion professionnelle de la communauté migrante sur Rennes*, mémoire de maîtrise d'AES, Université Rennes 2, 2002, sous la direction de P. Metay, 37 pages.

Heuzé L., *Six familles yougoslaves à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1983, Sous la direction de I. Simon-Barouh, 142 pages.

Josso S., *Manières de faire et manières de penser de familles turques et kurdes dans une petite ville bretonne*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1991, sous la direction de I. Simon-Barouh, 104 pages.

Kerautret J., *Étudiant africain à Brest : parcours et quête identitaire*, travail d'étude et de recherche en Ethnologie, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 2002.

Kerzil J., *La double appartenance culturelle chez des enfants issus de familles immigrées maghrébines. Etudes comparative d'enfants âgés de 9 à 11 ans issus de familles françaises et de familles immigrées maghrébines*, mémoire de maîtrise de psychologie/psychopathologie, Université de Bretagne Occidentale / Brest, 1998, sous la direction de P. Planche, 107 pages.

Labié M., *Une apprentie sociologue auprès des populations musulmanes de Rennes*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2000, sous la direction de A. Darré, 89 pages.

Lebedev A., *Les Russes à Rennes : une non-communauté*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 1997, sous la direction de D. Maliesky, 80 pages.

Lefeuvre C., *Répartition des étrangers à Rennes. Etude de quelques nationalités*, mémoire de maîtrise de géographie, Université Rennes 2, 1990, sous la direction de G. Baudelle, 277 pages.

Lemligu A., *Immigration et intégration: Mise en perspective d'expériences de vie des familles maghrébines à Saint Malo*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 1998, sous la direction de N. Chellig, 126 pages.

Michel V., *L'intégration d'une communauté étrangère en milieu rural : la communauté malienne à Collinée*, mémoire de maîtrise de géographie, Université Rennes 2, 1999, sous la direction de R. Séchet, 96 pages.

Moreau K., *Algériens en/ de France. Déconstruction des stigmatisations*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1997, sous la direction de N. Chellig, 99 pages.

Moulin C., *Adolescence et construction identitaire chez les filles de migrants maghrébins. Analyse de stratégies d'individualisation des maghrébines face aux identifications et à leur prise en charge collective*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Bretagne occidentale / Brest, 1998, sous la direction de P. Lacombe, 130 pages.

Palicot B., *Du côté des femmes algériennes à Rennes. Approche ethno-sociologique*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1985, sous la direction de P.-J. Simon, 248 pages.

Ramos Theias A.-M., *Variations et récurrences identitaires des fils de migrants portugais à Rennes*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 1993, sous la direction de J.-M. de Queiroz, 162 pages.

Renault K., *Travailleurs africains en milieu rural*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1992, sous la direction de D. Cuhe, 151 pages.

Rouxel M., "Peu d'étrangers en Bretagne", *Octant*, n° 50, juillet 1992, pp. 5-7.

Robert M., *Les sexuels japonais en Bretagne*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / cériem, 1988, Sous la direction de I. Simon-Barouh, 40 pages.

Simoes D., *Quelle solution pour les personnes immigrées en tant que victimes d'exclusion et victimes de guerre ?*, mémoire de maîtrise de psychologie/psychocriminologie, Université Rennes 2, 2004, sous la direction de A. Ambroisi, 27 pages + annexes.

Simon-Barouh I., "Rennes et le pluralisme ethnique", in : I. Simon-Barouh et P.-J. Simon (eds), *Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 410-428.

Simon-Barouh I., Bertheleu H., Chevrier S., Huet C. et Wadbled M., *Quelques aspects des relations sociales dans le quartier du Blossne à Rennes : Sociabilités à l'école et dans les familles françaises et étrangères*, rapport, Aderiem / Ceriem / Ville de Rennes / DSQ, 1991, 219 pages.

Simon-Barouh I., *Eux et Nous. Rennes et les étrangers*, Rennes, éditions Ville de Rennes, 1990, 196 pages.

Tillard C., *A la rencontre de six familles turques immigrées à Rennes*, maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1991, Sous la direction de I. Simon-Barouh, 179 pages.

Wadbled M., *L'école face à la diversité culturelle*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1986, sous la direction de I. Simon-Barouh, 60 pages.

Wadbled M., *Une classe dans une section d'étude spécialisée au collège de la Binquenais à Rennes*, rapport, Aderiem / Université Rennes 2 / Ceriem / Ville de Rennes / DSQ, 1991, 54 pages.

Yamamoto M., *L'éducation des enfants franco-japonais. Exemples à Rennes*, mémoire de DEA en sciences de l'éducation, Université Rennes 2, 2002, sous la direction de J.-M. de Queiroz, 96 pages.

Zouhair Y., *La représentation du corps chez le Marocain immigré*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1989, sous la direction de P.-J. Simon, 162 pages.

Politiques et dispositifs publics (accueil, intégration et lutte contre les discriminations)

Acadie, *Diagnostic sur la connaissance des discriminations dans le domaine du logement et de l'habitat sur l'agglomération rennaise*, rapport, Rennes, Acadie/Acsé, 20006.

Besnard H., *Etat des lieux-diagnostic des actions de formation linguistique du Fasild en Bretagne et anticipation des besoins en évaluation*, mémoire DESS évaluation des politiques publiques et analyses financière pour les collectivités territoriales, sciences économiques, Université Rennes 1, 2003, sous la direction de M. Balsé et de P. Petit-Sénéchal, 90 pages.

Conseil Général des Côtes-d'Armor, *L'accueil des résidents britanniques en Côtes-d'Armor*, juin 2005.

Coris J., *La lutte contre les discriminations raciales au travail : les actions mises en place par les institutionnels et les associations rennais*, mémoire de maîtrise d'AES, Université Rennes 2, 2004, sous la direction de P. Petit-Sénéchal et A. Bourrat-Gueguen, 50 pages.

Croissant J.-P., *Culture(s) et intégration(s). Le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 2004, sous la direction de P. Petit-Sénéchal et A. Huet A., 101 pages.

Delassalle C., *L'accueil des primo-arrivants en région Poitou-Charentes, Aquitaine, Bretagne et Centre : la région Bretagne. Rapport d'analyse*, Vérés consultant / Fasild, 2004, 111 pages.

Etiemble A. et Morillon A., *Diagnostic sur l'intégration et la lutte contre les discriminations en milieu rural – Collinée et Alentours (Côtes-d'Armor)*, rapport, Rennes, RFSM/Odris/Acsé, septembre 2006.

Geffrault A., *La construction d'un partenariat entre le Fasild et l'ANPE Bretagne dans le domaine de la lutte contre les discriminations*, mémoire de DESS Politiques de l'emploi et développement social des organisations, Université Rennes 2, 2003, sous la direction de D. Martin et P. Petit-Sénéchal, 86 pages.

Gers, *Mobilité sociale des cadres et promotion professionnelle des femmes immigrées ou d'origine étrangère*, rapport, Gers / Fasild, 2006.

Giffo-Levasseur A.-M., *Accueil et insertion des étrangers à Lorient et Lanester*, rapport, Césur (Centre d'étude sur le social et l'urbain) / Fas, 1995, 81 pages.

Guibert L., *Le modèle républicain d'intégration face à ses incohérences : l'action publique à l'épreuve de l'action collective des jeunes issus de l'immigration : la place des associations de jeunes issus de l'immigration à Rennes et Lille*, mémoire de DEA en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2003, sous la direction de P. Loncle, 157 pages.

Lemligui A., *La force des représentations. Les processus d'inscription dans la déviance des jeunes issus de l'immigration dans le discours des éducateurs spécialisés*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2, 2001, sous la direction de N. Chellig, 177 pages.

Le Men B., *Analyse statistique et sociologique d'une population de "sans-papiers"*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 2003, Sous la direction de P.-J. Simon, 138 pages.

Moreau R., *Le contentieux de la reconduite à la frontière à Rennes : l'étranger et le juge administratif sous les "lois Pasqua II"*, mémoire de maîtrise de droit, Université Rennes 1, 1997, sous la direction de J. Dhommeaux, 121 pages.

Morillon A., *Acquisition de la nationalité française par décret : la naturalisation entre loi et pratiques administratives*, mémoire de DEA de sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 1996, Sous la direction de P.-J. Simon, 173 pages.

Morillon A., *Approche sociologique de la naturalisation en France. Enjeux et signification de l'acquisition de la nationalité française par décret*, thèse de doctorat en sociologie, Université Rennes 2 / Cériem, 2003, sous la direction de P.-J. Simon, 500 pages.

Morillon A. (coord.), *Interventions sociales et immigration*, Actes du colloque et des journées thématiques "Interventions sociales et immigration. Comprendre pour agir", Saint Briec, 4 décembre 2003, 30 mars, 27 avril et 25 mai 2004 organisés par le CG des Côtes d'Armor, l'Acsé, la Ville de Saint Briec, la Ddass et la Caf.

Noël O. (en collaboration avec Suzanna Dukic), *Enquête par questionnaire "Discrimination : agir et réagir"*, Noël Olivier mission locale de Rennes/Acsé/ISCRA-Méditerranée, septembre 2005.

Nuño M., *Quelle est la pertinence des projets accompagnés par l'association la Maison Verte dans le cadre de la politique d'intégration du Fasild-Bretagne ?*, mémoire de maîtrise de sciences économiques, Université Rennes 1, 2002, sous la direction de P. Petit-Sénéchal et P. Castel, 72 pages.

Peiffert C., *L'association ArMaure Bretagne Maroc et l'intégration de la communauté marocaine de Rennes*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2002, sous la direction de D. Maliesky, 65 pages.

Raimbault E., *Ni putes ni soumises : entre féminisme et mouvement issu de l'immigration. Une déclinaison locale, l'implantation d'un mouvement à Rennes*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 2004, sous la direction de J.-F. Polo, 73 pages.

Saulais T., *Les Espagnols de Rennes, des étrangers "invisibles", étude du cercle espagnol*, mémoire de licence de sociologie, Université Rennes 2, 1996, sous la direction de P.-J. Simon, 54 pages.

Simian P., *Double culture et intégration : processus de construction identitaire des jeunes d'origine marocaine de l'Association CHABAB à Rennes*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 1999, sous la direction de P. Leroy, 79 pages.

Thyrion S., *Processus d'intégration sociale et dynamiques sociales : étude des logiques et des lieux d'intégration des jeunes d'origine maghrébine en quartier périphérique : le cas de la boxe à Bréquigny*, mémoire de fin d'étude en sciences politiques, Institut d'études politiques de Rennes, 1996, sous la direction de P. Leroy, 88 pages.

Treguier R., *La place des Français issus de l'immigration postcoloniale dans la vie politique rennaise*, maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 2003, sous la direction de C. Poiret.

Vasseur V., *Adoption ou adoptions*, maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1992, Sous la direction de I. Simon-Barouh, 234 pages.

Vasseur V., *Les relations sociales à Villejean, examen des processus de racisation et rôles des associations*, rapport, Quest'us / AAV, 1999, 126 pages.

ANNEXE 2 – TABLEAUX DES RECENSEMENTS DE POPULATIONS (1851-1999)